



MERCREDI 4 OCTOBRE 1995

No 36079 - 115e année  
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds  
Fax: 039/210 360  
Fr. s. 2.- / FF 6,00  
(TVA incluse)

Administration: 039/210 310  
Rédaction: 039/210 210  
Abonnements: 039/210 311  
Annonces Publicitas: 039/210 410

# L'Impartial



Los Angeles

## O.J. Simpson acquitté



L'ancien footballeur américain O.J. Simpson (photo Keystone-AP) a été acquitté hier à Los Angeles à l'issue d'un procès fleuve qui a fasciné les Etats-Unis.

Page 2

Macédoine

## Président visé

Le président macédonien Kiro Gligorov a survécu hier à un attentat à la voiture piégée. La confusion prédominait cependant à Skopje quant à l'état de santé de la victime.

Page 2

Football

## FCC: nouveau président



Philippe Eberhard n'est plus président du FC La Chaux-de-Fonds. Il a fait part de sa démission hier. Premier vice-président jusqu'alors, Frédy Boand (photo Impar-Galley) lui succédera.

Page 15

CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE  
2001 Neuchâtel



ASSUREZ  
AUJOURD'HUI  
VOTRE VIE  
DE DEMAIN

Agence générale, pour le haut du canton  
Avenue Léopold-Robert 72  
2300 La Chaux-de-Fonds  
039 23 32 24

28-26107

## Ouverture officielle de Telecom 95 à Genève

# Cité de Calvin branchée

Telecom 95, gigantesque salon mondial consacré aux télécommunications, a été officiellement inauguré hier matin à Genève. La cérémonie d'ouverture a été notamment ponctuée par des allocutions du président de l'Afrique du Sud, Nelson Mandela, et du président suisse, Kaspar Villiger.

Dans son discours, M. Mandela a insisté sur les disparités qui existent encore entre le Nord et le Sud de la planète en matière d'accès aux télécommunications. Le président de l'Afrique du Sud a souligné la nécessité d'une coopération internationale, afin que tous puissent participer à la nouvelle ère qui s'annonce.

On ne pourra parler de la révolution de la communication si certains pays en voie de développement se trouvent écartés des réseaux d'informations, a ajouté M. Mandela. Il faut instaurer un partage des informations et des coûts entre les pays et assurer un accès universel aux autoroutes de l'information, a-t-il plaidé. M. Mandela a rappelé l'importance des télécommunications pour le développement écono-

mique d'un pays. Cette question «doit faire partie des politiques de développement». L'Afrique du Sud peut faire partager son expérience quant il s'agit d'apporter une aide aux régions les plus défavorisées, a-t-il estimé.

Le président de la Confédération, Kaspar Villiger, tout en saluant les progrès technologiques dans les télécommunications, a fait part de ses craintes quant à l'instauration «d'une société à deux vitesses». Celle-ci serait divisée entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas employer des systèmes très modernes.

### MÊME CLIVAGE

Le même clivage se retrouve entre pays, et entre régions à l'intérieur d'un pays, qui sont privés d'un accès aux nouvelles technologies ou doivent le payer au prix fort, a poursuivi le conseiller fédéral. D'où l'obligation d'instaurer une solidarité internationale ou nationale, a conclu M. Villiger.

Jacques Santer, président de la Commission européenne, Olivier Vodoz, président du gouvernement genevois, ainsi que le président du groupe informatique américain Intel, Andrew Grove, ont également participé à la cérémonie d'ouverture de Telecom 95. (ats)

Nos images virtuelles sont à la pointe de l'informatique!



Chez nous, tout est image hypertélématique!



Nous allons bouleverser le marché avec des images supermultimédias!



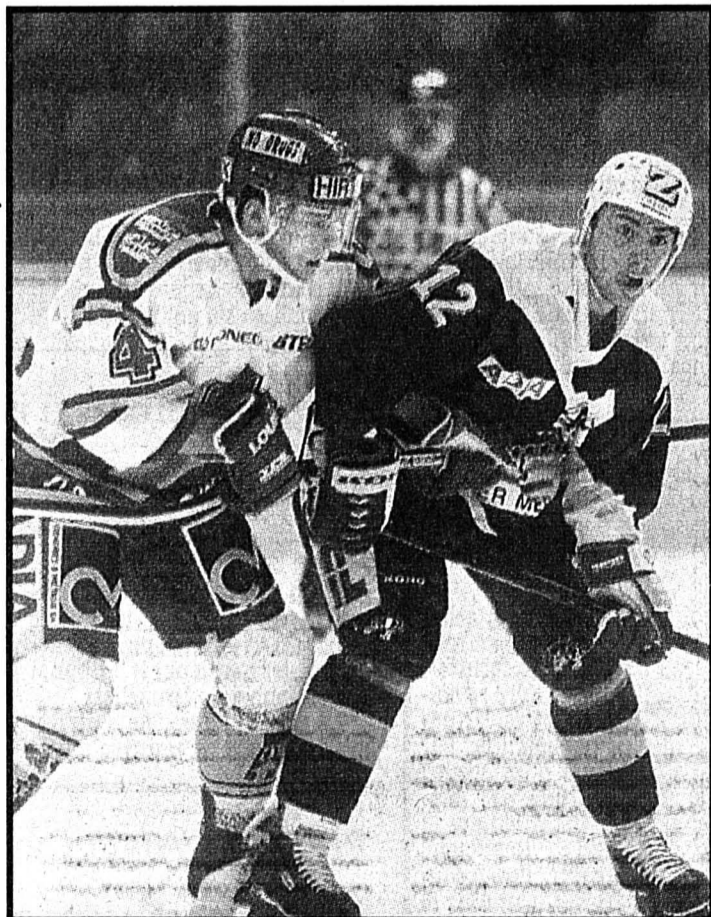
Est-ce que quelqu'un pourrait me dessiner un mouton?



Elzingre avec l'aide de St-Eupérey

## Hockey sur glace - Le HCC en échec

# Un point, c'est tout



Sven Dick - Philippe Bozon

Au Stade de glace, Biennois et Chaux-de-Fonniers n'ont pu se départager (4-4). (Impar-Galley)

Page 9

## OPINION

# Piersa: coupables silences

Amertume...

Fin de la route, début du chantier, il y a des tas de sable, des ébauches d'escaliers, des panneaux préfabriqués, il y a un frêle abri, à l'orée du bois de la Tène. Ils sont là, une trentaine, serrés sous une pluie froide, opaque, comme la situation dans laquelle ils se débattent.

Les ouvriers en grève de Piersa défendent encore leur dignité. Ils ont encore cette volonté. Pour le reste, ne parlons même plus d'illusions perdues.

Ailleurs, entre deux téléphones, trois rendez-vous et un inextricable imbroglio financier, un homme lutte, lui aussi, contre... contre qui, contre quoi au fait? Le patron de Piersa s'est battu jusqu'à son dernier sou pour sauver son entreprise. Il y a cinq ans, quand il a racheté Piersa, fabrique d'éléments préfabriqués pour la construction, il croyait à l'avenir, mais l'avenir était déjà obéré, gangrené par la surchauffe immobilière et la spéculation effrénée des années précédentes.

Et cela, M. Poch, le patron de Piersa, ne l'avait pas vu venir, tout à l'enthousiasme de son nouveau défi d'entrepreneur. Et sa banque, le Crédit Suisse, lui avait fait confiance malgré des indices conjoncturels hoquetants, car elle s'est engagée concrètement dans le capital-risque avec tout ce que cela comporte d'incertitudes à assumer.

Les finances de Piersa ont fléchi, le manque de réserves a été comblé par le compte courant. C'était déjà les prémices d'un futur hallali. La paye tombait le 25 du mois, puis le 27, puis le 30. Les salaires étaient versés le 2... le 5... le 10 du mois suivant. En août, c'est le Crédit Suisse qui a fait les salaires, assumant le risque pris. Les travailleurs ont dû signer une cession. Pénible mais normal. Et la banque a encore assuré les salaires de septembre pour préserver ce qui peut l'être dans la phase finale des négociations en vue de la reprise de Piersa.

Depuis des mois, les employés de l'entreprise constatent une lente dégradation de la situation. Des concurrents fortunés sont venus écraser le marché avec des offres largement en dessous des prix de revient pour faire crever Piersa, comme le cerf à la chasse, cerné par les chiens, et qui va mourir au milieu de l'étang. Quelle autre banque a

soutenu ce dumping meurtrier? Le Syndicat Industrie et Bâtiment, SIB, est venu au milieu de ce désastre pour conseiller ses adhérents et aussi pour «serrer les boulons» vis-à-vis du partenaire patronal de la branche.

C'est une histoire tragiquement classique. Celle d'un mouvement en spirale qui se love sur lui-même et, de plus en plus, étire tous les acteurs de l'événement, comme l'anaconda sa proie. Les positions se figent, se durcissent et on en arrive à une confrontation en termes d'oppositions au lieu de chercher une issue commune par la concertation. Il y a eu de coupables silences sur le devenir de l'entreprise. Mais comment donner des assurances quand on n'est encore sûr de rien?

La direction de Piersa s'est débattue du mieux qu'elle a pu. Les ouvriers restent attachés à leur gagne-pain. Le Crédit Suisse a rempli ses fonctions au-delà des zones de sécurité financière normales. Le SIB a pensé bien faire en faisant éclater au grand jour une situation déjà radicalisée.

Amertume...

Hier, entourant un petit abri de toile, sous la pluie, ce n'était pas des hommes résignés qui tentaient, dans un ultime mouvement de solidarité, d'infléchir leur destin. C'était des visages amers d'avoir trop longtemps fait confiance.

Dans le crachin d'une pluie insidieuse, hier matin, dès l'aube, l'amertume avait le visage de ces hommes rudes, aux forts accents étrangers, déterminés à travailler pour sauver la maison à laquelle ils sont attachés.

On doit leur parler et les compter pour ce qu'ils sont vraiment: la valeur de l'entreprise par la valeur de leur travail et de leur savoir professionnel, ce que reconnaît leur patron.

Les tractations avec un repreneur sont en bonne voie, ce que le négociateur B. Kähr a confirmé hier au SIB.

Un nouvel ultimatum a été fixé par la direction pour la reprise du travail, aujourd'hui à 13 heures. Si le travail commençait par une information circonstanciée, cela suffirait assurément à prévenir un gâchis annoncé et à préserver, à terme, une partie importante des places de travail.

Gil BAILLOD

Fin du procès le plus médiatisé de l'histoire américaine

# O.J. Simpson acquitté!

**Non coupable: le procès Simpson, l'un des plus médiatisés de l'histoire judiciaire américaine, s'est achevé hier sur ces deux mots. Les 12 jurés ont déclaré O.J. Simpson non coupable du meurtre de son ancienne femme, et de l'ami de cette dernière et l'ont donc acquitté.**

Après la lecture du verdict, l'ancien champion noir de football américain, âgé de 48 ans, a regardé en direction des jurés. Lorsqu'ils ont commencé à quitter la salle d'audience du tribunal de Los Angeles, Simpson a murmuré du bout des lèvres les mots *thank you*. Levant le poing, il s'est ensuite tourné vers sa famille. Il a enfin serré dans ses bras son principal avocat, Johnnie Cochran, ainsi que son ami et avocat Robert Kardashian.

Dans l'assistance, la sœur de l'une des victimes a éclaté en sanglots tandis que son père, assis à ses côtés, encore incrédule, tentait de la consoler.

## LARMES ET SOURIRES

La famille de Simpson, elle, souriait et, tout à la fois, essuyait des larmes. Son fils Jason, né d'une précédente union, se tenant la tête dans les mains, sanglotait et tremblait d'émotion.

Les procureurs Marcia Clark et Christopher Darden, eux, restaient de marbre.

Il était peu après 10 h locales (18 h en Suisse) lorsque l'enveloppe, contenant le texte du verdict rendu la veille mais gardé secret, a été décachetée. La lecture du verdict n'a duré que quelques minutes. Le juge Lance Ito a ensuite remercié les jurés et les a prévenus que les médias feraient tout pour les retrouver.

Les 12 jurés - neuf Noirs, deux Blancs et un Hispanique - avaient souhaité, dans l'immédiat, ne parler ni aux avocats ni aux journalistes. Pour les besoins du procès, ils auront été sequestrés au total 266 jours, soit plus de la moitié des 474 passés en prison par Simpson.

L'ex-épouse d'O.J. Simpson, Nicole Brown Simpson, 35 ans, et l'ami de cette dernière, Ronald Goldman, 25 ans, avaient été tués à l'arme blanche le 12 juin 1994 devant leur immeuble. Si O.J. Simpson avait été reconnu coupable de ce double meurtre, il risquait la prison à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle.

Au lieu de quoi, le juge a ordonné que Simpson soit conduit jusqu'aux services du shérif et libéré sur le champ.

Des centaines de curieux s'étaient massés dès l'aube contre les barricades érigées devant le tribunal pour avoir une



Verdict du procès Simpson

La sœur de Ronald Goldman a éclaté en sanglots tandis que son père, assis à ses côtés, encore incrédule, tentait de la consoler.

chance d'être admis à l'intérieur de la salle d'audience au moment du verdict. Mais les journalistes étaient deux fois plus nombreux qu'eux. Lorsque l'acquiescement a été prononcé par le jury. Le jury a entendu les témoignages et a rendu son verdict. Notre système judiciaire nécessite le respect de son verdict, a-t-il déclaré dans un communiqué.

Les autorités fédérales de Californie craignaient que la fin du

procès ne se traduise par des émeutes ou des incidents à caractère racial. Des hélicoptères survolaient d'ailleurs le tribunal, des voitures de police sillonnaient les rues de la ville et des barricades bloquaient la circulation devant le bâtiment.

Lundi, après plus de huit mois de procès, il avait fallu moins de quatre heures de délibérations au jury pour parvenir à une décision, l'une des plus rapides dans l'histoire pourtant riche des procès fleuves hyper-médiatisés aux Etats-Unis.

## DÈS LE DÉBUT

Dans l'affaire Simpson, la médiatisation avait commencé dès les premiers jours avec la course-poursuite, retransmise en direct par plusieurs chaînes de télévision, entre Simpson et la police, sur une centaine de kilomètres sur les autoroutes du sud de la Californie.

On était alors le 17 juin 1994, soit cinq jours seulement après le double meurtre. Simpson, qui venait d'être accusé d'homicide, avait refusé de se rendre à la police, comme il l'avait promis. Il avait préféré prendre la fuite à bord d'une Ford Bronco blanche, aidé d'un ami.

Maintenant acquitté, l'ancien champion a annoncé que son premier objectif est désormais de récupérer la garde des deux jeunes enfants qu'il a eus avec Nicole Brown Simpson, Sydney, 9 ans, et Justin, 7 ans. (ap)

**4 octobre 1945 - Ancien ministre d'Etat, puis vice-président du gouvernement formé par le maréchal Pétain, Pierre Laval comparait devant la Haute Cour, accusé de complot contre la sûreté intérieure de l'Etat et d'intelligence avec l'ennemi. Suscitant des passions déchaînées, son procès sera bâclé. Condamné à mort, Laval essaiera de s'empoisonner. Ranimé, il sera fusillé le 15 octobre dans la cour de la prison de Fresne.**

## BRÈVES

### Sierra Leone

#### Un coup d'Etat échoue

Six officiers de l'armée ont été arrêtés hier et deux autres étaient recherchés après l'échec dans la nuit d'une tentative de coup d'Etat en Sierra Leone, a rapporté la radio d'Etat. La radio n'a pas précisé si la tentative a été déjouée avant ou au cours de sa réalisation.

### France

#### Le retour de Fabius

L'ancien premier ministre Laurent Fabius a été élu hier à la présidence du groupe socialiste à l'Assemblée nationale. Cette élection consacre le retour des ténors du parti socialiste sur la scène politique française. L'élection de M. Fabius précède l'arrivée attendue à la tête du Parti socialiste de Lionel Jospin et fait suite à l'entrée au Sénat de Michel Rocard.

### Angleterre

#### Procès de l'horreur ouvert

Rosemary West, 41 ans, comparait depuis hier devant le tribunal de Winchester, au sud-ouest de Londres, pour le meurtre de 10 adolescentes parmi lesquelles sa propre fille Heather et sa belle-fille Charmaine. La plupart des cadavres avaient été enfouis dans le jardin, la cave ou même la salle de bain de la maison des West à Gloucester (ouest de l'Angleterre), surnommée depuis par la presse la maison de l'horreur. Le mari de l'accusée, Frederick West s'est donné la mort dans sa cellule le Jour de l'an 1995.

### Allemagne

#### Appel à l'effort

Le Gotha allemand a célébré hier le plus solennellement à Dusseldorf le 5ème anniversaire de la réunification. Les appels à la poursuite de l'effort de reconstruction de l'ex-RDA ont marqué les cérémonies. Ces dernières se sont déroulées sous une haute surveillance qui n'a toutefois pas empêché des incidents isolés.

### Cobayes humains

#### Américains indemnisés

Le président Bill Clinton a annoncé hier l'indemnisation des Américains victimes à leur insu des expériences d'irradiation menées par l'administration fédérale durant la Guerre froide. Cette mesure concerne plusieurs milliers de personnes et leur famille.

## Enquête sur les attentats perpétrés en France Kelkal suscite la controverse

Les circonstances de la mort de Khaled Kelkal ont provoqué hier une vive polémique en France. Le terroriste présumé a été abattu vendredi. La controverse est notamment alimentée par l'enregistrement en direct de la scène par une caméra de télévision. Son complice présumé s'est vu signifier sa mise en examen.

Le juge antiterroriste Laurence Le Vert a mis en examen, hier à Lyon, Karim Koussa, complice de Khaled Kelkal. Karim Koussa, 23 ans, a été grièvement blessé lors de son arrestation mercredi dernier dans les bois des monts du Lyonnais. Il protégeait alors la fuite de Khaled Kelkal.

Il devra répondre d'association de malfaiteurs, tentative d'homicides volontaires sur personnes dépositaires de l'autorité publique, infraction à la législation sur les armes, infractions en relation avec une entreprise ter-

roriste, a-t-on précisé de source judiciaire.

## LARGE ÉCHO

La presse hexagonale s'est fait largement l'écho hier des circonstances particulières entourant la mort du présumé terroriste. «Mort, Khaled Kelkal est en passe de causer presque autant de dégâts que de son vivant», résume l'éditorialiste du quotidien «France-Soir». Il relève «qu'à l'évocation de son nom les banlieues s'enflamment (...) que les gendarmes (sont) mis en cause, et le rôle de la télévision incriminé».

Dans l'enregistrement réalisé par un cameraman de la chaîne télévisée privée M6, qui a pu filmer la scène, un gendarme invisible à l'image crie à un collègue: «Finis le, finis le». Une détonation retentit alors. Kelkal qui se trouve à terre blessé, soulève alors son pistolet en direction des gendarmes. Un cri «atten-

tion» retentit et l'un des gendarmes tire à nouveau sur le terroriste.

M6 a reconnu lundi soir avoir coupé cette scène durant moins d'une seconde et demi lors de la diffusion du reportage. Non dans un esprit d'autocensure mais pour ne montrer que ce qui était «incontestable», ont expliqué lundi soir ses dirigeants. Le cameraman n'avait en effet pas pu filmer les premiers moments de la fusillade entre Kelkal et les gendarmes.

Des sources policières ont invité à la prudence sur la signification de cet enregistrement. Elles ont souligné que les forces de l'ordre avaient reçu la consigne de prendre Khaled Kelkal vivant. Le témoignage qu'il pouvait apporter était en effet jugé essentiel pour le déroulement de l'enquête sur la vague d'attentats et l'existence de réseaux terroristes islamistes en France. (ats, afp, reuter)

## Macédoine: confusion autour de son état de santé

# Le président visé par un attentat

Le président macédonien Kiro Gligorov a survécu hier à un attentat à la voiture piégée. La confusion prédomine cependant à Skopje quant à l'état de santé de la victime. Malgré les assurances officielles, le chef de l'Etat serait dans un état critique.

## COUP DUR

Une voiture piégée garée devant l'hôtel Bristol, dans le centre de Skopje, a explosé au passage de la limousine du chef de l'Etat. Il se rendait alors à son bureau, au siège du Parlement. Le chauffeur présidentiel a été tué sur le coup et trois passants ont été gravement blessés.

La police aurait arrêté deux hommes qui quittaient les lieux

M. Gligorov souffrirait d'une fracture du crâne et de blessures graves à la tête. Le président serait entre la vie et la mort. La radio nationale a rapporté que l'aide médicale de la France avait été sollicitée pour sauver M. Gligorov qui a dû subir une intervention chirurgicale.

en voiture à vive allure, selon des radios locales. Les frontières du pays ont été fermées. Cet attentat non encore revendiqué coïncide avec l'ouverture à Athènes de négociations sur la mise en œuvre d'un accord sur la normalisation des relations entre la Macédoine et la Grèce. Athènes a longtemps contesté le droit de l'ex-République yougoslave à utiliser le nom même de Macédoine.

Le gouvernement grec a exprimé «son horreur» devant l'attentat.

Dans les milieux autorisés, on rappelle que les efforts de normalisation avec la Grèce entrepris par M. Gligorov se heurtaient «à une large opposition» intérieure.

(ats, afp, reuter)

## Serbes attaqués au sud de Sarajevo Offensive bosniaque

L'armée bosniaque a lancé hier une vaste offensive au sud de Sarajevo. Des centaines de déflagrations ont été entendues. Zagreb et les sécessionnistes serbes de Croatie se sont mis d'accord sur les principes d'une solution négociée concernant la Slavonie orientale.

Les troupes gouvernementales bosniaques ont tiré hier après-midi à l'arme lourde depuis l'intérieur de la zone d'exclusion de 20 km autour de Sarajevo contre des positions serbes bosniaques. Une offensive d'envergure lancée par les forces gouvernementales avait commencé dans la matinée au sud de la capitale, a annoncé la FORPRONU.

Ces tirs interviendraient en soutien à l'offensive qui se poursuit, selon des experts militaires. Des milliers de soldats de l'ar-

mée bosniaque ont en outre été massés au pied du Mont Igman ainsi que de nombreuses pièces d'artillerie, selon des sources proches de l'ONU. C'est «un acte scandaleux», a déclaré le porte-parole de l'ONU. Il a annoncé l'intention de la FORPRONU de «protester au plus haut niveau bosniaque».

Croates et représentants des Serbes sécessionnistes de Croatie se sont mis d'accord sur les principes d'une solution négociée concernant la Slavonie orientale. Cette question était un des principaux obstacles à un règlement dans l'ex-Yougoslavie, a annoncé l'ONU.

Des négociations se tenaient hier pour la première fois entre le gouvernement croate et des séparatistes serbes à Erdut, dans le territoire disputé.

(ats, afp, reuter)

## Belgique: procès d'islamistes présumés

# Responsable acquitté

Ahmed Zaoui, considéré comme l'un des principaux responsables du Groupe islamique armé (GIA) en Europe, a été acquitté hier matin par le Tribunal correctionnel de Bruxelles.

Le tribunal a constaté qu'il y avait absence de preuves maté-

rielles suffisantes prouvant son appartenance à une association de malfaiteurs.

Le substitut du procureur avait requis des peines de «deux à cinq ans» de prison contre Ahmed Zaoui et les autres coaccusés. (ats, afp, reuter)

## Procès de Alain Carignon à Lyon

# Prison ferme requise

Le procureur Bertrand Charpentier a requis hier 4 à 5 ans de prison ferme contre Alain Carignon, poursuivi pour corruption passive, recel d'abus de biens sociaux et subornation de témoins. Il a également demandé 500.000 FF (125.000 francs suisses) d'amende et 5 ans d'in-

légitimité. L'ex-ministre RPR de la Communication et ancien maire de Grenoble, âgé de 46 ans, comparait depuis le 25 septembre devant le 6e Chambre correctionnelle de Lyon. Ses avocats devraient plaider demain.

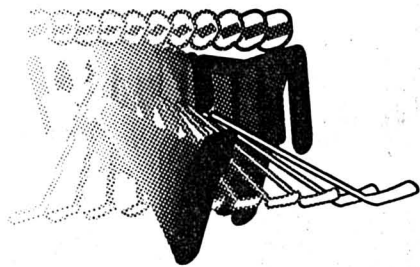
(ats, reuter, afp)

**SALLE  
PAROISCENTRE**

**Jeudi 5 octobre**

20 heures  
précises

# Grand match au loto



**DU HOCKEY-CLUB**

**LE LOCLE HC LE VERGER**

Abonnement Fr. 18.-  
pour 30 tours + 2 gratuits  
et 4 cartons

6 tours supplémentaires  
à Fr. 5.- avec 2 cartons

1 tour royal avec carton  
à Fr. 2.-

157-717319

**LE LOCLE  
SALLE FTMH  
Vendredi  
6 octobre 1995  
à 20 heures**

# MATCH AU LOTO

du Club des lutteurs du Locle

**30 TOURS pour Fr. 16.-**

Viande fraîche  
4 CARTONS: 1 corbeille garnie  
2 bons de marchandises  
1 lingot d'or de 10 grammes  
+ 10 tours supplémentaires avec  
2 CARTONS: 1 BON DE MARCHANDISES  
1 BON DE VOYAGE pour un week-end à Paris pour 2 personnes  
2 abonnements = 3 cartes

157-717301

**TOMBOLA  
FOIRE  
DES SIX-POMPES**

A retirer:  
les numéros

**750 et 835**

☎ 039/28 77 65

Le poids du jambon était de 8,795 kg  
132-776802



Foire suisse de l'agriculture et  
de l'économie laitière

**St.Gall**

**12-22 octobre 95**

Les personnes qui voyagent en train  
profitent du billet «OLMA entrée + bus».

33-189889 Roc

**L'annonce,  
reflet vivant du marché**



**CARTON ROUGE**  
pour les ravageurs de  
l'environnement!

Souhaitez-vous donner toute sa  
place à notre milieu vital à  
l'occasion des prochaines élec-  
tions fédérales?

1. Commandez notre analyse  
écologiste des candidatures  
dans votre canton par le n°  
**TÉL. 155 14 10**

2. Examinez les candidates et  
candidats selon vos convictions

3. Biffez sans gêne de votre  
liste forcenés du nucléaire,  
gourmets du béton et autres  
farceurs de la rentabilité à tout  
prix

4. N'hésitez pas à cumuler  
protecteurs de la nature, défen-  
seurs des transports publics et  
vrais promoteurs d'un dévelop-  
pement durable

VOS ORGANISATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



**L'éloquence des prix**

**Dracaena marginata**

le pot

**39.-**

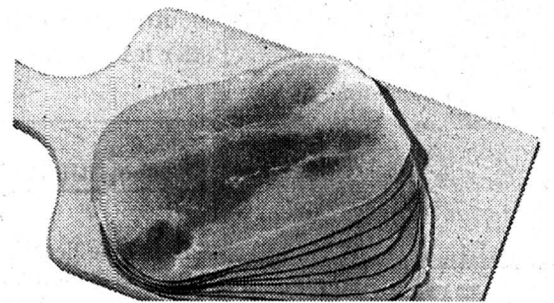
**L'action-fraîcheur**

du 4.10 au 7.10

**Pommes de terre «nicola»**  
du pays  
de Migros-Sano-Production  
le cabas de 2,5 kg

**2.50**

(1 kg 1.-)



**L'action-fraîcheur**

du 4.10 au 10.10

**Jambon de devant**

les 100 g

**1.40**

# LA QUALITÉ EN ACTION

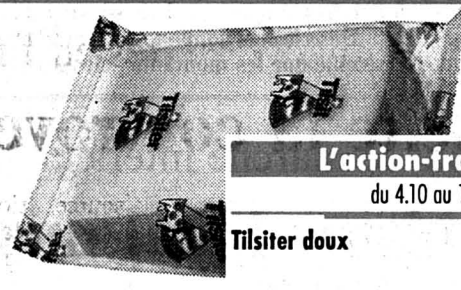


**L'action-fraîcheur**

du 4.10 au 10.10

**Cidre doux  
frais du pressoir**

**1.70**  
(+ dépôt -50)



**L'action-fraîcheur**

du 4.10 au 10.10

**Tilsiter doux**

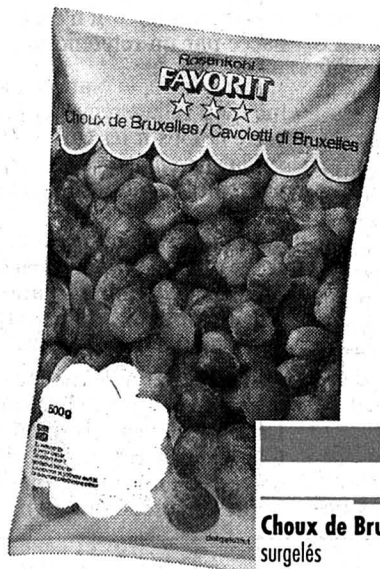
le kg **17.90**

**14.-**

**Tilsiter surchoix**

le kg **17.90**

**14.50**



**Action**

du 4.10 au 10.10

**Choux de Bruxelles FAVORIT**  
surgelés

500 g

**2.70**

**2.10**

(100 g -42)

**Action**

du 4.10 au 7.10

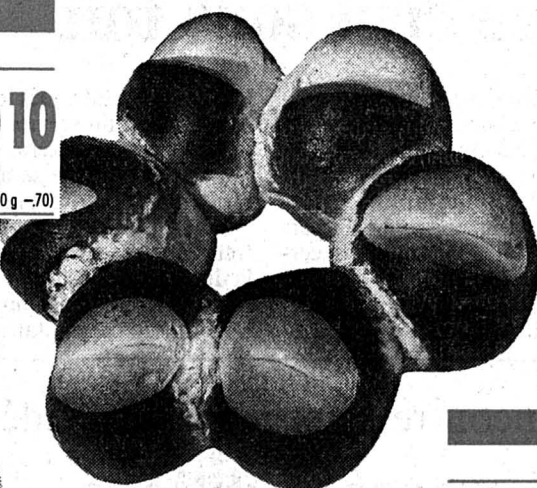
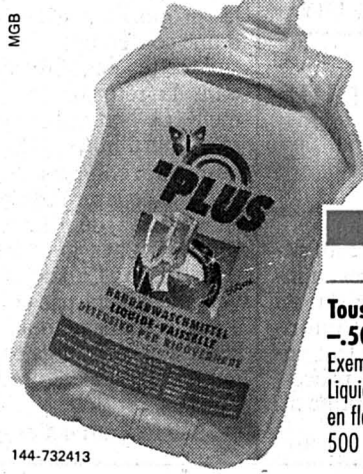
**Couronne de Sils**

300 g

**2.70**

**2.10**

(100 g -70)



**Action**

jusqu'au 10.10

**Tous les produits de nettoyage M-PLUS**

-50 de moins

Exemple:  
Liquide-vaisselle M-PLUS  
en flacon souple  
500 ml

**2.80**

**2.30**

(100 ml -46)



**Action**

MULTIPACK du 4.10 au 17.10

**Tous les produits pour le bain**

-80 de moins

Exemple:  
Bain crème Flair  
750 ml

A partir de 2 produits au choix

**5.80**

**5.-**

(100 ml -67)

**Actions**

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

**Yogourts** le lot de 6 x 180 g  
2 bircher/2 coco/2 noisette ou  
2 fraise/2 ananas/2 myrtille  
1080 g **3.-** au lieu de 4.20  
(100 g -28)

**Cœurs de France**  
500 g **3.-** au lieu de 4.60  
(100 g -60)

**Chocolat suisse «Giandor»**  
le lot de 5 x 100 g, 500 g **5.-** au lieu de 7.-  
(100 g 1.-)

**Dentifrices Candida, le lot de 3 tubes**  
Candida Peppermint  
3 x 125 ml, 375 ml **6.-** au lieu de 7.80  
(100 ml 1.60)  
Candida anti-tartre  
3 x 100 ml, 300 ml **7.60** au lieu de 9.-  
(100 ml 2.53)  
Candida Sensitive  
3 x 100 ml, 300 ml **8.60** au lieu de 10.20  
(100 ml 2.87)  
Candida Fresh Gel  
3 x 125 ml, 375 ml **7.-** au lieu de 8.70  
(100 ml 1.87)

du 4.10 au 7.10

**Raisin «uva Italia» d'Italie**  
le kg **1.90** le carton de 4 kg **7.20**  
(1 kg 1.80)

**Tomates  
importées**  
le kg **2.-**

du 4.10 au 10.10

**Emincé de cerf surgelé**  
importé  
le kg **21.-** au lieu de 26.50

**Marrons pelés surgelés**  
400 g **3.30** au lieu de 4.20  
(100 g -83)

**Purée de marrons surgelée**  
200 g **1.20** au lieu de 1.50  
(100 g -60)

**Pommes Chips naturel et Paprika**  
en sachet de 280 g **1.50** de moins  
Exemple:  
Pommes Chips Paprika, 280 g **3.60** au lieu de 5.10  
(100 g 1.29)

**Toutes les Tisanes aux herbes de l'abbaye**  
le paquet de 20 sachets, 30 g **2.-** au lieu de 2.50  
En vente dans les MM et MMM  
(10 g -67)

MULTIPACK du 4.10 au 10.10

**Vitamilk UHT**  
1 l **1.50** au lieu de 1.80  
A partir de 2 briques

**Toutes les pâtes Blé doré**  
500 g -50 de moins  
Exemple: Nidi 7 mm, 500 g **1.90** au lieu de 2.40  
(100 g -38)  
A partir de 2 sachets au choix

**Tous les potages en sachet**  
-30 de moins  
Exemple: Bolets, 75 g **1.-** au lieu de 1.30  
(100 g 1.33)  
A partir de 2 sachets au choix

**Haricots verts, petits pois et petits pois-carottes**  
en boîte de 425 g -40 günstiger  
Exemple:  
Haricots verts extra-fins FAVORIT  
425 g (Eg. = 200 g) **2.10** au lieu de 2.50  
A partir de 2 boîtes au choix  
(Eg. 100 g 1.05)

**MIGROS**

144-732413

Régions défavorisées: le National tient tête aux Etats

# Les entreprises doivent investir

Les entreprises doivent pouvoir bénéficier de conditions favorables pour s'implanter dans les régions défavorisées et y investir. C'est pourquoi il faut maintenir la prise en charge, par l'Etat, d'une partie des intérêts sur leurs emprunts, en plus des cautionnements et des allègements fiscaux. En réaffirmant hier ce point de vue, le National a montré qu'il entendait faire plier les Etats.

Berne  
François NUSSBAUM

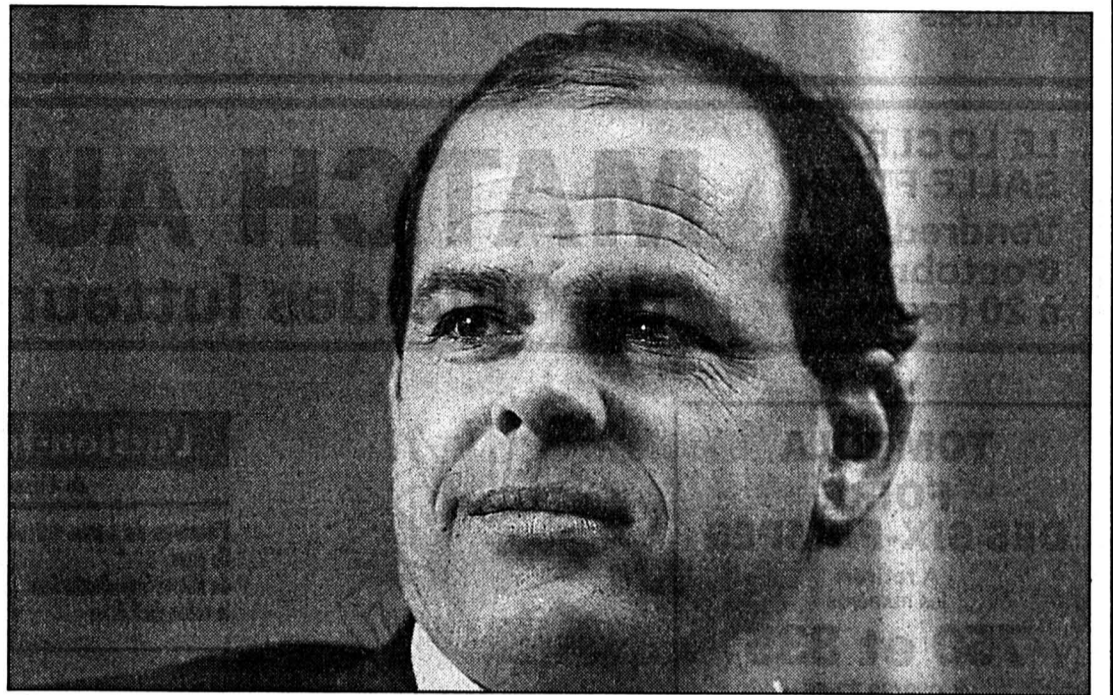
par année à cette aide. La décision avait toutefois été prise de justesse, par 17 voix contre 16.

Hier, le Conseil national n'a pas voulu se rallier. Il a maintenu cette prise en charge des intérêts par 100 voix contre 38, pratiquement sans discussion. Le rapporteur de la commission, le Fribourgeois Alexis Gobet, a simplement rappelé l'importance de l'enjeu: pour de jeunes entreprises, il importe de ne pas avoir de trop lourdes charges d'intérêts pour pouvoir réinvestir ses bénéfices.

## SUGGESTION AUX ETATS

De son côté, Jean-Pascal Delamuraz a laissé entendre qu'il ne s'opposait pas à cette mesure même si, initialement, le Conseil fédéral ne l'avait pas proposée (pour des raisons purement financières). Une manière aussi de sous-entendre, après le vote clair du National, que le Conseil des Etats ferait peut-être bien de se rallier. Réponse ce matin.

F.N.



Rolf Graber

Pour le conseiller national neuchâtelois, la Confédération tarde à remplir ses obligations lorsqu'elle a promis des subventions. (Impar-Galley)

## Rolf Graber: l'Etat mauvais payeur

Le libéral neuchâtelois Rolf Graber s'inquiète des retards de paiements de la Confédération, lorsqu'elle a promis des subventions. Dans une interpellation, il demande au Conseil fédéral de renseigner le Parlement sur l'ampleur du phénomène.

Trop fréquemment, explique le député, les cantons, communes ou autres bénéficiaires de subventions fédérales ne reçoivent plus dans des délais acceptables les montants qui leurs sont alloués. Ces bénéficiaires supportent donc souvent d'importantes charges d'intérêt.

Dans le seul domaine de l'environnement, poursuit Rolf Graber, il semble que les montants gelés à Berne s'élèvent à plus de 500 mil-

lions. A titre d'exemple, la société de traitement des déchets Cridor a dû budgétiser pour 1996 une somme de 350.000 francs, uniquement pour payer des intérêts en raison des retards dans le versement des subventions.

Le député neuchâtelois évoque une origine possible du phénomène: l'abondance des réglementations ne se traduit-elle pas par une augmentation des coûts telle que la Confédération ne peut plus assumer ses engagements? Rolf Graber attend la réponse du Conseil fédéral, souhaitant l'ouverture d'une discussion sur le sujet. (fn)

La semaine dernière, le Conseil des Etats avait maintenu ses décisions, prises en mars, de soutenir les mesures d'aide en faveur des régions dont l'économie est menacée (mesures appelées à prendre le relais de l'arrêté Bonny). Point principal: accorder aux entreprises innovatrices qui s'installent dans ces régions, des allègements de l'impôt (cantonal et fédéral) et la caution de l'Etat sur certains de leurs emprunts bancaires.

## 2 MILLIONS PAR AN

Il avait, en revanche, rejeté une troisième mesure, introduite dans l'intervalle par le National: la prise en charge, par la Confédération, d'une partie des intérêts sur ces emprunts. Il s'agissait d'affecter environ 2 millions

4 octobre 1945 - A l'occasion du cinquième Salon romand du livre, le poète vaudois Gustave Roud se voit attribuer le prix du salon pour son recueil «Air de la solitude», publié par l'éditeur H.-L. Mermod.

## BRÈVES

### HES au National

#### Encore une divergence

La loi sur les Hautes écoles spécialisées (HES) n'est pas encore au point. Le Conseil national a maintenu hier la possibilité de créer une telle école dans le domaine de l'économie forestière. En 2e lecture, il a par ailleurs rendu possible un financement fédéral pour les filières cantonales.

### Blessé à Lausanne

#### Fourgon postal attaqué

Trois individus armés ont attaqué un fourgon postal hier après-midi devant la poste de la Bourdonnette, au sud de la ville de Lausanne. Plusieurs coups de feu ont été tirés. Le chauffeur, l'aide-chauffeur et une passante ont été blessés. C'est l'arrivée d'une voiture de police qui a mis les agresseurs en fuite. Ils n'ont pas pu emporter de butin, a indiqué la police cantonale vaudoise.

### Prix de l'essence

#### Baisse

Les principales compagnies pétrolières ont annoncé hier une baisse d'un centime du prix du litre d'essence et de diesel. Elles ont ainsi annulé la hausse d'un centime intervenue le 15 août dernier. Il s'agit du huitième ajustement des prix cette année.

### Pistes de ski

#### Recours accepté au TF

En bordure immédiate des pistes de ski, les arbres isolés qui présentent un danger pour les skieurs devraient être matelassés. Le Tribunal fédéral l'a souligné en statuant sur le recours d'un paraplégique. Victime d'un accident de ski, ce paraplégique reproche à une entreprise de remontées mécaniques de la station de Churwalden (GR) de n'avoir pas protégé deux mélèzes. Ces arbres se trouvent en bordure d'une piste de ski. Ils ont été matelassés peu après l'accident. Pour Peter Baeriswyl, conseiller juridique de l'Association suisse des entreprises de transport à câbles (CASC), le jugement va trop loin. Pour la prochaine saison de ski 1995/96, la décision du TF n'a guère de signification: le CASC veut d'abord attendre les considérants écrits du jugement.

National: la loi sur le marché intérieur sous toit

## Protectionnisme local mis à mal

Un fournisseur suisse va pouvoir offrir beaucoup plus facilement ses prestations dans tout le pays. Les pratiques protectionnistes des cantons et communes auxquelles il se heurtait jusqu'ici sont battues en brèche par la loi sur le marché intérieur, adoptée hier au Parlement fédéral.

Le Conseil national a éliminé les dernières divergences avec le Conseil des Etats. Il a ainsi ouvert la voie à un décloisonnement de l'économie suisse par une stimulation de la concurrence entre les différentes régions du pays.

Le dernier point d'achoppement important concernait une clause de protection contre le

dumping social interrégional, soutenue essentiellement par une partie de la gauche. Le Conseil national s'est rallié par 81 voix contre 49 à la version libérale du Conseil des Etats.

Un canton ou une commune ne seront pas autorisés à exclure un concurrent d'une autre région au motif qu'il ne respecte pas les conditions de travail locales. Les deux Chambres ont estimé que cette disposition aurait remis en cause l'essence même de la loi en permettant à une collectivité publique d'entraver la concurrence à peu de frais.

## PAS ENCORE DE DATE

Le Conseil fédéral n'a pas en-

core fixé la date d'entrée en vigueur de la loi, qui n'est pas menacée par un référendum.

Par contre, le National a estimé qu'il fallait régler la priorité entre la loi sur les cartels et celle sur la surveillance des prix, pour prévenir les conflits dans la pratique.

La commission de la concurrence doit avoir la préséance sur M. Prix. Le Conseil national a ainsi maintenu cette divergence dans la loi sur les cartels.

Il reste par ailleurs une divergence de nature rédactionnelle. La loi sur les cartels retourne au Conseil des Etats. Elle devrait encore être mise sous toit durant la présente session. (ats)

Les dernières divergences éliminées au Parlement

## Loi sur le service civil sous toit

Trois ans et demi après la votation populaire, la loi sur le service civil est sous toit. Le Conseil national a éliminé hier les dernières divergences avec la Chambre des cantons.

Les candidats au service civil devront dans tous les cas motiver personnellement leur conflit de

conscience devant une commission. Le Conseil national s'est rallié hier sans opposition à la Chambre des cantons sur ce point. Il s'était prononcé jusqu'alors pour une audition personnelle uniquement dans certains cas. Le National a également éliminé la seconde divergence l'opposant encore au

Conseil des Etats. Dès lors, l'administration du service civil par le Département fédéral de l'économie publique ne sera pas explicitement inscrite dans la loi.

Selon la nouvelle loi qui entrera en vigueur l'an prochain, la durée du service civil sera une fois et demie plus longue que celle du service militaire. (ap)

Telecom 95: Mandela rencontre deux conseillers fédéraux

## Les frictions du passé oubliées

Les frictions du passé entre l'Afrique du Sud et la Suisse sont oubliées. Le président Nelson Mandela s'est félicité de la coopération avec la Suisse, hier matin, à l'issue de ses entretiens avec les conseillers fédéraux Kaspar Villiger et Flavio Cotti

en marge de l'ouverture de Telecom 95. La rencontre a duré près d'une heure.

«La Suisse est un pays ami et un important investisseur. Nous avons parlé du renforcement de notre coopération et d'une meil-

leure évaluation de l'aide au développement de la Suisse», a indiqué le président Mandela, au terme des entretiens. Les autorités suisses ont réaffirmé leur engagement à soutenir le processus démocratique en Afrique du Sud. (ats)

Nouvel essai nucléaire français

## Silence radio du National

Le Conseil national ne condamnera pas pour le moment les essais nucléaires français et chinois. Par 77 voix contre 71, il a refusé hier d'inscrire à l'ordre du jour de la présente session - qui prend fin vendredi - un projet de déclaration condamnant ces essais. Une telle déclaration n'ajouterait rien à la position de la Suisse qui a déjà et à plusieurs reprises fermement protesté, a expliqué Claude Frey (PRD/NE), président du Conseil national.

Les Verts qui figurent parmi les battus du jour, ont aussitôt déployé une banderole semblable à celle brandie par l'équipe nationale de football en Suède, sur laquelle on pouvait lire «Stop it, Chira». Cela a provoqué la colère du président qui les a sèchement rappelés à l'ordre. Les écologistes ont aussi suscité l'ire de leurs alliés en se faisant passer un peu vite pour les champions d'une cause que d'autres auraient peut-être pu faire triompher. (ap)

Nombreuses décisions aux Etats

## De routes et de réforme

Les initiatives populaires contenant des dispositions rétroactives ne seront pas interdites. Le Conseil des Etats a refusé mardi pour la deuxième fois d'entrer en matière sur l'idée d'une telle interdiction. Sa décision étant maintenant définitive, l'objet ne retournera même plus au Conseil national.

**Réforme du gouvernement:** il a renoncé à définir trop précisément les tâches du Conseil fédéral dans la loi sur l'organisation du gouvernement. Il a approuvé la proposition de compromis d'une conférence de conciliation sur cette dernière divergence dans la réforme du gouvernement. Le National se prononcera aujourd'hui.

**Immunité:** comme le National, il a refusé de lever l'immunité parlementaire de Jean Ziegler (PS/GE) dans le cadre de l'affaire Fimo. Le socialiste genevois ne passera pas en justice. Il a par ailleurs renoncé à rendre les dispositions légales sur l'immunité parlementaire plus restrictives.

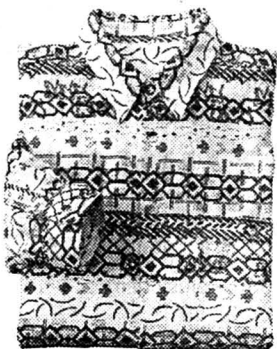
**Conseil fédéral:** il n'est pas prêt à

abolir la clause interdisant d'élire plus d'un membre du Conseil fédéral par canton. Il a refusé par 28 voix contre 9 d'entrer en matière sur une proposition en ce sens du National.

**Lex Friedrich:** il a décidé de laisser au Conseil fédéral le temps nécessaire pour évaluer la suite à donner au refus du peuple d'assouplir la lex Friedrich. Il a renoncé à proposer une «cantonalisation» de la loi sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger.

**Droit foncier rural:** il a approuvé un postulat demandant au Conseil fédéral d'établir un rapport sur les conséquences du nouveau droit foncier rural, entré en vigueur au 1er janvier 1994. Le postulat émanait de Hubert Reymond (PLS/VD).

**Equilibre routier:** il a accepté un postulat de Christoffel Brändli (UDC/GR) en faveur des régions défavorisées en matière de transport. Il demande à la Confédération de répartir ses investissements en infrastructure de transport de manière plus équilibrée entre les régions. (ats)



**22.-**

1. CHEMISE FLANELLE.  
PUR COTON. S-XL.



**28.-**

2. CHEMISE. VELOURS CÔTELÉ  
MILLE RAIES. PUR COTON. S-XXL.



**55.-**

3. CHEMISE. LAINE/COTON/  
POLYESTER. M-XXL.



**28.-**

4. CHEMISE DENIM.  
PUR COTON. S-XXL.



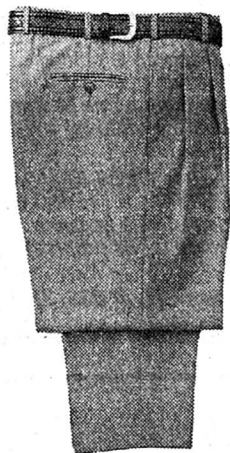
**45.-**

5. PULLOVER. JACQUARD.  
ACRYLIQUE/LAINE. S-XXL.



**35.-**

6. PULLOVER. JACQUARD.  
ACRYLIQUE/LAINE. S-XL.



**65.-**

7. PANTALON AVEC CEINTURE.  
LAINE/VISCOSE/POLYESTER.  
24-27, 44-54, 90-102.



**85.-**

8. PANTALON AVEC CEINTURE.  
LAINE/POLYESTER.  
24+25, 44-54, 94-98.



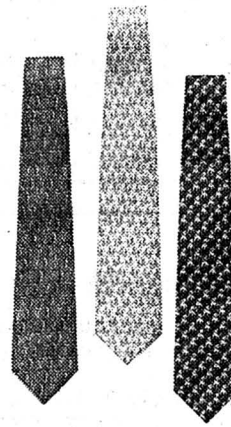
**35.-**

9. PANTALON AVEC CEINTURE.  
VISCOSE/POLYESTER.  
25-27, 46-56.



**16.-**

10. CEINTURES.  
CUIR.



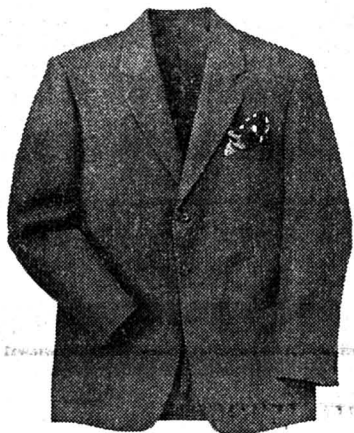
**20.-**

11. CRAVATES.  
PURE SOIE.



**75.-**

12. PULLOVER. JACQUARD.  
LAINE/POLYAMIDE/ACRYLIQUE. S-XXL.



**140.-**

13. VESTON. PURE LAINE IWS.  
24-27, 46-56, 94-102.



**110.-**

14. VESTON.  
PURE LAINE IWS. 24-28, 46-56.



**80.-**

15. BLOUSON. POLYNOSIQUE.  
VISCOSE/MODAL. 44-56.



**140.-**

16. VESTE-PARKA. REVÊTEMENT EN PU.  
COL AMOVIBLE. COTON/POLYURÉTHANE. 44-58.



**298.-**

17. VESTE. CUIR.  
24-27, 48-58.



C&A, ÇA VOUS VAI



**ENCORE PLUS POUR VOTRE ARGENT.**

**DROGUERIE droz**  
PLACE DE LA GARE LA CHAUX-DE-FONDS SUCC. T. KÜNZI  
La nature et toutes ses vertus curatives  
**Essences florales Dr BACH**  
Divers mélanges de tisanes  
**HERBORISTERIE**

**EXPOSITION-VENTE**  
Fourrures, cuirs et moutons retournés  
«LA SIBÉRIENNE» à l'Hôtel Club  
Serre 65, La Chaux-de-Fonds  
les 4, 5 et 6 octobre de 14 à 20 heures  
le 7 octobre de 10 à 17 heures non-stop  
157-71721

**GASTRONOMIE**  
...et si on allait manger  
aux "Pevenches"  
une planche Mexicaine!  
132-776821 039/28 43 95

Dans le paysage automnal des bords du Doubs, venez déguster notre  
**CHASSE AUBERGE DE LA BOUÈGE**  
Au bord du Doubs - 2725 Le Noirmont  
039/53 11 48  
Prière de réserver 14-77471

**AX4 plus**  
Le succès de votre annonce

**L'EXPRESS** le Quotidien Jurassien  
**L'Imparialis** **JOURNAL DU JURA**

**A remettre**  
**Boulangerie - Tea-room**  
Région Riviera. Equipement moderne. Convient à personne motivée et dynamique.  
Pour traiter: Fr. 350 000.-  
Ecrire sous chiffre 22-120-22688 à la Presse Riviera-Chablais, 1820 Montreux. 120-22688

**A LOUER**  
tout de suite ou pour date à convenir:  
**LA CHAUX-DE-FONDS**  
Rue du Progrès 105  
- Magnifique appartement de 3 pièces en duplex, au 3e étage. cuisine agencée avec lave-vaisselle, cheminée de salon, confort.  
Loyer mensuel: Fr. 1260.- + charges.  
Pour tous renseignements, s'adresser à: Caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel, Gérance des immeubles, Tivoli 22, 2003 Neuchâtel, 038/39 64 90. 28-29772

**À LOUER**  
au Locle, rue des Envers 48-50 dans ancien immeuble entièrement rénové avec ascenseur, appartements neufs de  
**3 1/2 PIÈCES (78 m²)**  
Fr. 1000.- + charges  
**4 PIÈCES (92 m²)**  
Fr. 1100.- + charges  
**4 1/2 PIÈCES (106 m²)**  
Fr. 1190.- + charges  
Centre ville, cuisine agencée avec lave-vaisselle. Libre tout de suite ou à convenir. 28-30004  
Régie F. Bernasconi & Cie  
Clos-de-Serrières 31  
2003 Neuchâtel  
Tél. 038/31 90 31

**A LOUER**  
tout de suite ou pour date à convenir:  
**LE LOCLE**  
Chemin des Carabiniers 1, 3 et 5  
- Beaux appartements de 2 1/2 pièces (70 m²), 3 1/2 pièces (85 m²) et 4 1/2 pièces (96 m²), confort (cuisines agencées, balcons).  
Loyers en rapport avec les revenus des locataires (taxations fiscales de l'impôt fédéral direct).  
Pour tout renseignement et location, s'adresser à: Caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel, Gérance des immeubles, Tivoli 22, 2003 Neuchâtel, 038/39 64 90. 28-29775

**Mobilière Suisse**  
Société d'assurances  
A louer à Saint-Imier dans notre immeuble, place du Marché 1  
**DUPLEX de 5 1/2 pièces**  
Grand confort, loggia, cuisine agencée, deux salles d'eau.  
Loyer: Fr. 1480.-, plus charges.  
Pour tous renseignements s'adresser à: Agence immobilière Jacques Burkhalter Gare 1, 2610 Saint-Imier, 039/41 20 01 6-12031

**AU LOCLE**  
Appartement de 3 pièces  
Entièrement refait à neuf  
Bloc cuisine moderne: vitrocéramique, lave-vaisselle, sanitaires neufs  
Votre mensualité: dès Fr. 589.- + ch.  
038/24 57 31 28-29971

Zinal - Val d'Anniviers (VS)  
**Vente d'appartements**  
Promotion d'octobre 10%  
Fax 027 559292  
Case postale 705, 3960 Sierre. 36-291010/4x4

**À LOUER OU À VENDRE**  
Magnifique appartement duplex à Cernier. Situation tranquille.  
180 m², 3 chambres à coucher, salon avec cheminée, salle à manger, 2 salles d'eau, véranda. Location: Fr. 2000.- + charges. Libre dès le 1er novembre.  
038/53 55 54. 28-29932

**La Chaux-de-Fonds, centre ville**  
Av. Léopold-Robert 62  
A louer tout de suite ou pour date à convenir un appartement  
**4 pièces au 3e étage**  
Loyer: Fr. 1350.-, plus charges  
Pour visiter: M. De Nuccio  
039/23 73 60 à midi ou dès 17 h 137-74338

**A LOUER À LA CHAUX-DE-FONDS**  
tout de suite ou à convenir  
**Appartement rénové 3 pièces**  
Rue Jardinière 77  
Cuisine agencée habitable  
Prix mensuel: Fr. 820.-, plus charges  
032/97 26 44  
077/32 35 33 6

Tout de suite ou date à convenir  
rue de la Fiaz, La Chaux-de-Fonds  
A louer  
**STUDIOS MEUBLÉS OU NON**  
Dès Fr. 390.- plus charges.  
038/24 22 45 28-29884

**SAVAGNIER**  
A vendre  
**Villas individuelles**  
(sur plans)  
- construction traditionnelle  
- 4 chambres, vaste séjour, cuisine fermée, disponible, galetas  
- excavée, cave, garage, buanderie  
- chauffage par énergie alternative  
- terrain de 400 - 500 m²  
- quartier résidentiel  
Prix de vente CLÉS EN MAIN: de Fr. 475 000.- à Fr. 490 000.-  
Aide fédérale possible (10% de fonds propres)  
Pour recevoir un descriptif: Société Azimut, 038/31 51 09 28-29625

**plus**  
de rendement pour vos offres immobilières...

**BOURSE**

**Swiss Market Index**  
28. Sep 3000 3050 3100 3150 3200 3250 3300 3350 3400 3450 3500 3 Oct

**Indices**

SPI	1979.92	1984.53
SMI	3039.00	3049.00
Dow Jones	4761.26	4749.70
DAX	2205.02	0.00
CAC 40	1780.71	1800.70
Nikkei	17739.80	18143.00

**Dollar US**  
28. Sep 1.120 1.125 1.130 1.135 1.140 1.145 1.150 3 Oct

**Billets**

	Achat	Vente
USA	1.11	1.19
Angleterre	1.77	1.89
Allemagne	79.25	81.75
France	22.8	24
Belgique	3.82	4.02
Hollande	70.5	73.5
Italie	0.0695	0.0745
Autriche	11.2	11.8
Portugal	0.72	0.8
Espagne	0.89	0.99
Canada	0.82	0.9
Japon	1.09	1.19

**Devises**  
Devises jusqu'à Fr. 50'000.-

	Achat	Vente
USA	1.133	1.167
Angleterre	1.8025	1.8545
Allemagne	79.65	81.35
France	23.07	23.57
Belgique	3.875	3.955
Hollande	71.07	72.67
Italie	0.0702	0.0722
Autriche	11.33	11.57
Portugal	0.7575	0.7825
Espagne	0.9185	0.9485
Canada	0.848	0.872
Japon	1.13	1.164
ECU	1.475	1.507

**Métaux précieux**

	Achat	Vente
OR		
\$ Once	382	382.5
Lingot	14150	14400
Vreneli 20.-	80	90
Napoléon	78	88
Souver new	89.4	92.92
Souver old	88.97	92.49
Kruger Rand	430	445
ARGENT		
\$ Once	5.32	5.34
Lingot/kg	192	207
PLATINE		
Kilo	15365	15615
Convention Or		
Plage or		14500
Achat		14100
Base argent		240

**Taux d'intérêt suisses**

	3 mois	6 mois	12 mois
Comptes à terme de Fr. 100'000.- à Fr. 500'000.-	2.00	2.00	2.00
Oblig. de caisse	3.00	3.50	4.50
Banque Nationale Suisse			
Rendement moyen des obligations de la Confédération	4.16	4.15	
Taux Lombard	4.25	4.25	

**Taux d'intérêt étrangers**

	3 mois	6 mois	12 mois
Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.-			
CHF/Sfr	2.18	2.18	2.25
USD/USD	5.75	5.75	5.75
DEM/DM	3.90	3.87	3.87
GBP/£	6.50	6.50	6.50
NLG/HLG	3.75	3.75	3.81
JPY/YEN	0.43	0.43	0.50
CAD/CS	6.12	6.31	6.43
XEU/ECU	5.43	5.43	5.46

**Bourse suisse**

	2/10	3/10
Adia p	210	208
Agie n	76	76
Alusuisse p	868	869
Alusuisse n	864	865
Amgold C.S.	103.25a	102.5t
Ares Serono	740a	730
Ascrom p	1235	1230
Attisolz n	915	910
Banque Coop	850d	850d
Baloise n	2540	2570
Baer Holding p	1405	1400
BB Biotech	2630	2570
BBC p	1350	1360
BK Vision p	1415	1413
Bobst p	1780	1800
Buehrle p	90.5	90t
CFN	440d	440d
Ciba-Geigy n	936	944
Ciba-Geigy p	936	941
Clariant n	371	370
Cortailod p	375	370d
CS Holding n	109.5	110
Electrowatt p	354	352
Elco Loser n	455	453
EMS Chemie p	5270	5280
Fischer p	1600	1595
Fischer n	301	305
Forbo n	490	488t
Fotolabo p	379	380
Galenica n	380d	380
Hero p	545	558
Hero n	140d	140
Hilti bp	1030	1035
Holderbank p	918	932
Immuno	570	570d
Interdiscout bp	147	145d
Interdiscout p	1475	1470
Jelmoli p	538	540
Kuoni N	1800d	1850a
Landis & Gyr n	700	705
Lindt Sprüngli p	19400	19000d
Logitech n	120d	122
Merck	1120	1110
Mercur n	267	267
Michelin	565	555d
Motor Col.	1900	1900
Mövenpick p	455	465
Nestlé n	1196	1212
Pargesa Holding	1460of	1455
Pharmavisio p	5490	5460
Phonac	800	810
Pirelli p	168	166
Publicitas bp	1180d	1200
Publicitas n	1260	1280
Rentch Walter	190	189
Reassurance p	1138	1145
Reassurance n	1140	1143
Richemont	1470	1470
Rieter n	340	340
Roche bp	8200	8200
Roche p	14150	14150
Rorento C.S.	65.5t	65
Royal Dutch C.S.	141.5	142.25t
Sandoz n	880	883
Sandoz p	891	888
Saurer n	425t	425
SBSI bp	350d	350d
SBS n	221.5	223.25
SBS p	445	447
Schindler p	6200	6225
Schindler bp	1045a	1103
Sibra N	195d	194d
SIG P	2480	2500
Sika n	291	291
Sika p	50	50
SMH p	748	751
SMH n	163.5	163.5
Sulzer bp	633	640
Sulzer n	672	680
Surveillance n	392	390d
Surveillance p	2135	2135
Swissair n	798	797
Swissair bj	130d	130
UBS n	250	248
UBS p	1186	1181
Tege Montreux	64	62d
Von Roll p	26.25	26.25
Winterthur n	771	767
Winterthur p	785	783
Zurich n	332	332

**Avant bourse**

	19.5	19.5
Astra	19.5	19.5
Calida	880a	900
Ciment Portland	595of	590of
IMAN	1030t	1050
Danzas n	3500of	3000d

**Amsterdam (HFL)**

	66.2	66
ABN Amro	66.2	66
Alkzo	191.2	189.4
Fuji Bank	196.3	197.2
Royal Dutch	207.5	207.9
Unilever		

**Tokyo (Yen)**

	1750	1770
Canon	1750	1770
Daiwa Sec.	1220	1270
Fuji Bank	2070	2060
Hitachi	1060	1080
Honda	1730	1760
Lafarge	840	840
Mitsubishi el	751	778
Mitsubishi Heavy	1990	2000
Mitsubishi Bank	764	794
NICI Co	1360	1400
NEC	545	545
Nissan Oil	536	545
Nippon Oil	701	723
Nissan Motor	1900	1960
Nomura sec		

**Londres (ESTG)**

	56.25	55.3125
Anglo	56.25	55.3125
Anglo AM	34.875U	34.625
B.A.T.	5.285	5.28
British Petrol.	4.75	4.7793
British Telecom.	3.965	3.95
BTR	3.29	3.288
Cable & Wir.	4.215	4.245
Cadbury	4.81	4.81938
De Beers P	17.02U	17.15U
Glaxo	7.67	7.65
Grand Metrop.	4.41	4.40063
Hanson	2.0365	2
ICI	8.095	8.1975

**Frankfurt (DM)**

	141d	2591
AEG	141d	2591
Allianz N	316.3	316.3
BASF	41.2	41.2
Bay. Vereinsbk.	368.5	368.5
Bayer	796	796
BMW	327.3	327.3
Commerzbank	710	710
Daimler Benz	443	443
Degussa	68.5	68.5
Deutsche Bank	38.75	38.75
Dresdner Bank	353.7	353.7
Hoechst	58	58
MAN	402.5	402.5
Mannesmann	469.5	469.5
Siemens	726.8	726.8
VEBA I	57.3	57.3
VW	468	468

**Paris (FF)**

	134.9	135.2
AGF	134.9	135.2
Alcatel	422.6	441.6
BSN	796	804
CCF	95.5	92
Euro Disneyland	16	16
Eurotunnel	7.45	8
Gener. des Eaux	469	478
L'Oréal	1227	1245
Lafarge	317	315.5
Total	295.9	296.1

**New York (SUS)**

	42.75	43.625
Abbot	42.75	43.625
Am Medical	28.625	28.125
Amexco	44	43.875
Amoco	63.625	64
Apple Computer	37.625	37.625
Atlantic Richfield	106	105.5
ATT	64.75	63.875
Avon	71.75	71.75
Baxter	40.625	40.875
Baxter	34.375	34.25
Black & Decker	67.125	65.625
Boeing	72.375	75.125
Bristol-Myers	16	16.25
Caterpillar	55.25	55.375
Caterpillar	60.75	61.375
Chase Manh.	48.625	48.875
Chevron Corp.	71.125	71.625
Citicorp	69.125	70.625
Coca-Cola	66.25	66.625
Colgate	48	47.5
Compaq Computer	10.25	10.125
Data General	45.375	44.75
Digital	73.75	73.625
Dow Chemical	67.25	66
Dupont	60.625	60.5
Eastman Kodak	71.875	72.375
Exxon	56.375	56.75
Fluor	30.875	30.375
Ford	46.625	45.375
Gen. Motors	63.5	63.25
General Electric	47.75	48.75
Gillette	39.625	39.375
Goodyear	82.375	83
Hewl.-Packard	16.75	16.875
Homestake	42.875	42.375
Honeywell	93.375	94.875
IBM	41.125	40.125
Intern. Paper	121.75	121.875
ITT	73.5	74.75
Johns. & Johns.	72.75	74.625
Kellogg	89.125	90.625
Lilly El	57	58
Merck	61.625	62
Merrill Lynch	57	57.125
MMM	99	99.875
Mobil Corp.	76.5	74.875
Motorola	29.5	29.75
Pacific Gas & El.	51	52
Pepsico	83.25	83.125
Philip Morris	77.25	78.25
Procter & Gamb.	57.625	58.125
Ralston Purina	29.875	29.875
Saralee	65.625	65.5
Schlumberger	48.875	48.125
Scott Paper	35.875	36.25
Sears Roebuck	64.5	64.375
Texaco	78.75	78.375
Texas Instr.	39.375	39.125
Time Warner	172.75	166.625
Unisys	7.75	7.625
Walt Disney	57	56.875
WMX	27.875	27.25
Westinghouse	1	

## Ski en Valais

Ouvert à tous - Hiver 1995/1996  
(Familles - individuels - groupes)



WEEK-ENDS / DURANT LES FÊTES / SEMAINES  
Zinal - Vercorin - Chandolin - Les Collons  
Siviez - Evolène - Arolla

LES FORMULES D'INSCRIPTION SONT DISPONIBLES



Renseignements:

Service des sports  
Ecluse 67 - Case postale 156  
2004 Neuchâtel  
☎ 038/39 69 11  
Fax 038/39 62 76

28-29955

## Tennis-Club La Chaux-de-Fonds

Profitez des quelques

**BONNES HEURES**

encore disponibles pour la

**SAISON D'HIVER**

(27 semaines)

de Fr. 470.- à 680.-

Et encore

**OFFRE EXCEPTIONNELLE!**

Abonnement de 10 heures volantes,  
valable du lundi au dimanche de 8 à 22 heures

**Fr. 250.-**

Téléphonez au secrétariat du TCC:  
☎ 039/24 12 10

132-778908

### OFFRES D'EMPLOI

Nous cherchons au plus vite un

## MÉCANICIEN DE PRÉCISION

avec pratique et expérience de la fabrication des  
butins et pinces pour décolleteuses  
sur machines ESCO.

Les offres de service avec les documents usuels  
sont à adresser sous chiffre Q 028-30358, à Publi-  
citas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

Société  
leader dans  
l'esthétique

recherche

Jeune  
femme

dynamique

Pour le suivi et le  
recontact de notre  
clientèle.



Nous vous offrons  
une formation  
complète, pour  
une activité en  
pleine évolution  
avec possibilité  
de responsabilité.

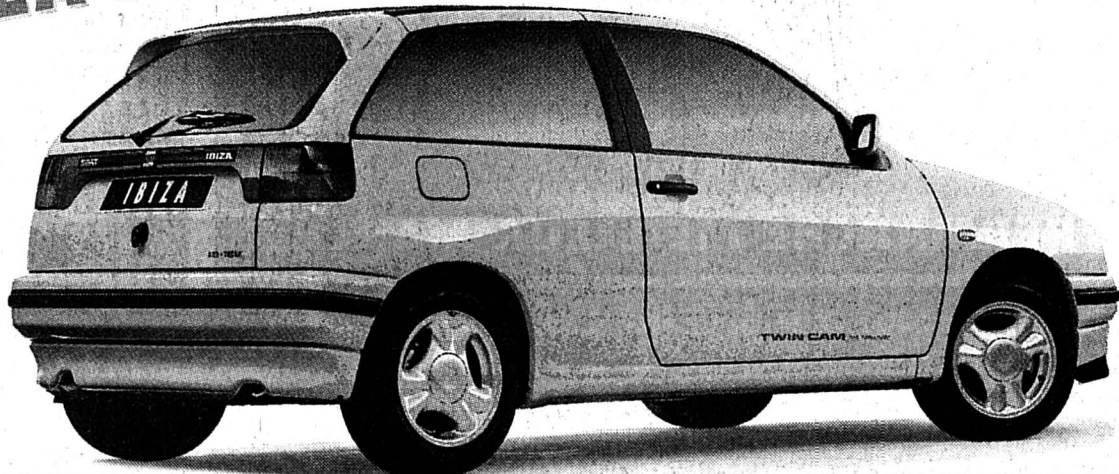
Si vous êtes Suisse ou  
possédez un permis C.

Nous vous proposons un  
horaire libre, un salaire  
fixe, des frais de transport  
et une possibilité de  
véhicule d'entreprise.

Si vous aimez le contact, avez  
une bonne présentation,  
n'hésitez pas à nous envoyer  
votre dossier avec photo.  
A PREDIGE S.A. à l'att.  
de Mlle Oulevay,  
Rte de Cossonay 196,  
1020 Renens  
ou nous contacter au tél:  
038/ 21 15 81

22-345284

# LA VACANCIÈRE IBIZA FR. 14 950.-



OFFRE SUPER-LEASING: SEAT IBIZA 1,4 CLX Fr. 14'950.- / Leasing Fr. 6.95 par jour ou Fr. 210.85 par mois / 48 mois / 10 000 km par an / TVA comprise / SPANCAR, 5116 Schinznach-Bad, Tél. 056 - 43 95 95 / Fax 056 43 95 35

Tout, chez elle, rappelle les vacances: couleurs, silhouette, direction assistée de série, coffre de 270 litres plus dossiers arrière rabattables séparément. Et pour décourager les jaloux: blocage du démarreur. Options: ABS, coussin de sécurité et une motorisation pour tous les goûts. Pour ménager votre budget, demandez à votre agent SEAT de vous montrer cette voiture économe.

**SEAT**  
GROUPE VOLKSWAGEN

# LA SÉDUCTRICE CORDOBA FR. 18 200.-



Prix y compris TVA. SPANCAR, 5116 Schinznach-Bad, vous souhaite un essai sur route haut en couleur et vous soumettra volontiers une offre. Tél. 056 - 43 95 95 / Fax 056 43 95 35

La SEAT Cordoba séduit. D'abord par sa forme. Puis par son énergie toute méditerranéenne. De série: direction assistée, blocage du démarreur et dossiers arrière rabattables séparément. En option: coussins de sécurité (airbags) et ABS. Pour tester votre résistance à la séduction (essai sur route), adressez-vous à votre agence SEAT la plus proche.

**SEAT**  
GROUPE VOLKSWAGEN

# L'ÉCONOMIQUE TOLEDO FR. 25 200.-



OFFRE SUPER-LEASING: SEAT TOLEDO 1,8 GL Fr. 25'200.- / Leasing Fr. 12.25 par jour ou Fr. 372.75 par mois / 48 mois / 10 000 km par an / TVA comprise / SPANCAR, 5116 Schinznach-Bad, Tél. 056 - 43 95 95 / Fax 056 - 43 95 35

Économique et athlétique, la SEAT Toledo! Sa sécurité est de série: airbags à l'avant, renforts latéraux, ABS, blocage du démarreur et direction assistée. Sa propulsion conjugue fougue espagnole et fiabilité germanique: du moteur à essence 1,8 l jusqu'au turbo-diesel 1,9 l en passant par le 2,0 l à 16 soupapes. A présent, il existe également une version sport avec dispositifs de sécurité «Full Safety», becquet arrière et de nombreux extras.

**SEAT**  
GROUPE VOLKSWAGEN

**FULL SAFETY**  
2 Airbags + ABS  
renforts latéraux

## FEUILLETON

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

100

André Besson

# Le secret du colporteur

Roman

(Droits réservés: Editions Mon Village)

Hubert approuva en hochant la tête.

Elle le quitta et se dirigea vers la bâtisse dont une lueur tenue éclairait une fenêtre embuée. Il vit la jeune femme frapper contre la porte. Celle-ci s'ouvrit un instant après pour la laisser entrer, puis se referma derrière elle.

Le colporteur se retrouva seul

dans la nuit. Une impalpable avalanche continuait de crouler du ciel noir, abolissant les sons et le contour des choses. Il secoua une nouvelle fois ses vêtements pour en enlever, en partie, la carapace blanche. A présent qu'il ne marchait plus, le froid commençait à s'insinuer en lui. Il frissonna. Il était grand temps qu'il trouvât un refuge pour se garantir des assauts de la bise glaciale. Elle le harcelait sans pitié.

Ses yeux habitués aux ténèbres scrutèrent les alentours. A la recherche d'un recoin où il pût s'abriter. Malgré l'incessant tournoiment des flocons, il identifia deux formes immobiles au centre de la cour. L'une debout, au long bras dressé vers le ciel. L'autre allongée sur l'épais tapis blanc. Il s'agissait d'un puits à balancier et d'une auge à bétail en pierre.

Malgré l'engourdissement partiel de son esprit, la vue de l'abreuvoir réveilla brusquement en lui un souvenir précis. Il se rappela les termes de l'ultime confession de Félix Henry: «Le sac... Le sac du butin, il est... Il est sous la pierre de l'auge... Dans la cour de la ferme...»

Ces propos prononcés par le mourant lui remémorèrent aussi d'autres faits. Il se souvint qu'après son renvoi du château, l'ex-valet de chambre de M. Duchon avait rejoint Landresse, son village natal. Quant à ses deux complices, s'ils avaient tenté, après sa mort, de pénétrer par effraction dans cette ferme, c'était bien parce qu'ils soupçonnaient que le magot pouvait y être caché...

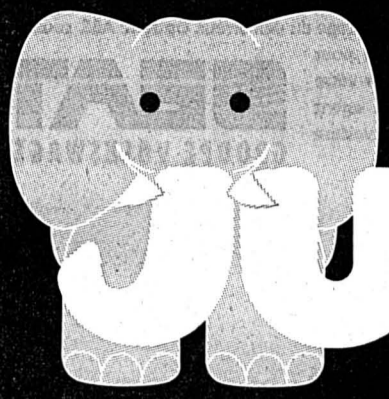
En proie à une forte émotion, Hubert se rapprocha de l'abreuvoir. Sans quitter sa balle, il s'agenouilla et, à tâtons, passa sa main sous le ré-

cupient. Malgré ses recherches actives, il ne trouva rien près du puits. Il en fut déçu. Toujours dans l'obscurité et les bourrasques, il poursuivit fébrilement ses investigations à l'autre extrémité du lourd bassin.

Au début, ses doigts gourds ne rencontrèrent rien d'anormal. Il allait renoncer lorsque soudain un bloc de pierre de forme oblongue bougea. Il l'agrippa des deux mains, le déscella non sans difficultés et finit par le dégager. Il masquait une cavité. Il y détecta aussitôt la présence d'un gros objet qu'il retira. Il s'agissait d'un sac en tissu grossier. Très lourd.

En maîtrisant péniblement le tremblement de ses mains, il dénoua la ficelle fermant la gueule du sac, inventoria au toucher son contenu. Des objets ronds roulèrent sous ses doigts.

(A suivre)



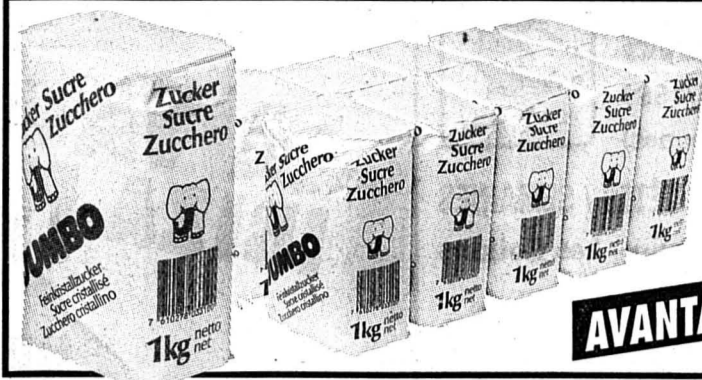
LA CHAUX-DE-FONDS

JUMBO

Mercredi, 04.10.1995

Semaine 40

L'HYPERMARCHÉ MEILLEUR MARCHÉ!



10 kg de sucre  
(Maximum 30 kg par achat)

10 x 1 kg  
**9.90**  
au lieu de 15.50

AVANTAGEUX



BANCOMAT INTERNATIONAL

# Steaks de cheval

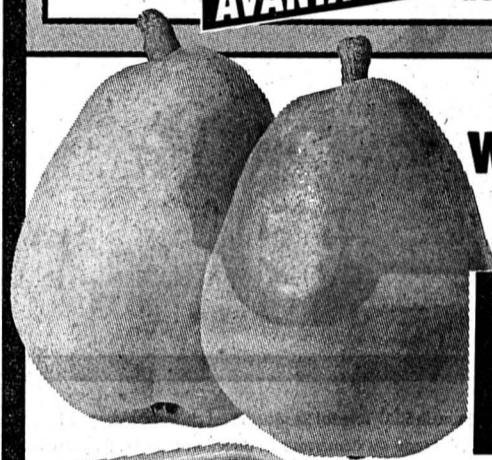
NOUVEAU À JUMBO

**19.90**  
1 kg  
au lieu de 27.-

Steaks de porc 1 kg  
Filet **17.90**  
au lieu de 25.-  
AVANTAGEUX

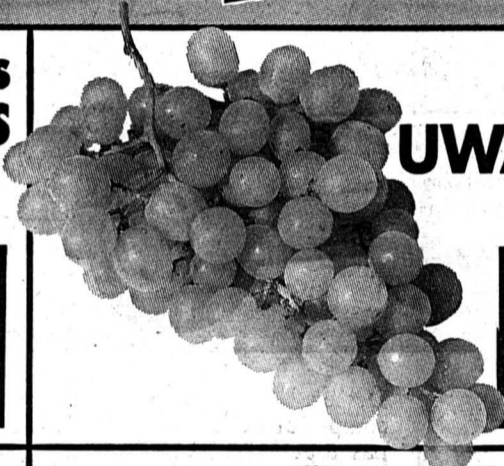
Rôti de veau roulé 1 kg  
Cou **19.90**  
au lieu de 27.-  
AVANTAGEUX

Fromage d'Italie 1 kg  
pièces 300-700 g **5.90**  
au lieu de 9.-  
AVANTAGEUX



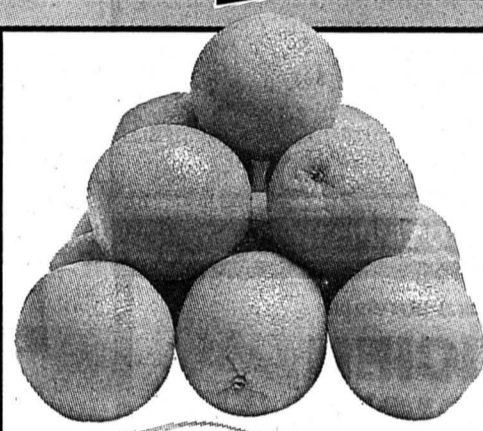
Poires WILLIAMS

1 kg  
**1.70**



Raisins UWA Italia Spéc.

kg  
**2.50**



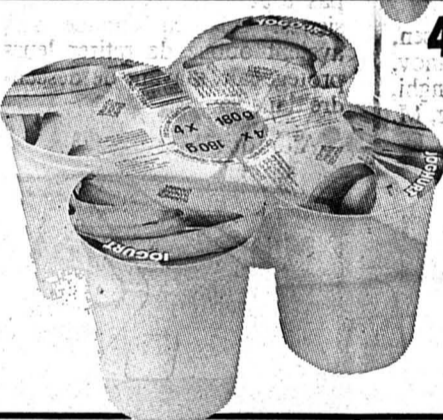
Oranges Valencia Lates

kg  
**1.60**



Bac de glace JUMBO  
11 parfums

2 litres  
**3.95**  
au lieu de 7.90  
1/2 PRIX



4 yogourts aux fruits JUMBO  
Divers arômes

4 x 180 g  
**2.20**

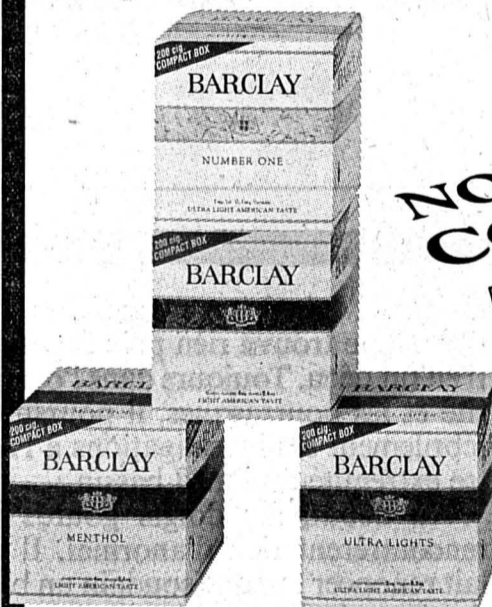


DASH Lessive complète

boîte 5 kg  
**9.90**  
au lieu de 16.90

## BARCLAY

Innovent toujours!



Prix Jumbo: **31.90**  
Prix au détail: **37.-**

NOUVEAU COMPACT BOX

Profitez également de l'activité promotionnelle de vente à la fin de cette semaine

- 200 cigarettes
- Même prix
- Plus pratique

## LE FESTIVAL DES VINS À JUMBO!

### Italiens

BARBERA DEL PIEMONTE  
BARDOLINO  
VALPOLICELLA  
ROSSO ou ROSATO TOSCANA  
MONTEPULCIANO D'ABRUZZO  
Vin rouge ou rosé  
FRASCATI



### Espagnols

PALACITO  
Vin rouge ou rosé  
LA VUELTA  
Rosé  
FRÈRE ETIENNE  
HERMOSO



### Français

CABERNET SAUVIGNON «Les Vignerons»  
MERLOT «Les Vignerons»  
LA CHÂTÉNIÈRE  
Vin rouge, blanc ou rosé  
CÔTES-DU-RHÔNE

SEULEMENT

chaque carton 6 x 75 cl

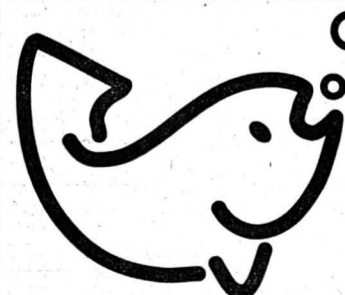
**15.-**

## DE NOTRE POISSONNERIE



Darnes de saumon

1 kg  
**13.-**  
au lieu de 22.-



Baudroie

1 kg  
**25.-**  
au lieu de 35.-



# Hockey sur glace - LNB: Bienne et le HCC partagent l'enjeu

## Un point, c'est tout

**La Suisse qualifiée pour 1998** - La Fédération internationale de hockey sur glace a, lors de son congrès de Budapest, décidé que le pays organisateur du tournoi mondial du groupe A sera, à partir de 1998, automatiquement qualifié. Ainsi la Suisse, qui militera en 1996 dans le groupe B faut-il le rappeler, est d'ores et déjà assurée de rejoindre le groupe A en 1998, puisque, cette année-là, elle organisera à nouveau le championnat du monde. (si)

### AUTRES PATINOIRES

**● GE SERVETTE - GRASSHOPPER 2-4**  
(2-2 0-0 0-2)

Les Vernets: 2480 spectateurs. Arbitre: M. Gobbi. Buts: 9e Wicky (McKim) 1-0. 13e Leibzig (Ledermann, Müller) 2-0. 15e Brutsch (Furrer, Virta) 2-1. 17e Paterlini (Hagmann, Nieminen) 2-2. 51e Ziegler (Schenkel) 2-3. 60e Furrer (Ayer, dans la cage vide) 2-4. Pénalités: 2 x 2' contre GE Servette, 3 x 2' contre Grasshopper.

**● THURGOVIE - COIRE 6-4** (4-2 0-1 2-1)

Guttingeursreutti: 2231 spectateurs. Arbitre: M. Marti. Buts: 5e Cherny 0-1. 6e Daoust (Wiesmann) 1-1. 10e Weisser (Daoust, Posma) 2-1. 14e Weisser (Daoust) 3-1. 15e Signorell (Belov, Cherny) 3-2. 19e Daoust (Othman, Weisser, à 5 contre 4) 4-2. 36. Belov (Cherny) 4-3. 44e Belov (Cherny, Bleiker) 4-4. 47e Daoust (Weisser, Othman) 5-4. 49e Stüssi (Schrepfer, Slehöfer) 6-4. Pénalités: 4 x 2' contre chaque équipe.

**● OLTEN - MARTIGNY-VALAIS 1-7**  
(1-3 0-0 0-4)

Kleinholz: 1600 spectateurs. Arbitre: M. Simic. Buts: 1re Rosol (Jelmini) 0-1. 14e Ackermann (Siren, Stucki, à 5 contre 4) 1-1. 16e Ecoeur (Jelmini, Fedulov, à 5 contre 4) 1-2. 18e Moret (Bonito, Ecoeur) 1-3. 43e Bonito (Kappeler) 1-4. 46e Andenmatten (Kappeler) 1-5. 47e Fedulov (Rosol, Moret, à 5 contre 3) 1-6. 47e Rosol (Jelmini, Moret, à 5 contre 4) 1-7. Pénalités: 6 x 2' contre chaque équipe.

**● LANGNAU - HERISAU 2-1** (0-0 2-1 0-0)

Ilfis: 4257 spectateurs. Arbitre: M. Friedli. Buts: 29e Lambert (U. Hirschi, Beutler) 1-0. 29e Friedrich (Horak, Tschiemer) 2-0. 39e Fust (Guay, Vilgrain, à 5 contre 4) 2-1. Pénalités: 10 x 2' contre Langnau, 8 x 2' contre Herisau.

**CLASSEMENT**

1. Grasshopper	4	4	0	0	17-11	8
2. Thurgovie	4	3	0	1	21-13	6
3. Chx-de-Fds	4	2	2	0	17-10	6
4. Martigny	4	2	0	2	20-19	4
5. Langnau	4	2	0	2	9-12	4
6. GE-Servette	4	1	1	2	11-11	3
7. Herisau	4	1	1	2	12-13	3
8. Bienne	4	1	1	2	15-18	3
9. Olten	4	1	1	2	8-16	3
10. Coire	4	0	0	4	18-25	0

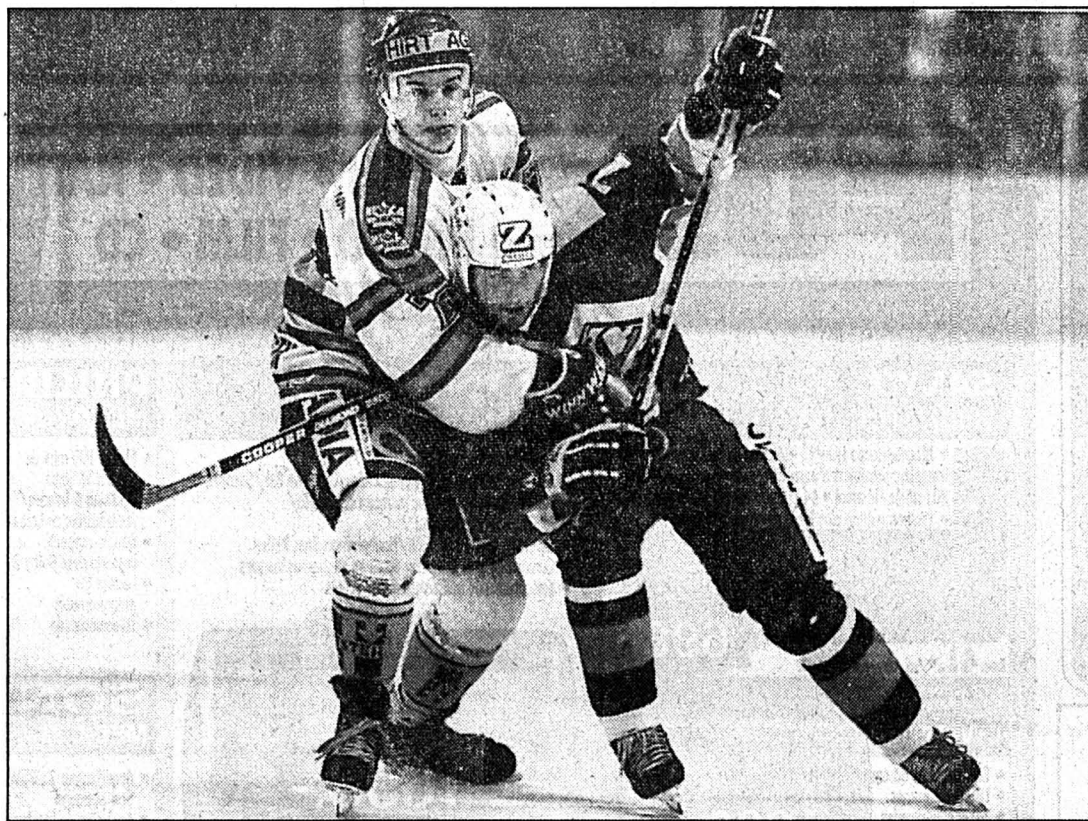
**PROCHAINE JOURNÉE**

Samedi 7 octobre. 17 h 30: Grasshopper - La Chaux-de-Fonds. 20 h: Bienne - Martigny-Valais. GE Servette - Thurgovie. Herisau - Coire. Langnau - Olten.

**● BIENNE - LA CHAUX-DE-FONDS 4-4 a.p.** (2-1 1-2 1-1 0-0)

Quelle tristesse, quelle misère! Ce premier derby de l'exercice aura constitué une amère déception, qui a débouché sur un bide monumental. Unis dans la médiocrité, incapables d'élever un tant soit peu les débats, les acteurs ont par moments fait peine à voir, l'artiste Kwartalnov étant le seul à parvenir à s'illustrer, et encore sporadiquement. Au bout du compte, un (non-) match que l'on s'empressera d'oublier, les deux équipes se voyant gratifiées d'un salaire princier avec le point récolté. Un point, c'est tout. Rideau!

Bienne  
Jean-François BERDAT



Michel Riesen - Jean-Marc Brunner

Biennois et Chaux-de-Fonniers sont restés bloqués hier au Stade de glace. (Impar-Galley)

Et si les têtes pensantes du hockey helvétique, dont on sait qu'elles ne sont jamais à court d'idées, décidaient de ne pas attribuer de points au terme de certains matches? Ce derby-là pourrait alors servir de modèle, tant il fut insipide à suivre, tant les coups d'éclat y furent rares. Si les deux équipes s'en sont retournées dos à dos, ce n'est finalement que justice, aucune d'entre elles ne méritant de l'emporter.

Vous l'aurez déjà compris, on n'a jamais vu au Stade de glace le HCC flamboyant qui avait laissé Thurgovie sur place samedi dernier. Certes, les gens des Mélézes ont droit à quelques circonstances atténuantes, privés qu'ils furent dès la douzième minute de Philippe Bozon, touché au genou dans un contact et qui

s'est immédiatement rendu à l'hôpital où l'on a tenté de déceler la nature de sa blessure. Quand on sait l'importance d'un joueur étranger, on peut comprendre que les Chaux-de-Fonniers aient dès lors évolué avec le frein à main.

Dès le premier engagement, on a compris que les acteurs n'étaient pas tout à fait dans leurs assiettes. Un peu comme s'ils avaient oublié de retirer leurs protège-lames avant de descendre dans l'arène.

Alors que la rencontre prenait des allures de mauvaise farce, Kwartalnov allait tout de même

tenter de secouer le cocotier. Via deux coups de patte dont il détiend jalousement le secret, le Russe donnait deux longueurs d'avance à une Bienne qui n'avait absolument rien démontré jusque-là, ne faisant que tirer parti des hésitations de la défense adverse. Entre ses deux réussites, Kwartalnov visa le poteau de Schnegg, très heureux en la circonstance. On n'ose imaginer ce qu'il serait advenu du HCC si d'aventure il s'était retrouvé avec trois buts de retard.

Menés et malmenés, les gens des Mélézes allaient pourtant refaire surface. Ils bénéficièrent dans un premier temps d'un ca-

deau de Boldin qui voulut jouer au plus malin avec Kohler. Relancés, les Chaux-de-Fonniers devaient connaître un nouveau coup d'arrêt dès la reprise lorsque Reber offrait le troisième à Donghi qui n'en demandait pas tant. La rencontre s'enflamma enfin, l'espace de trois petites minutes, soit le temps qu'il fallut à Elsener et à Leimgruber - superbe travail préparatoire d'Opplinger - pour rétablir la parité. Et puis plus rien ou si peu, soit un superbe solo de Shirajev qui a par ailleurs connu passablement de problèmes avec ses lames.

Le HCC fit par la suite figure de vainqueur possible, Gilles Dubois ayant surpris une seconde fois son copain Wahl. Hélas, il ne put s'opposer au rush rageur des Biennois qui égalisèrent par l'incontournable Kwartalnov qui transforma un penalty consécutivement à une faute de Bourquin sur De Ritz. La fin de match fut nettement à l'avantage des gens du lieu, l'occasion la plus nette ayant échoué à... Kwartalnov qui, durant la prolongation, échoua dans son duel avec Schnegg. L'équité sportive était ainsi préservée...

**DU CŒUR**

A l'issue de ce pauvre derby, Riccardo Fuhrer ne faisait pas la fine bouche. «Il est certain que ce ne fut pas un grand match, commentait le Bernois. Les gars ont toutefois compensé leurs erreurs individuelles en y mettant du cœur. Pour avoir «gratté» tout au long de la rencontre, ils ont parfaitement mérité ce point.»

Pour conclure sur une note un peu plus positive, on se réjouira que le HCC ait préservé son invincibilité. Et c'est peut-être même un très bon signe de ne pas s'être incliné tout en ayant commis autant d'erreurs, tels ces changements volants qui ont débouché sur plusieurs surnoms que les arbitres n'aperçurent pourtant pas, à une exception près. Tel, aussi, ce pourcentage très élevé de mauvaises passes. «Parfois, les gars ne savaient plus où donner le puck» constatait Riccardo Fuhrer.

Nul doute qu'il faudra se présenter sous un autre visage samedi à Zurich. Faute de quoi Grasshopper pourrait bien faire du petit bois... J.-F. B.

### En car avec le Fan's-Club

Le Fan's-Club du HCC organise un déplacement en car à Zurich, le samedi 7 octobre. Prix du déplacement: 32 francs pour les membres, 34 francs pour les non-membres. Le départ est fixé à 14 h 30 à la patinoire des Mélézes. Inscriptions au 038/45 11 61 jusqu'à vendredi, 18 h. Dix billets d'entrée gratuits seront tirés au sort dans le car. (Imp)

LNB 1995/96		Bienne	Coire	GE Servette	Grasshopper	Herisau	Langnau	Martigny	Olten	Thurgovie
<b>A l'extérieur</b>	<b>HCC</b>									
<b>A domicile</b>	<b>HCC</b>									
HCC		07.11	17.10	10.10	18.11	<b>4-4</b>	21.10	25.11	28.10	<b>6-2</b>
Bienne	<b>4-4</b>		19.11	21.11	24.10	11.11	14.10	07.10	14.11	<b>2-5</b>
Coire		23.01		16.12	13.02	20.01	30.01	09.01	03.02	28.11
GE Servette		21.11	21.10		14.10	10.10	18.11	<b>4-5</b>	28.10	24.10
Grasshopper		03.02	27.01		05.12	12.12	21.01	16.01	02.12	09.01
Herisau		14.11	17.10	25.11		<b>2-4</b>	28.10	<b>4-1</b>	19.11	<b>2-2</b>
Langnau		09.01	13.01	23.01		16.01	16.12	03.02	30.01	09.12
Martigny		07.10	<b>6-5</b>	14.11	07.11		25.11	28.10	11.11	17.10
Olten		07.12	02.12	30.01	28.11		05.12	21.01	13.02	03.02
Thurgovie		24.10	<b>3-4</b>	07.10	<b>4-3</b>	14.10		07.11	14.11	19.11
		28.11	12.12	09.12	27.01	23.01		13.02	09.01	02.12
Langnau		19.11	25.11	11.11	24.10	<b>1-3</b>	<b>2-1</b>		17.10	07.10
Martigny		20.01	06.02	28.11	07.01	09.12	13.01		16.12	30.01
Olten		14.10	18.11	<b>9-6</b>	21.10	<b>3-4</b>	10.10	21.11		07.11
Thurgovie		09.12	07.01	20.01	12.12	13.01	06.02	27.01		23.01
		<b>0-3</b>	10.10	<b>5-4</b>	11.11	21.11	21.10	18.11	<b>1-7</b>	
		13.02	16.01	06.02	21.01	07.01	20.01	12.12	05.12	
		11.11	28.10	<b>6-4</b>	18.11	21.10	17.10	10.10	<b>8-1</b>	25.11
		30.01	21.01	13.01	02.12	06.02	07.01	05.12	16.01	16.12

### Les joueurs se sont satisfaits du nul

## Tous d'accord

«Un point, c'est bien.» Tous en cœur, les joueurs de Bienne et du HCC ont repris cette phrase et affirmé se satisfaire du match nul qui a sanctionné ce premier derby horloger de la saison.

«On n'a surtout pas volé ce point, lançait le capitaine chaux-de-fonnier Boris Leimgruber. On s'est bien battu malgré la sortie prématurée de Bozon. Certes, nous ne sommes pas bien entrés dans le match, mais par la suite, nous sommes bien revenus. Je pense d'ailleurs que l'absence de Bozon nous a donné une motivation supplémentaire, car nous voulions compenser, car nous voulions compenser, car nous voulions compenser...»

Très sollicité, à l'image des autres attaquants, Gilles Dubois se montrait satisfait de sa prestation sur son ancienne patinoire. «Je voulais bien jouer ici et je crois que je ne m'en suis pas trop mal tiré, commentait-il. Cela m'a fait particulièrement plaisir de marquer mes deux premiers buts de la saison ce soir. A part ça, je ne pense pas que ce fut une rencontre de très bonne qualité. Il y a surtout eu

du suspense et je crois que le nul est tout à fait équitable.»

De son côté, Guido Pfofi, ancien joueur du HCC et capitaine de Bienne, ne crachait pas non plus sur le point récolté: «C'était dur, car le HCC est une bonne équipe. Je pense que le résultat est correct, mais je regrette que nous n'ayions pas pu mener plus largement au terme du premier tiers-temps. Pour ce qui est des retrouvailles avec mes anciens coéquipiers, je n'y ai plus pensé lorsque j'étais sur la glace.» En fait, le seul à avoir mal digéré ce match nul n'était autre que Jean-Luc Schnegg: «Je n'ai pas eu de chance sur le penalty. Je suis parti du bon côté et le puck est passé au seul endroit où il y avait un espace. Je ne sais pas si Kwartalnov a eu de la réussite, mais moi j'ai eu de la poisse.»

Spectateur de ce derby, Laurent Stehlin aurait bien voulu y prendre part, mais il a encore une fois dû renoncer, sa blessure à la main l'empêchant de tenir sa place convenablement. «J'ai essayé, mais ça n'allait pas, déplorait-il. Cela dit, je crois que je pourrai être compétitif samedi contre Grasshopper.» Voilà une bonne nouvelle. J.C.

# NOUVEAU: DÈS AUJOURD'HUI PRODUITS LAITIERS



Rue Bournot 35  
Centre Migros Le Locle

**MORGON**  
AC 1993 P. GRIMAUDET  
bouteille 5.95 carton de 6  
**VIN DE PAYS DU RHÔNE** «FOUQUEROLLES»  
Rouge «FOUQUEROLLES»  
bouteille 3.70 carton de 6  
**JUMILLA**  
Rouge «PANDILLA»  
litre 2.10

34.50

20.95

2.10

**CONTREX** bout. 1.10 5.95  
PET MAXI 6 x 150 cl

**CARDINAL** 4.95  
6-PACK 6 x 33 cl

**SUZE** litre ?

**OMO** 24.90  
Lessive 2 x 5 kg

**KELLOGGS** 2.50  
CORN FLAKES 375 g

**MAESTRO LORENZO** 5.95  
JACOBS 28 portions

## NEUE PISTE!

LOCATION  
• Tous les jours ouvertes, aussi dimanche  
• Sans permis  
• Nouveau: parc d'enfants

**KARTVERMIETUNG**  
• Täglich offen, auch sonntags  
• Kein Fahrausweis erforderlich  
• Neu: Kinderspielplatz



**KARTBAHN LYSS**  
Tel. 032 82 22 33

Chez Walthert & Fasel  
Caravanes, entretien

**Grande exposition d'occasions et neuves à des PRIX...**

Tél./fax: 024/22 44 00  
Av. de la Plage, Yverdon-les-Bains  
196-774519

### IMMOBILIER

### HORLOGERIE - BIJOUTERIE à remettre

pour raison d'âge. Région lémanique. Affaire intéressante pour horloger qualifié ou bijoutier-artisan.

Ecrire sous chiffre C 22-342438 à Publicitas, case postale 3540, 1002 Lausanne 2.

## FUST TV • HI-FI • VIDEO • NATEL • PHOTO • FILM • CD

En permanence, appareils d'exposition, de démonstration et d'occasion à des prix super avantageux!

Fust chez Jelmeli GRAND PASSAGE

PIONEER SONY PHILIPS NOVATRONIC SANYO JVC Panasonic BOSCH Canon OLYMPUS COMPAQ

### SANYO VHR-774 EG

• Magnétoscope HQ-VHS • 4 têtes de lectures/système Longplay; possibilité d'enregistrement jusqu'à 8 h • Son HiFi stéréo/bi-canal • 44 programmes/Tuner hyperbandes • Programmation plus facile grâce au SHOW-VIEW



698.-  
Loc. 41.-/m. abo-service incl.

### NOVATRONIC CTV-2595 TX

• Ecran couleur 63 cm  
• 100 programmes  
• Tuner hyperbandes Pal/Secam-L  
• Télétexte-TOP avec mémoire des pages  
• son HiFi stéréo  
• Commande par menus sur écran

890.-  
Loc. 53.-/m. abo-service incl.

### SONY KV-B 2923 B

• Ecran Super Trinitron "Fine Pitch" 72 cm  
• 60 programmes/Tuner hyperbandes/Système Pal/Secam-L  
• Télétexte intelligent avec mémoire des pages/Ajustable au format 16:9  
• Son HiFi stéréo 2 x 35 W/Haut-parleurs Bass Reflex  
• Commande par menus sur écran en différentes langues  
• Télécommande utilisable des deux côtés



1698.-  
Loc. 76.-/m. abo-service incl.

### PHILIPS Mini FW-26

• Chaine HiFi mini de 2 x 25 W Sinus  
• Egaliseur 5 bandes/Amplificateur de basses  
• Double magnéto-cassette avec Bobby B  
• Lecteur CD programmable  
• Télécommande

495.-  
Loc. 27.-/m. service-abo incl.

### SONY MHC-C 33

• Amplificateur 2x35W Son Surround  
• Analyseur de spectre 5 bandes  
• Radio avec 40 stations programmables/Timer  
• Double magnéto-cassette avec autoreverse  
• Changeur programmable pour 5 CD/Télécommande

998.-  
Loc. 43.-/m. service-abo incl.

### COMPAQ Presario CDS 972



2790.-  
DES MAINTENANT, AVEC BON POUR WINDOWS '95!

• Intel Pentium 75 MHz  
• 8 Mo RAM/disque dur 720 Mo  
• CD-ROM: Quad-Speed • Carte-son 16 bits  
• Logiciels: -MS-Windows • MS-Works • MS-Money  
• Ecran Compaq 14" • 3 ans de Garantie

Microsoft Windows 95 Upgrade, CD ou 3.5" 148.-  
Microsoft Office 95 Standard Upgrade 529.-  
Microsoft Office 95 Professional Upgrade 749.-

**FUST Garantie 5 étoiles** \*\*\*\*\*  
\* Prix minimal garanti (remboursement si le produit est offert ailleurs officiellement moins cher dans les 5 jours)  
\* Service garanti (livraison et raccordement)  
\* Service de réparation garanti  
\* Conseils professionnels garantis  
\* Vaste choix garanti comprenant toutes les grandes marques

Maintenant dans toutes les succursales RTV

**disc-in** Pour CD, vidéo et games  
Jeux SUPER NINTENDO: dernière nouveautés Super Mario World (Yoshi's Island) 2

La Chaux-de-Fonds  
La Chaux-de-Fonds  
Bienna  
Neuchâtel  
(PC = proposent également des ordinateurs)  
Réparation rapide toutes marques  
Service de commande par téléphone  
Computer-HOT-LINE (Fr. 2.-/minute)  
5-2669-42 4x4

Hyper-Fust, bd des Eplatures 44 039 26 1222 (PC)  
Jumbo 039 26 94 44  
Hyper-Fust, route de Soleure 122 032 52 16 02 (PC)  
Torre, rue des Terreaux 7 038 25 51 52  
et dans toutes les succursales  
Jelmeli  
INNOVATION • AUX ARMOURINS

## Garage du Puits

Frédéric Winkelmann

Puits 8-12

2300 La Chaux-de-Fonds

## SOL HEIMO & FILS SA

Tapis  
Parquets  
Plastiques  
Entretien  
Stores

Maîtrise fédérale  
Tél. 039/28 16 24  
rue du Parc 9  
La Chaux-de-Fonds



Vitrierie Nouvelle Miroiterie

**F. Hecht**  
Numa-Droz 4, 2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 60 21, Natel 077/37 47 67

# 11e Bourse aux jouets

La Chaux-de-Fonds

Poupées, trains, autos  
jouets anciens

Samedi 7 octobre 1995  
Salle de l'Ancien-Stand  
de 10 à 16 heures dans les deux salles  
Restaurant réservé pour la bourse

Vente Echange

Un nouvel antidote contre les coups de froid.  
Le nouveau profil des fenêtres en plastique Ego-Kiefer, champion de l'isolation.

**EgoKiefer**  
Fenêtres et portes

Jean Claude, menuiserie-ébénisterie  
Rue du Doubs 154, 2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 19 35, fax 039/23 85 19

Votre station-service pour faire le plein

**Esso**

**Garage Béring & Co**

Fritz-Courvoisier 34  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 42 80

**G.DENTAN**  
ÉTANCHEITE  
J. RYSER SA

Rue des Entrepôts 41  
Case postale 713  
2301 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/26 85 25  
Fax 039/26 96 77

Belleaux 4  
2000 Neuchâtel  
☎ 038/25 74 81

**CARBURANTS SA**  
COMPTOIR GÉNÉRAL

Bois - Charbon  
Charbon de bois  
Mazout - Benzine - Huiles

Entrepôts 37  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/26 44 44

HÔTEL DE LA CROIX-D'OR  
**Il Caminetto**  
Restaurant, bar, pizzeria

**La chasse**  
Selle, râble, médailles, civet cailles  
Salle pour sociétés, banquets, etc.  
Balance 15 José et Manuela Nieto  
La Chaux-de-Fonds ☎ 039/28 43 53

**Carrosserie des Grandes-Crosettes**

Travail de qualité  
☎ 039/23 14 85

**JEANMAIRE SA**

TRANSPORTS INTERNATIONAUX  
CAMIONNAGE DÉMÉNAGEMENTS  
GARDE - MEUBLES  
LOCATION CONTAINERS

Avenue Léopold-Robert 141-145  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/26 18 28 Fax 039/26 18 31

**HOBBY MODELL**

Modèles en tous genres  
Achat - Vente - Réparations

D. JANSON - Premier-Mars 15  
Case postale 2237, 2302 La Chaux-de-Fonds  
Tél. Fax 039/28 90 26

Tennis - European Indoors: Martina Hingis en trois sets

# Toujours aussi irréprochable

Martina Hingis (WTA 16) demeure toujours aussi irréprochable. Elle a entamé sa deuxième saison sur le circuit professionnel en signant une victoire à l'arraché qui en dit long sur les qualités de batteuse de cette jeune fille qui vient de fêter son quinzième anniversaire. Face à Amy Frazier (WTA 18), la Saint-Galloise a dû rester 1 h 54' sur le court avant de s'imposer 6-3 6-7 (1-7) 6-3 dans ce premier tour bien périlleux des European Indoors de Zurich.

Face à l'Américaine, victorieuse de Mary Pierce lors du dernier US Open, Martina Hingis a su rebondir parfaitement après la perte rageante de la deuxième manche dans laquelle, à 5-4 30-0 sur son service, elle fut à deux points du match...

Mais dans le dernier set, malgré un break concédé d'entrée, la Suisse a affiché une plus grande maîtrise nerveuse que sa rivale pour conclure victorieusement ce premier tour. Demain, elle sera à nouveau opposée à une Américaine, Mary-Joe Fernandez ou Chenda Rubin. Un huitième de finale qui, quelle que soit l'adversaire, s'annonce encore bien délicat.

## BONNE PREMIÈRE BALLE

Ce succès démontre, s'il est encore besoin, les progrès accomplis par Martina en une année. L'an dernier, si elle avait affronté Amy Frazier plutôt que la modeste Patty Fendick pour ses grands débuts sur le circuit, elle n'aurait sans doute pas gagné.

Même s'il est encore loin de posséder la puissance de celui de Steffi Graf, son service ne fut pas cette fois une lacune dans son jeu, mais bien un atout avec cette première balle qui fuse sur les lignes.

L'opposition entre ces deux joueuses du top 20 qui évoluent



Martina Hingis

La Saint-Galloise a dû passer près de deux heures sur le court pour éliminer Amy Frazier. (Keystone-Bieri)

dans un registre similaire, a, dans la première heure, souri à Martina Hingis. Mais en prenant davantage de risques à l'échange, Amy Frazier s'est progressivement hissée au niveau de sa rivale pour réussir, contre toute attente, à empêcher le deuxième set au tie-break.

Dans ce jeu décisif, Martina

commettait quatre fautes directes qui ne pardonnaient pas. La Saint-Galloise n'avait certainement pas encore digéré la perte de ce fameux dixième jeu, lorsqu'à 30-0, sa première balle l'avait trahie...

Martina Hingis rejoint parmi les qualifiées pour les huitièmes

de finale l'étonnante Patty Schnyder. La Bâloise, qui dispute à Zurich son premier tournoi WTA, affrontera aujourd'hui à 17 h 30 Mary Pierce, la grande favorite de ces European Indoors. Cette rencontre sera diffusée en direct sur Suisse 4.

(si)

Hockey sur glace - LNA: Rapperswil continue

## Au tour de Zurich

Amputée d'une rencontre - Le match Kloten - Lausanne a été reporté en raison de la brume qui s'était formée au-dessus de la glace du Schluefweg - la quatrième journée du championnat de LNA a permis à Rapperswil de poursuivre sa série victorieuse aux dépens de Zurich. Dominé chez lui par Berne, FR Gottéron attend toujours, en revanche, ses premiers points.

Devant 6000 spectateurs, dans un Lido comble, le leader n'a pris le meilleur sur Zurich qu'à

l'usure: après avoir été mené au terme de la première période (1-2), Rapperswil a dû attendre la 49e pour prendre deux longueurs d'avance (5-3) et un ascendant définitif sur les visiteurs.

Ambri-Piotta a confirmé ses bonnes dispositions en s'imposant 4-1 à Zoug, où il n'avait plus gagné depuis novembre 1990. Deux réussites en quatorze secondes de Chibirev et Heldner à la 8e ont placé les Léventins sur la bonne orbite.

FR Gottéron ne démerite pas,

mais ne parvient toujours pas à gagner: les hommes de Kjell Larsson ont longtemps résisté à Berne à Léonard, effaçant à deux reprises un but de retard, avant de s'incliner 2-4 sur deux réussites inscrites dans les 180 dernières secondes. Considéré comme l'un des principaux favoris du championnat, Lugano continue à décevoir: les Tessinois se sont inclinés 5-7 à Davos, après avoir mené 4-3 à la mi-match.

A cinq minutes de la fin, le score était encore nul 5-5... (si)

## SUR LES PATINOIRES

### ● RAPPERSWIL - ZURICH 6-3 (1-2 2-1 3-0)

Lido: 6000 spectateurs (guichets fermés).

Arbitre: M. Clemençon.  
Buts: 6e Richard (Rogenmoser) 1-0. 15e Lebeau (Princi) 1-1. 20e Salis (Lebeau, à 5 contre 4) 1-2. 27e Kradolfer (Rufener) 2-2. 31e Rogenmoser (Soguel) 3-2. 34e Fortier (Princi) 3-3. 42e Soguel (Thöny, Camenzind) 4-3. 49e Thibaudeau (Bachofner, Richard, à 5 contre 4) 5-3. 59e Richard (Thibaudeau, Bachofner, dans la cage vide) 6-3.

Pénalités: 4 x 2' contre chaque équipe.

Rapperswil: Bayer; Sigg, Bünzli; Capaul, Muller; Rutschi, Kradolfer; Bachofner, Richard, Thibaudeau; Camenzind, Thöny, Soguel; Rufener, Werder, Meier; Rogenmoser, Hofstetter.  
Zurich: Papp; Kout, Salis; Princi, Steck; Steiger, Hager; Lebeau, Fortier, McLaren; Brodmann, Zeiter, Vollmer; Micheli, Jeannin, Ivankovic; Lüber, Morger, Gauch.

### ● ZOUG - AMBRI-PIOTTA 1-4 (0-2 1-1 0-1)

Herti: 6527 spectateurs.  
Arbitre: M. Stalder.  
Buts: 8e Chibirev (Kvartalnov, Riva) 0-1. 8e Heldner (Vigano, Szczepaniec) 0-2. 30e Muller (Yaremchuk) 1-2. 31e Peter Jaks (Chibirev, à 5 contre 4) 1-3. 53e Chibirev (Kvartalnov, Fritsche) 1-4.  
Pénalités: 1 x 2' plus 1 x 5' (Yaremchuk) plus pénalité disciplinaire de match (Yaremchuk) contre Zoug, 4 x 2' contre Ambri-Piotta.

### ● FR GOTTÉRON - BERNE 2-4 (0-1 2-1 0-2)

Saint-Léonard: 6187 spectateurs.

Arbitre: M. Bertolotti.  
Buts: 12e S. Leuenberger (Haapakoski, Orlando, à 5 contre 4) 0-1. 30e Lüthi (Heim, Descloux) 1-1. 38e Triulzi (Orlando) 1-2. 39e Lomakin 2-2. 58e Friedli (Vrabec) 2-3. 60e Steinegger (Orlando, dans la cage vide) 2-4.

Pénalités: 4 x 2' contre FR Gottéron, 7 x 2' contre Berne.

FR Gottéron: Meuwly; O. Keller, Brasey; Bobillier, Streit; Egli, Descloux; Khomoutov, Lomakin, D. Meier; Brown, Rottaris, Schaller; Heim, Lüthi, M. Leuenberger.  
Berne: Tosio; Haapakoski, Steinegger; S. Leuenberger, Langer; Voisard, Rauch; Sommer; Friedli, Vrabec, Montandon; Triulzi, Orlando, Howald; L. Leuenberger, Léchenne, A. Keller; Fuchs.

### ● DAVOS - LUGANO 7-5 (3-2 2-3 2-0)

Eisssporthalle: 3150 spectateurs.

Arbitre: M. Schmid.  
Buts: 4e Balmer (Honegger, à 5 contre 4) 1-0. 4e Fair (Lebeau) 1-1. 6e De Angelis (Lebeau, Fair, à 5

contre 4) 1-2. 11e Kovaljev (Alston) 2-2. 16e Balmer (Weber) 3-2. 29e Kobel (Bertaggia) 3-3. 31e De Angelis (Fair) 3-4. 33e Equilino (Gianola, Hodgson) 4-4. 35e Von Arx (Rüthemann) 5-4. 40e Jenni (Ton, Bertaggia) 5-5. 55e Weber (à 5 contre 4) 6-5. 60e Hodgson (Alston) 7-5.  
Pénalités: 2 x 2' contre Davos, 3 x 2' contre Lugano.

Davos: Wieser; Honegger, Balmer; Equilino, Gianola; Brich, Gazzaroli; Roth, Weber, Cramer; Schocher, Hodgson, Näser; Rüthemann, Von Arx, Müller; Kovaljev, Stirnimann, Alston.

Lugano: Weibel; Niederöst, Sutter; De Angelis, Tschumi; Bertaggia, Schafhauser; Ton, Büttler, Jenni; Togni, Lebeau, Fair; Kobel, Aeschlimann, Eberle.

### ● KLOTEN - LAUSANNE RENVOYÉ

#### CLASSEMENT

1. Rapperswil	4	4	0	0	21-10	8
2. Ambri-Piotta	4	3	0	1	12-7	6
3. Berne	4	3	0	1	16-13	6
4. Davos	4	2	0	2	15-15	4
5. Zoug	4	2	0	2	12-15	4
6. Kloten	3	1	1	1	9-8	3
7. Lugano	4	1	1	2	14-16	3
8. Lausanne	3	1	0	2	10-12	2
9. Zurich	4	1	0	3	12-18	2
10. Gottéron	4	0	0	4	9-16	0

#### PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 7 octobre. 20 h: Ambri-Piotta - Kloten. FR Gottéron - Lugano. Rapperswil - Davos. Zoug - Berne. Zurich - Lausanne.

## BRÈVES

### Football

#### Coupe de la League: MU éliminé

Manchester United a été éliminé au deuxième tour de la Coupe de la League par une équipe de troisième division, York City. Battu 0-3 au match aller, MU n'a pu redresser que partiellement la situation en s'imposant 3-1 à l'extérieur. Autres résultats des matches-retour: ARSENAL - Hartlepool 5-0 (aller 3-0). Brentford - BOLTON 2-3 (0-1). Notts County - LEEDS 2-3 (0-0). Peterborough - ASTON VILLA 1-1 (0-6). Rotherham - MIDDLESBROUGH 0-1 (1-2). YORK (3e div.) - Manchester United 1-3 (3-0). En majuscules, les équipes qualifiées.

#### On a joué en Ecosse

Première division. Match avancé de la sixième journée: Glasgow Rangers - Motherwell 2-1. Classement: 1. Glasgow Rangers 6/15. 2. Aberdeen 5/10. 3. Celtic Glasgow 5/10. 4. Hibernian 5/9.

#### Les Autrichiens ont évolué

Première division: Admira/Wacker - AK Graz 0-2. Austria Vienne - Tirol Innsbruck 1-0. Ried - Vorwärts Steyr 3-1. Austria Salzburg - Rapid Vienne 0-3. Sturm Graz - ASK Linz 3-1. Classement: 1. Rapid Vienne 23. 2. Sturm Graz 18. 3. AK Graz 17. 4. ASK Linz 16. 5. Ried 15.

#### Feyenoord limoge van Hanegem

L'entraîneur de Feyenoord Rotterdam, Willem van Hanegem, a été limogé par la direction du club. Sous sa direction, ces trois dernières saisons, Feyenoord Rotterdam avait remporté un titre de champion de Hollande (1993) et deux coupes nationales (1994 et 95). L'intérim sera assuré par l'entraîneur-adjoint, Geert Meyer.

#### Deux matches ce soir en deuxième ligue

Deux matches de deuxième ligue se jouent ce soir: à 20 h, Bôle accueille la réserve de Serrières alors qu'à 20 h 15, Fontainemelon reçoit Deportivo. En outre, dans le cadre des quarts de finale de la Coupe neuchâteloise, Les Ponts-de-Martel donnent la réplique à Noiraigue aux Biolles (20 h), Saint-Blaise recevant pour sa part Hauterive (20 h 15).

## Résultats

Simple dames. Premier tour: Hingis (S) bat Frazier (EU) 6-3 6-7 (1-7) 6-3. Kruger (AFS) bat McNeil (EU) 4-6 6-4 6-4. De Swaardt (AFS) bat Boogert (Hol) 7-6 (8-6) 6-2. Schultz (Hol-8) bat Feber (Be) 6-3 6-1. Werdel-Witmeier (EU) bat Tauziat (Fr) 6-4 6-2. Sukova (Tch) bat Zvereva (Blr-6) 3-6 7-6 (8-6) 6-4. Garrison (EU) bat Kochta (All) 6-1 6-3.  
Double dames. Premier tour: Adams-Garrison (EU) battent Frazier-Po (EU) 6-2 6-3.

Tournoi de Toulouse: Marc Rosset passe

## En deux sets

Tête de série numéro deux du tournoi de Toulouse, Marc Rosset s'est qualifié pour le deuxième tour en battant le qualifié belge Dick Norman (ATP 114) en deux manches, 6-2 7-6 (7-4), et 1 h 17' de jeu. Le champion olympique, qui n'avait plus gagné une rencontre en indoor depuis novembre 94 (victoire sur Kafelnikov à Moscou), affrontera cet après-midi l'Américain Richey Reneberg (ATP 64).

Face au seul joueur sur le circuit qui le domine en taille (Norman, quart de finaliste cette année à Wimbledon, mesure 204 cm), Rosset a assuré l'essentiel malgré un service en demi-teinte: huit aces, mais seulement 54% de réussite en première balle.

Le Genevois - qui n'a pas perdu sa mise en jeu de tout le match - a enlevé la première manche au pas de charge, grâce à deux breaks au premier et septième jeux, sans jamais être inquiété sur son propre engagement.

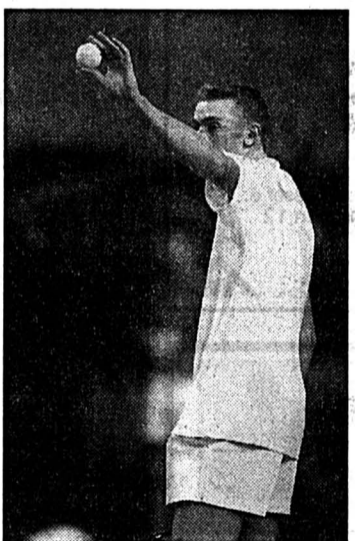
### AU TOUR DE RENEBERG?

Avec un Norman plus incisif au service, le second set (1 h 07') fut beaucoup plus difficile pour le Suisse, contraint de sauver une balle de break au deuxième jeu et... trois balles de set à 5-6. Au tie-break, Rosset se retrouvait mené 0-2 avant d'aligner quatre points d'affilée. A 5-4 en sa faveur, un service gagnant suivi d'un revers sorti par le Belge sur l'un des rares échanges de la partie donnait la victoire au Genevois, sur un score très proche de celui qui avait permis à Jakob Hlasek de dominer Norman à Bordeaux le mois dernier (6-1 7-6).

«Avec lui, ça passe ou ça casse. Il ne sert que des premières balles et prend 100% de risques sur tous les points. Impossible de poser son jeu ou de songer à préparer ses coups, analysait le Suisse. Reneberg? Ce sera un autre match, sans aucun doute plus difficile. L'Amé-

ricain est plus solide du fond du court que Norman.»

Rosset a rencontré une fois le Texan, en mars 91 à Key Biscayne. Il s'était incliné 7-6 3-6 6-3.



Marc Rosset

Rendez-vous avec Reneberg. (Lafargue)

### RÉSULTATS

Simple messieurs. Premier tour: Escudé (Fr) bat Karbacher (All-5) 7-6 (7-3) 6-2. Vacek (Tch) bat Roux (Fr) 4-6 6-1 7-5. Gilbert (Fr) bat Delaitre (Fr) 6-3 0-6 7-6 (7-4). Bjorkman (Su-6) bat Russecki (GB) 3-6 7-6 (7-2) 6-2. Reneberg (EU) bat N'Goran (Cdi) 5-7 6-4 6-1. Rosset (S-2) bat Norman (Be) 6-1 7-6 (7-4). Santoro (Fr) bat Barthez (Fr) 6-4 6-3. De Wulf (Be) bat Sinner (All) 6-2 6-2. Pioline (Fr) bat Raoux (Fr) 4-6 6-4 6-4. Boetsch (Fr/4) bat Chesnokov (Rus) 6-3 6-4. Kucera (Slo) bat Forget (Fr) 7-6 (7-3) 6-3. (si)

### LA PHRASE DU JOUR

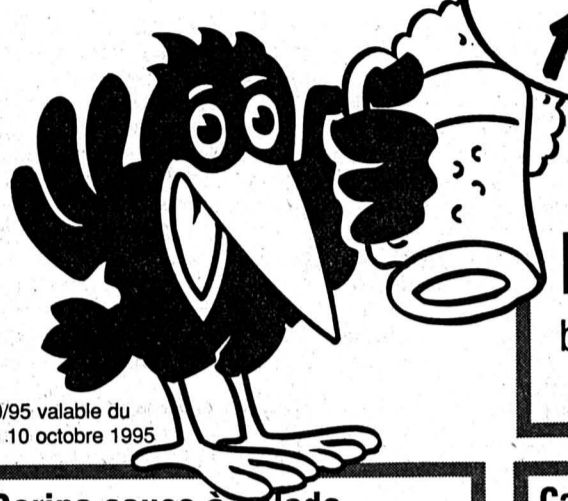
«Vu les conditions, on ne peut être que satisfait de ce résultat.»

Riccardo Fuhrer

# PICK PAI

Le Discounter de marques

**Hello Dolly: →**  
**156 400 848!**



B 40/95 valable du  
4 au 10 octobre 1995

### Grand concours!

Appelez (86 centimes/minute) et gagnez:

- 14 x Broadway New York
- 1000 poupées en porcelaine:

Conseil: N'oubliez pas le nom de ces poupées:  
Natasha, Jessica, Daniella, Rachel, Crystal,  
Laura, Rosa, Louisa

## Bière Kaiser

boîte de 50 cl

**29%**  
**-69**  
**-98**



**Le gros lot!**

### Dorina sauce à salade

Thousand Island  
6,5 dl ~~3.30~~ **2.39**

### Rioja Glorioso DO

1991  
7,5 dl ~~8.95~~ **6.98**

### Clausthaler

50 cl ~~1.44~~ **1.08**  
+ dépôt

### Merkur Espresso

Typico  
port. 28 x 7.8 g ~~6.30~~ **5.15**

### Suchard Express

2 x 1 kg  
recharge ~~16.95~~ **14.95**

### Pedigree Pal

boeuf  
1230 g ~~3.74~~ **2.99**

### Darling litière pour chats

10 litres ~~3.99~~ **2.67**

### Cailler Frigor Carrés

lait, noir  
36 pcs, 270 g ~~8.35~~ **6.95**

### Sucre cristallisé fin

1 kg ~~1.40~~ **1.15**

### Dôle Blanche

les Clarelles  
1994, 7,5 dl ~~9.95~~ **7.97**

### Dixan

5 kg ~~16.90~~ **9.90**

### Perrier têtes au choco

4 x 30 g  
4 pcs cabas ~~7.16~~ **5.72**

### Dorina sauces à salade

délice / provençale  
6,5 dl ~~2.95~~ **2.39**

### Henniez maxi légère

1,5 litre pet ~~1.15~~ **0.85**

### Darling Premium

pour chats  
toutes les sortes ~~0.85~~ **0.50**

## LES OCCASIONS DE L'AVENIR

### LA GARANTIE D'UN BON ACHAT

- MAZDA 323 1.3i-16 GLX Ultra**  
1993, 30 000 km, Fr. 13800.-
- MAZDA 323 1.8i-16 GLX**  
1990, 83 300 km, Fr. 9900.-
- MAZDA 323 1.8i-16 GLX 4WD**  
1990, 44 000 km, Fr. 13500.-
- MAZDA 323 1.3i-16 LX**  
1992, 34 000 km, Fr. 11800.-
- MAZDA 323 1.8i-16 GLX**  
1993, 45 000 km, Fr. 14 900.-
- MAZDA 323 F 1.8i-16 GLX**  
1991, 71 000 km, Fr. 12 400.-
- MAZDA 626 2.2i GLX Ultra**  
1991, 80 000 km, Fr. 12 800.-
- MAZDA 626 2.2i GLX Ultra**  
1991, 74 000 km, Fr. 13 600.-
- MAZDA 626 2.2i GLX  
Station 4WD**  
1992, 65 000 km, Fr. 16 600.-
- MAZDA 626 2.0i-16 GLX**  
1992, 76 000 km, Fr. 15 500.-
- MAZDA 626 2.0i-16 GLX**  
1993, 80 000 km, Fr. 16 400.-

*Garage de l'Avenir*

rue du Progrès 90, La Chaux-de-Fonds  
tél. 039/23 10 77

132-776734



## MÉDICAMENTS HOMÉOPATHIQUES

(Doses, granules, gouttes,  
suppositoires, ampoules...)  
sont préparés par nos soins  
dans les plus brefs délais

pharmacie  
**pillonel**

Laboratoire homéopathique  
OUVERT TOUS LES JOURS  
Livraisons à domicile  
Balancier 7-et Serre 61  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 46 46/47

132-784681

## IMMOBILIER

## espace & habitat

### À VENDRE

### Résidence "Le VERGER" Le Locle Offre exceptionnelle



### VILLAS TERRASSES DE 4,5 & 5,5 pièces

A vendre sur plan dès Fr. 375'000.-

Garage indépendant. Finition au gré de  
l'acquéreur. Grande salle de jeux pour enfants.  
Très belle vue avec excellent ensoleillement.  
Possibilité de livraison brute avec un important  
rabais à discuter.

☎ 039 / 23 77 77

132-776804

A louer ou à vendre à La Chaux-de-Fonds

## SURFACES INDUSTRIELLES

de 100 à 900 m<sup>2</sup>.

Toutes facilités pour accès et distribution de marchandises.

Pour tous renseignements, écrire sous chiffres 0 132-774650 à  
Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

## IMMOBILIER



A louer tout de suite  
ou pour date à convenir  
à La Chaux-de-Fonds

### Locaux de 21 m<sup>2</sup>, 63 m<sup>2</sup>, 75 m<sup>2</sup> et 377 m<sup>2</sup>

Situés à la rue Jacob-Brandt 1.  
Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à:  
Gérançia & Bolliger SA, avenue Léopold-Robert 12  
2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 77

MEMBRE  
UNPI

132-776779



A LOUER (ou à vendre) à Tramelan  
dans immeuble moderne et fonctionnel

### SURFACES COMMERCIALES

pour industrie, artisanat, bureaux, expositions,  
dès 100 m<sup>2</sup> à Fr. 95.-/m<sup>2</sup>/an ou dès 475 m<sup>2</sup> à Fr. 85.-/m<sup>2</sup>/an,  
à discuter selon la surface louée.

Renseignements et vente:  
HERZOG & Cie Services à Neuchâtel  
☎ 038/24 77 40

28-30374

### Police- secours: 117

A LOUER  
tout de suite ou pour date à convenir:

#### LE LOCLE

Rue de l'Hôtel-de-Ville 18  
- Studios, cuisinettes non agencées,  
confort.  
Loyers mensuels: Fr. 280.- et 290.- +  
charges.

#### LE LOCLE

Rue des Jeanneret 37  
- Studios, cuisinettes agencées,  
confort.  
Loyers mensuels: Fr. 245.- + charges.

#### LE LOCLE

Rue Henry-Grandjean 7  
- Studio, cuisinette agencée,  
confort.  
Loyer mensuel: Fr. 280.- + charges.

Pour tous renseignements, s'adres-  
ser à: Caisse de pensions de l'Etat de Neu-  
châtel, Gérançia des immeubles, Tivoli 22,  
2003 Neuchâtel, ☎ 038/39 64 90.

28-29773

A LOUER à La Chaux-de-Fonds  
Rue des Champs 6

### 4 PIÈCES à l'état de neuf (95 m<sup>2</sup>)

Avec balcon, cave et galetas.  
Loyer: Fr. 1206.- plus charges.  
Place de parc dans garage collectif.  
Fr. 115.-

Libre à partir du 1er janvier 1996.

Ce logement est au bénéfice de l'AIDE  
FÉDÉRALE, CANTONALE et COM-  
MUNALE, abaisséments supplémen-  
taires possibles pour les personnes  
remplissant les conditions.

Pour tous renseignements: 28-30321

Régie F. Bernasconi & Cie  
Clos-de-Serrières 31  
2003 Neuchâtel  
Tél. 038/31 90 31



### A LOUER

### COUP DE FOUDRE! à la rue de l'Eclair 8, 8a, 8b Appartements du tonnerre!

Venez nombreux visiter  
notre appartement pilote meublé  
gracieusement par la maison

**VAC**

La Chaux-de-Fonds

Appartements de 2 et 3 pièces rénovés  
Loyers intéressants  
Balcons

Quartier près de la nature  
Commerces et transports à proximité

PORTES OUVERTES  
vendredi 6 octobre 1995  
de 17 à 19 heures

132-776813



**GECO** GÉRANCE ET  
COURTAGE SA  
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. 039/23 26 55-56



### A VENDRE À LA CHAUX-DE-FONDS MAISON FAMILIALE DE CONSTRUCTION ANCIENNE

Située sur le flanc nord de la ville,  
dans quartier très tranquille, à l'extré-  
mité d'une rue sans issue.

Composée de: deux appartements,  
une grande terrasse, plusieurs remises,  
grand jardin avec barbecue, garage.

Pourrait être transformée pour une  
famille.

Pour renseignements et notice, sans  
engagement, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET SA  
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 78 33. Fax 039/23 77 42

132-776695

*Un coup de pouce  
à la propriété!  
Au nouveau prix actuel!*

### LA CHAUX-DE-FONDS LES SAGITTAIRES

Magnifique 4 pces, 101 m<sup>2</sup>.

Terrasse 19 m<sup>2</sup>.  
Cheminée de salon. Garage.

Mensualité: Fr. 1'534.- + ch.

3 pces dans les combles, 64 m<sup>2</sup>,  
terrasse 13 m<sup>2</sup>.

Cheminée de salon. Garage.  
Mensualité: Fr. 1'128.- + ch.

Devenez propriétaire,  
c'est plus que jamais le moment!



Pourquoi chercher plus loin!  
**HABITATIONS POUR TOUS**  
51, rue des Moulins - 2001 Neuchâtel  
Tél. 038 / 25 94 94

28-29970

Divers - Promosport 95: grande journée samedi à Chézard

# Démonstrations à gogo

**Entre Parlement et marathon** - Rosa Mota, championne olympique du marathon à Séoul, élue député dimanche dernier sur les listes du Parti socialiste à Porto, a déclaré qu'elle n'a pas l'intention d'occuper dans l'immédiat son siège au Parlement portugais. «Je vais continuer à m'entraîner pour les compétitions et, pour quelque temps encore, je vais céder ma place au candidat qui me suivait sur la liste» a-t-elle indiqué. (si)

## BRÈVES

### Divers

#### Collaboration ASS - DSB

Les responsables de la Confédération sportive allemande (DSB) et de l'Association suisse du sport (ASS) se sont rencontrés hier à la Maison des Sports à Berne pour un échange d'idées. Il a été discuté d'une collaboration plus étroite entre les deux organismes faitiers ainsi que de leurs rapports avec la politique. Le président de la DSB, Manfred von Richthofen, et son secrétaire général Wulf Preisling d'une part, le président central de l'ASS, René Burkhalter, et le directeur Maco Blatter de l'autre, ont convenu d'approfondir les contacts existants et de procéder à des échanges d'expériences dans les domaines d'intérêt commun.

### Hippisme

#### John Whitaker victorieux

Le Britannique John Whitaker a remporté le «German Classic» du CSI de Brème. Le médaillé d'argent individuel des Championnats d'Europe de Saint-Gall a du même coup empoché 100.000 marks. Le Suisse Willi Melliger, montant «Calvario», n'a pas disputé le barrage et il a terminé sixième en compagnie de trois autres cavaliers.

### Fléchettes

#### Dans la cible

Ligue neuchâteloise de fléchettes. Groupe A: Ascot - Areuse 4-2. Gris Niuu - Gainsbar 6-0. Olé - Blue White 5-1. Classement: 1. Gris Niuu 4-8. 2. Olé 3-6. 3. Ascot 3-3. 4. Gainsbar 3-3. 5. Areuse 4-2. 6. Bevaix 3-1. 7. Blue White 4-1. Groupe B: Rebell - Nomades 1-5. Shakesy - Garnet 1-5. Béroche - Bull Dog 3-3. Classement: 1. Nomades 4-8. 2. Peseux 3-6. 3. Garnet 4-4. 4. Bull Dog 3-3. 5. Béroche 4-3. 6. Rebell 3-0. 7. Shakesy 3-0.

## PMUR

Hier soir à Vincennes, Prix Fomalhaut.

Tiercé: 8 - 16 - 14.  
Quarté+: 8 - 16 - 14 - 1.  
Quinté+: 8 - 16 - 14 - 1 - 9.

Tard hier soir, les rapports n'avaient pas été communiqués.

L'idée a germé dans les cerveaux du trialiste Laurent Dänggeli (troisième final du championnat suisse 95) et du parapentiste Steve Amstutz (membre du cadre national), tous deux du Val-de-Ruz. Eux qui, à la base, ne voulaient organiser qu'une soirée disco pour aider à boucler leur saison, mettent sur pied finalement une grande journée consacrée au sport, intitulée Promosport 95, et qui se déroulera samedi à Chézard-Saint-Martin, au Centre sportif de La Rebatte. Une pléiade de sportifs neuchâtelois seront ainsi présents, aussi bien pour présenter leur spécialité que pour effectuer des démonstrations qui promettent d'être spectaculaires.

Par  
Renald TSCHOUMY

«La manifestation a pour but de présenter au public un programme attrayant d'activités sportives diverses et de lui permettre de côtoyer des sportifs d'élite et leur matériel» explique Laurent Dänggeli, l'un des deux «big boss» de la manifestation.

Et d'ajouter: «Dès l'ouverture officielle, fixée à 11 h, et après l'apéritif officiel, des démonstrations de tous genres se succéderont, démonstrations entremêlées d'interviews qui donneront à cette journée l'occasion à chaque jeune de comprendre comment on accède à la scène internationale du sport de compétition.»

### SUR DEUX ET QUATRE ROUES

Mais prenons les choses dans l'ordre: si soirée disco il y aura bien samedi soir, il y aura cependant bien plus que cela. «De fil en aiguille, nous en sommes arrivés à la conclusion que nous pouvions offrir plus qu'une simple soirée dansante, note Steve Amstutz. En fait, tout s'est enchaîné, les idées ont succédé aux idées et une belle brochette de sportifs du canton nous ont rejoint.»

Gymnastique - Championnats du monde

## La Suisse n'ira pas à Atlanta

L'équipe de Suisse ne sera pas aux Jeux olympiques d'Atlanta. On peut l'affirmer dès la deuxième journée des exercices imposés des championnats du monde de Sabae. Alors qu'il fallait terminer parmi les douze premiers pour obtenir la qualification, la formation helvétique pointe en onzième position. Mais, aujourd'hui, la Russie, la Biélorussie, l'Ukraine et l'Allemagne doivent encore passer et ces quatre nations ont un potentiel nettement supérieur à celui des Suisses.

En théorie, des chances demeurent. Les gymnastes helvétiques peuvent en effet encore espérer améliorer leur classement à l'occasion des exercices libres de vendredi prochain. Mais il ne faut pas se faire d'illusions.

Cette formation helvétique est meilleure dans les imposés que dans les libres et toute la stratégie pour Atlanta avait d'ailleurs été bâtie autour de



Laurent Dänggeli - Steve Amstutz

Le trialiste et le parapentiste (en médaillon) sont à la base de Promosport 95.

(Privée-Impar-Galley)

## En salle aussi

Si la grande partie de Promosport 95 se déroulera en plein air, les sports de salle ne seront pas oubliés samedi à Chézard. Ainsi, le VBC Val-de-Ruz, qui souhaite fêter sa promotion en LNB cette saison, effectuera un match-exhibition contre le VBC Bévillard-Malleray, lui-même club de LNB.

Le club de tennis de table de Cernier s'adonnera à quelques démonstrations, alors qu'il sera également possible de s'initier au tir à l'arc.

Le sport motocycliste sera pour le moins bien représenté, puisqu'Eric Maillard (champion suisse de super-bike et récent sixième du Bol d'Or) présentera sa nouvelle moto. Martial Ischer, champion suisse 1995 en 250 cmc, sera également de la partie, au même titre que Daniel Schöb, de retour des championnats du monde enduro, et Laurent Dänggeli, évidemment.

Le trialiste de Fontainemelon ne sera pas seul de sa discipline, puisque le champion suisse en titre Cédric Monnin (Tavannes) a annoncé sa participation. Tous deux présenteront leur sport sur un parcours à couper le souffle durant l'après-midi. Enfin Dave Rollier, vice-champion du monde de vélo-trial, prouvera qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un moteur pour escalader des obstacles de plus d'un mètre.

Si les deux roues seront à l'honneur, les quatre roues le seront aussi. Le pilote de Chambrien Christophe Hurni exposera sa Formule 3000 et sa Porsche Super-Cup, l'équipage Guyot-Dubois (qui participe au championnat suisse des rallyes) leur Ford Escort Cosworth N-FISA et Aldo Frenguelli sa Golf-GTI préparée.

### DANS LES AIRS AUSSI

Que ceux qui n'aiment pas trop les sports motorisés se rassurent, il n'y aura pas que cela. Et le show aérien de vol libre risque de représenter l'un des grands moments de la journée. Andi Hediger (vice-champion du monde de parapente en 1991), Sébastien Bourquin (champion de France en titre) et bien sûr Steve Amstutz feront vibrer le public en alignant les figures acrobatiques.

Le swift, engin mi-delta mi-planéur révolutionnant le vol libre, aura un droit de cité particulier, puisque Guy-Bertrand Jaquier, seul instructeur reconnu en Suisse, tentera une première mondiale en prenant son envol à partir de la nacelle d'une montgolifère.

Toutes les expositions et les démonstrations sont prévues en plein air. «Nous sommes tributaires du temps pour tout ce qui concerne l'aéronautique, explique Steve Amstutz. Nous avons bien prévu des solutions de rechange au cas où il ferait vraiment mauvais temps, mais elles ne concernent que les exposi-

tions. Car il est impossible de pratiquer le parapente ou le swift lorsqu'il pleut.»

Ce serait d'autant plus dommage que tous les curieux, pour qui l'entrée est libre, pourront s'offrir des baptêmes en parapente et même en hélicoptère.

Laurent Dänggeli et Steve Amstutz prient pour qu'il fasse beau samedi. Et ils ne sont pas les seuls, la journée qu'ils ont organisée méritant le beau temps comme le détour. R.T.

## LE PROGRAMME

### EXPOSITION DE VOITURES DE COURSE

Christophe Hurni: Formule 3000 et Porsche Super-Cup.  
Guyot-Dubois (équipage de rallye): Ford Escort Cosworth N-FISA.  
Aldo Frenguelli: VW Golf GTI préparée.

### EXPOSITION DE MOTOS DE COURSE

Eric Maillard: superbike.  
Martial Ischer: 250 cmc.  
Daniel Schöb: enduro.  
Laurent Dänggeli: trial.

### DÉMONSTRATIONS SPORTIVES

Trial: Cédric Monnin (champion suisse 95) et Laurent Dänggeli (troisième du championnat suisse 95).  
Vélo-trial: Dave Rollier (vice-champion du monde).  
Volleyball: match exhibition à 11 h 30 opposant le VBC Val-de-Ruz (IL) au VBC Bévillard-Malleray (LNB).  
Tennis de table: par le club de tennis de table de Cernier.  
Tir à l'arc: par un club de tir à l'arc du canton.

### SHOW AÉRIEN

Sébastien Bourquin: champion de France en titre de parapente et roi de l'acrobatie en parapente.  
Andi Hediger: vice-champion du monde de parapente 1991.  
Steve Amstutz: membre du cadre national de parapente, qui présentera son aile aux couleurs neuchâteloises.  
Guy-Bertrand Jaquier: seul instructeur de swift reconnu en Suisse, il tentera une première mondiale en s'élançant d'une nacelle de montgolifère.

### DIVERS

Entrée libre, apéritif offert à tout le monde dès 11 h.  
Possibilités de se restaurer et d'accomplir des baptêmes de l'air en hélicoptère et en parapente.  
Soirée disco avec Disco Vibration dès 21 h.

Tir - Championnat cantonal à 50 m et 300 m

## Des finales très disputées

Dernièrement, le stand de Neuchâtel accueillait les finales cantonales individuelles de tir à 50 m et 300 m. Douze concurrents de chaque catégories étaient qualifiés pour se disputer les six titres de champions cantonaux mis en compétition.

Au programme 300 m A, deuxième titre pour Thierry Vouga de Cortaillod qui a devancé Jean-Louis Ray, de La Chaux-du-Milieu, de quatre points, alors que le troisième rang est revenu à Roland Glauser de Montmollin.

Le programme 300 m B est revenu à Robert Blondeau, de Colombier, qui s'est imposé avec 538 points après son deuxième rang de l'année dernière. Au deuxième rang, on retrouve Francis Beck, de Neuchâtel, un habitué aux places d'honneur. Médaille de bronze pour Armin Bohren, de Couvet, qui a terminé en beauté une de ses meilleures saisons dans cette discipline.

Gérald Robert, de Colombier, s'est imposé au programme

300 m C pour la première fois de sa carrière de tireur. Le deuxième rang est occupé par Delia Sidler, de Neuchâtel, qui a laissé échapper le titre pour un petit point, ce qui aurait été une première pour une dame. Donald Burdet, de Cortaillod, a remporté la médaille de bronze. A noter que les trois premiers du classement se retrouvent au-dessus des 280 points.

Dans la catégorie 50 m pistolet, catégorie A, triplé des tireurs de la section du Locle avec Bertrand Mollier, Jacques-Alain Perrin et Claude Jeanneret qui a repris du service cette saison.

Catégorie 50 m B, doublé des tireurs de Peseux, Lucchina et Beyeler, devnt Hubert Yerli des Verrières.

Catégorie 25 m, nouveau titre pour le vétéran André Wampfler à égalité avec Eric Monnier qu'il a devancé grâce à une meilleure dernière passe. Belle troisième place de Pierré Compereto, de Neuchâtel, qui a remporté l'une de ses premières médailles. (sp)

Puis: 16. Donghua Li (S) 55,925. 30. Michael Engeler (S) 55,062. (si)

# Cyclisme - CM sur route: aujourd'hui, le contre-la-montre masculin

## Qui à part Indurain?

**Eric Boyer raccroche**  
Eric Boyer a décidé de mettre un terme à sa carrière de coureur cycliste. Professionnel depuis 11 ans, successivement chez Renault, Système U, Z, Gan et Polti, Eric Boyer a expliqué qu'il n'avait plus le feu sacré. «Le ressort s'est cassé au mois d'août, a-t-il expliqué. Et je n'ai plus le courage, à 32 ans, de reprendre l'entraînement pour une nouvelle saison. Ça va trop vite pour moi.» (si)

Après les douze titres de champions du monde décernés sur piste la dernière semaine sur le vélodrome d'El Salitre, à Bogota, le premier des cinq champions du monde sur route sera élu entre Paipa et Tunja, sur 43 km, lors de la course contre-la-montre des hommes.

Soixante-quatre coureurs prendront le départ aujourd'hui à 14 h 30 et jusqu'à 17 h 30 (heure suisse) sur un parcours difficile, taillé sur mesure pour Miguel Indurain. Le quintuple vainqueur du Tour de France a, cependant, insisté sur le fait que seule la course sur route de dimanche (265,5 km à Duitama) comptait pour lui.

N'empêche qu'on ne voit pas qui pourrait l'inquiéter parmi les dix-neuf pros et quarante-cinq amateurs qui tenteront l'aventure d'un effort en altitude (2600 à 2700 m) et en solitaire réputé terrible pour les organismes. Tout au plus peut-on citer ceux qui peuvent escompter monter sur le podium aux côtés du champion de Navarre.

Dans le camp des pros, le premier prétendant à un rôle de dauphin sera son compatriote Abraham Olano, récent deuxième de la Vuelta derrière Laurent Jalabert. Le Français sera le grand absent de ces mondiaux. Autres prétendants au métal

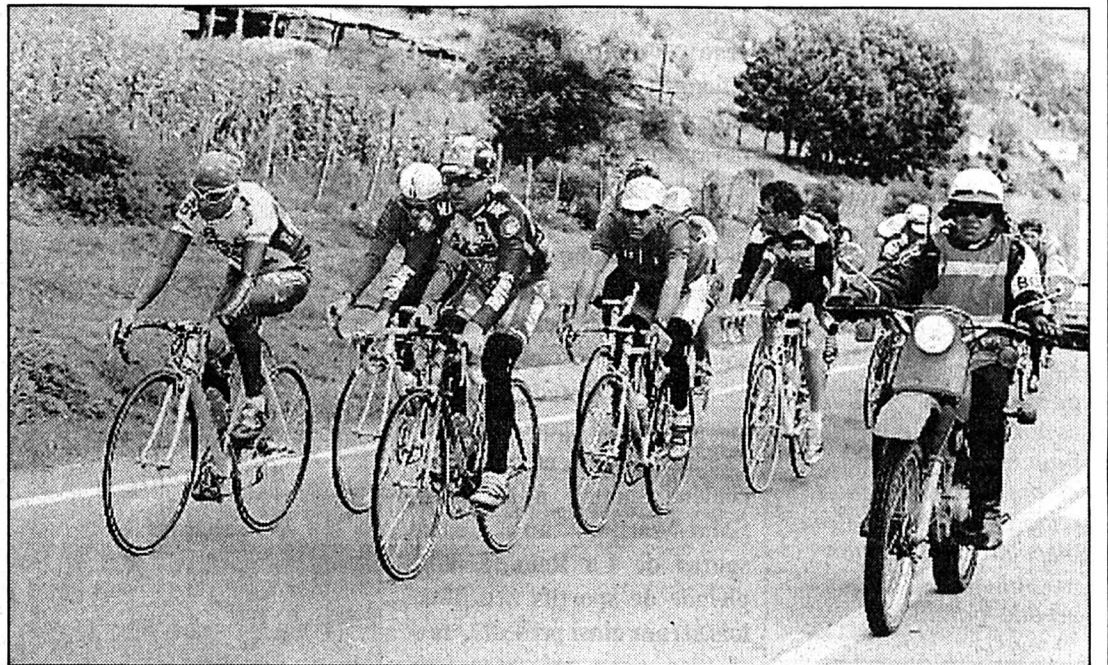
précieux: l'Italien Maurizio Fondriest, champion du monde sur route en 1988, et le Hollandais Erik Breukink, qui comme Indurain et Fondriest, tentera également de doubler le contre-la-montre et la course sur route.

D'autres noms à respecter: Zenon Jaskula (Pol/trisième du Tour de France 1993), Thierry Marie et Pascal Lance (Fr), ainsi que Andrea Chiurato (It), le vice-champion du monde sortant. Tenant du titre, le Britannique Chris Boardman ne sera pas là pour défendre sa couronne. Le coureur de Liverpool est insuffisamment rétabli de ses blessures (fractures à la cheville gauche, malléole et scaphoïde).

### OBREE: LA SURPRISE?

L'Écossais Graeme Obree, champion du monde de poursuite à Bogota, et compagnon d'hôtel des Suisses Pascal Richard et Rolf Järmann à Paipa, créera-t-il la grande surprise?

En tout état de cause, les pros devront se méfier également de quelques amateurs. Peut-être le vice-champion du monde espoirs, le Letton Romans Vainsteins, le Polonais Tomasz Brozyna ou encore l'Allemand Uwe Peschel. On notera encore la présence d'un ancien champion olympique de poursuite, l'Américain Steve Hegg (1984 à Los Angeles), qui, auparavant, comme membre de l'équipe nationale de ski américaine, avait également participé à la descente du Lauberhorn. (si)



Les Italiens à l'entraînement

Marco Pantani (à l'extrême gauche) et ses compatriotes parviendront-ils à jouer un vilain tour au champion espagnol? (Keystone-EPA)

## Philipp Buschor se qualifiera-t-il pour Atlanta?

### Le rêve américain

Philipp Buschor, amateur méconnu de 23 ans, sera le seul Suisse au départ du contre-la-montre mondial. Le grand Thurgovien a incontestablement du talent. Il en a en tous cas suffisamment pour avoir tapé dans l'œil de Giosué Zenoni, le grand gourou italien de Polti, (re)découvreur de Mauro Gianetti. Révélé ou non face à Indurain, Buschor sera donc professionnel l'an prochain.

Les chances de Buschor de bien figurer restent évidemment aléatoires. Le Thurgovien s'est spécialement préparé depuis trois semaines au Colorado. Ce qui est certain, c'est que tous, ils se battent pour l'honneur, car la prime promise au vainqueur ne sera que de 3500 francs, contre-valeur de la belle montre suisse, un présent offert d'ailleurs à tous les champions du monde (piste et route) cette année et lors des deux prochains championnats du monde. Buschor qualifiera-t-il la Suisse pour le contre-la-montre olympique d'Atlanta? Les quinze premières nations du contre-la-montre obtiendront une place pour le contre-la-montre olympique d'Atlanta. Le premier coureur de chaque nationalité compte, ce qui fait que, si quelques nations ont deux des leurs dans les quinze meilleurs, une vingtième place pourrait suffire à Philipp Buschor pour décrocher une place aux Jeux olympiques.

Tony Rominger respire: les amateurs vont rouler deux fois pour son rêve olympique, cela quand bien même il a renoncé en extrême à ce défi. Car dans la course des amateurs de samedi, les trente-quatre premières nations décrocheront la qualification d'une équipe complète (cinq coureurs) pour la course sur route open des Jeux d'Atlanta, plus une place dans le contre-la-montre.

Meilleur amateur suisse, Oskar Camenzind, qui sera pro chez Lampre la saison prochaine, aurait eu son mot à dire parmi les bons amateurs, mais il

n'a plus eu assez de temps, après le renoncement in extremis de Rominger, pour se préparer. Finalement, le Lucernois préfère se réserver pour la course individuelle.

### ZENONI ÉLOGIEUX

Les amateurs sont partis au Colorado le 18 septembre dernier. Hormis le froid et un jour de neige, les conditions n'étaient pas trop mauvaises. Au mois de mars, ils avaient suivi un premier stage, en Afrique du Sud (dix jours d'entraînement, dix jours de course). «Il aurait fallu que cela se passe en juin», soupire Wolfram Lindner, le «producteur» de multiples champions du monde et olympiques de la défunte RDA.

Au Colorado, Lindner s'est entretenu de méthodes d'entraînement avec un autre crack, Giosué Zenoni. Le mentor de Polti, qui s'occupait avec bonheur des amateurs italiens ces années dernières, était plutôt élogieux sur les qualités démontrées par les Suisses. (si)

## Forfait d'Armstrong

Il se préparait consciencieusement, chez lui, aux États-Unis, depuis le 5 septembre. Lance Armstrong, monstre d'orgueil de 23 ans, semblait faire un adversaire valable pour Indurain dans la course sur route de dimanche prochain à Duitama. Le champion du monde de 1993 à Oslo (devant Indurain...) s'est préparé comme le quintuple vainqueur du Tour au Colorado.

Ils se sont, ainsi, retrouvés dans la course improvisées pour tous les coureurs présents en stage au Colorado. José Maria Jimenez et Santiago Blanco, deux jeunes pousses ibériques auxquelles Indurain croit beaucoup, étaient aux avant-postes dans un col. Indurain décida, alors, de «pousser une pointe», de passer un test sérieux et partit à leurs trousses. Armstrong lui emboîta, bien sûr, la roue. Mais, rien à faire contre Indurain qui le laissa sur place. Comme dans les deux étapes suivantes.

Bien que se sentant personnellement en bonne forme, le Texan a décidé de ne pas se rendre en Colombie. «Je ne cours pas pour une deuxième place. C'est la première ou rien.»

C'est ainsi que le coureur de Motorola a expliqué son forfait. Monstre d'orgueil va! (si)

### TV-SPORTS

- TSR**  
23.00 C'est très sport. Football.
- Suisse 4**  
14.30 Cyclisme. CM. Contre-la-montre individuel messieurs.
- 17.30 Tennis. European Indoors: Mry Pierce - Patty Schnyder.
- 22.35 Motorshow.
- DRS**  
22.45 Gool.
- TSI**  
00.10 Sportsra.
- TF1**  
23.55 Formule foot.
- France 3**  
20.35 Tout le sport.
- ARD**  
21.45 Football.
- RAI uno**  
23.00 Mercoledì sport.
- Eurosport**  
08.30 Athlétisme.  
09.30 Tennis.  
10.30 Olympic magazine.  
11.00 Motors.  
13.00 Triathlon.  
14.00 Echecs.  
14.30 Cyclisme. CM.  
17.30 Tennis. European Indoors.
- 19.30 News 1.  
20.00 Cyclisme. CM.  
23.00 Formule 1.  
23.30 Motocyclisme.  
00.00 Equitation.  
01.00 News 2.

## PMUR

Demain à Longchamp, Prix Nabob, (plat-handicap, réunion I, 2000 m, 5e course, départ 15 h 45).

Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU:

Restaurant Cortina

Rue du Bois-Noir 39  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039 269 335



Seule la liste officielle du PMU fait foi.

	CHEVAL	POIDS	CORDE	JOCKEY	ENTRAÎNEUR	COTE	PERF.	NOTRE OPINION		
1	Welsh-Run	59	13	D. Boeuf	P. Bary	10/1	3p1p5p	8	IMPAR-PRONO	
2	Ken-Risk	58,5	8	T. Jarnet	P. Demercastel	13/1	7p1p3p	Cheval très constant dans l'effort, n'a cédé qu'après lutte, à sa dernière sortie. Très bonne mention.	8* 1* 10*	
3	Roung-Bend	58,5	1	O. Doleuze	C. Head	9/1	5p3p4p	1	2	
4	Ami-Bleu	57,5	6	G. Mosse	P. Demercastel	11/1	6p7p1p	Bonne sortie derrière Perche No, il retrouve sa distance conforme à ses possibilités.	6 12 14 9	
5	Kinotcha	55,5	7	F. Blondel	M. Pimbonnet	9/1	6p1p2p	10	Un peu moins bien placé au poids, elle monte de catégorie et pourra surprendre tout le monde.	*BASES
6	Garding-Lass	54,5	12	M. Boutin	J.-J. Boutin	13/1	2p0p1p	2	A remarquablement bien terminé lors de sa dernière sortie. A suivre.	COUP DE POKER
7	Happy-Realm	54,5	14	G. Guignard	J. Fellows	17/1	7p6p6p	6	Il a battu «Bajazet» dernièrement et promet. Attention, il pourrait causer une surprise.	12
8	Went-Away	54	3	O. Peslier	B. Secly	8/1	2p0p4p	12	Il s'illustre toujours dans ce genre d'événement et sa situation est des plus enviables.	AU 2/4 8 - 2
9	Bihac	53,5	5	S. Maillot	R. Collet	17/1	6p6p8p	14	En progrès, elle s'est bien comportée en dernier lieu. A suivre.	AU TIERCÉ POUR 16 FRANCS 8 - 1 - X
10	Juste-Ciel	53,5	11	W. Mongil	B. Dutruel	19/1	0p6p7p	9	Malgré ses dernières prestations, il faut le racheter.	IMPAR-SURPRISE
11	Link-Diamond	53,5	16	J.-M. Breux	H. Van De Poele	35/1	0p0p0p	7	LES REMPLAÇANTS:	18
12	Zarma	53	9	T. Thulliez	A. Spanu	17/1	7p3p9p	17	Sur sa distance préférée, il aura son mot à dire.	1
13	Mourir-D'aimer	53	17	E. Saint-Martin	D. Sepulchre	28/1	3p0p5p	17	Poids beaucoup plus favorable, et aptitude incontestable dans ce genre d'épreuves.	17 10 8 13 5 11
14	Sharsala	53	15	J.-L. Chouteau	E. Leenders	7/1	1p4p3p			
15	Tuscarora	53	18	A. Junk	A. Avisse	16/1	9p6p0p			
16	Ouyouni	52,5	2	C. Ramonet	J. Fellows	15/1	6p6p8p			
17	King-David	52	4	S. Coffigny	A. Moussac	10/1	4p3p7p			
18	Langada	51,5	10	N. Jeanpierre	C. Lerner	10/1	3p1p5p			



# Coop bon informal



Beau coton bio.



**Coop Natura Line**  
COLLECTION

Coton bio produit dans le cadre du projet de développement Maikaal, Inde.

Body: **29.90\***

Slip: **9.90\***

Mieux vivre.

\* En vente dans les grands Centres **Coop**

## NOUVEAU:

**Cœurs de Meringue Gold Star.** Pour faire battre le cœur des gourmands: un cœur de meringue dans une bonne glace à la vanille, le tout enrobé de nougatine de noisettes croustillante! Prix: 4x90g **5.90\***



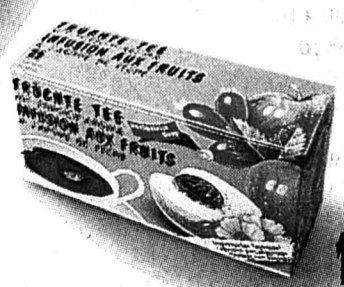
**Dragées au chocolat ARNI.** Bonne nouvelle: les noisettes, amandes, raisins secs et morceaux d'orange enrobés de chocolat noir, blanc ou au lait existent désormais en sachet de 500g et c'est tant mieux! Prix: 500g **4.95\***



**Petits pots** Des produits de culture biologique contrôlée et du poulet d'élevage en liberté pour une alimentation idéale à partir du 4ème mois. Produits par Galactina pour Coop Prix: 130g **1.70**



**cha-cha-cha Premium, sachet de 200g.** Avis aux fines gueules félines: les bons menus à la volaille, au lapin\* ou au saumon\* existent à présent en éco-sachet de 200g, à élimination non polluante bien sûr! Prix de lancement: 200g **1.90**



**Infusion de fruits à l'arôme pêche.** La gamme des infusions de fruits accueille un petit nouveau „à l'arôme pêche“, c'est tellement rafraîchissant! Prix: 25 sachets-infusions **1.60\***

\* Ne se trouve pas dans les petits points de vente **Coop**





- LA CHAUX-DE-FONDS
- LE LOCLE
- HAUT-DOUBS
- NEUCHÂTEL
- VAL-DE-RUZ
- VAL-DE-TRAVERS
- JURA BERNOIS
- JURA

Un Chaux-de-Fonnier aux USA

**Les tubes de Yann von K.**

Yann von Känel, 28 ans, vient d'enregistrer un CD à Hollywood: «United world», quatorze petits tubes en puissance, soutenus par une musique «alternative rock». Le jeune Chaux-de-Fonnier est sur la lancée d'un parcours sans faute outre-Atlantique.

Page 18

Grand Conseil

**Question de chômage**

Sans opposition, le Grand Conseil a donné, hier, à l'exécutif cantonal les moyens de mettre en œuvre l'application des points névralgiques de la nouvelle loi fédérale sur l'assurance-chômage.

Page 21

Saignelégier

**Les clients veulent leur Coopé**

Les clients de la COOP ne comprennent pas les tergiversations entourant le projet de construction d'un nouveau magasin. Ils le font savoir par une pétition qui, en deux mois, a récolté plus de 500 signatures.

Page 27

Mercredi 4 octobre 1995

Fête à souhaiter: François

Lever: 6 h 34 19°  
Coucher: 18 h 07

Lever: 15 h 50 12°  
Coucher: 1 h 40

0°  
3200 m

Lac des Brenets  
750,74 m  
Lac de Neuchâtel  
429,31 m



Le combat solitaire d'Emanuelle delle Piane

# Bataille pour une sitcom

Après les Américains, maîtres du genre, les Français, moins convainquants, puis les Suisses alémaniques avec *Une famille ou presque*, voici les Romands. La TSR entend produire et tourner une «sitcom» (comédie de situation) qui nous ressemble. Elle s'intitulera *Bigoudi*.

Propos recueillis par André KOLLER

Son auteur, Emanuelle delle Piane, nous parle de son travail: «Le genre est décrié, on pense tout de suite à *Hélène et les garçons*, mais peu savent – surtout à la Télévision suisse romande – combien il est difficile de réaliser une série de qualité, comme peut l'être *Madame est servie*. Les téléspectateurs en jugeront. Mais pas avant l'automne 1996.

Vocabulaire branché, «sitcom» ne désigne au fond rien d'autre que nos bonnes vieilles séries télévisées. Sauf que dans la «sitcom» le décor est immuable et les protagonistes censés être des copies conformes du quidam dans la rue. A déguster sur le pouce.

– **Ecrire pour la télévision, est-ce l'aboutissement d'une carrière de scénariste?**  
– Non, mais cela permet de vivre mieux! Je navigue en permanence dans une mer de projets. Outre les séries télévisées, j'ai écrit des scénarios pour le cinéma, des longs métrages et des courts métrages. Si l'on désire vivre de son travail dans ce domaine, il faut savoir faire plusieurs choses simultanément. Si vous attendez, le «chef-d'œuvre» en poche, que les subventions affluent ou que les producteurs appellent, vous risquez d'attendre longtemps, très longtemps.

– **Est-il difficile d'être scénariste en Suisse?**

– Hélas! Oui. Et paradoxalement, on continue de se plaindre d'un manque de talents indigènes. Il faudrait peut-être donner aux talents les moyens d'exister. En Suisse, il n'y a aucune possibilité de formation dans ce domaine. Essayez de dire: «Je veux être scénariste», vous verrez... Mon séjour à Paris, en 1992/93, et le fait qu'on m'a confié l'animation d'un atelier d'écriture à la Sorbonne ont permis de me faire reconnaître ici. Sans ça...

– **La TSR a quand même mis sur pied, l'année passée, un atelier d'écriture de sitcoms, que vous avez d'ailleurs dirigé.**

– Peut-être les choses commencent-elles à évoluer. Je m'y emploie le plus possible. Mais les mentalités sont dures à changer, particulièrement pour une femme, blonde, jeune et... (ndlr: jolie). Je dois me battre pour qu'on m'écoute, pour imposer mon point de vue. Mais ne vous inquiétez pas, j'ai aussi un caractère... euh! Pas toujours comode

– **Il n'est pas facile de plaire à tout le monde. Or, n'est-ce pas ce que l'on vous demande à la télévision?**

– Bien sûr, et c'est sans doute pour ça que la sitcom a une connotation négative que pour ma part je récuse. Lorsqu'on dit «sitcom», les gens pensent à *Hélène et les garçons* ou autres séries du même acabit. Ils oublient des productions de très grande qualité. Parmi les meilleures, *Madame est servie*, ou *Ma sorcière bien-aimée*. Ces séries, américaines comme par hasard, sont pour moi des modèles. Bien peu de méprisants contempteurs du petit écran seraient capables d'en faire autant.

**MÉTHODES DE TOURNAGE**

Notre discussion dévie sur les méthodes propres au tournage d'une sitcom et sur la Télévision suisse romande. Il faut savoir que le tournage de *Bigoudi* (scénario: Emanuelle delle Piane, production et réalisation: TSR) a été reporté à l'année prochaine en raison de «difficultés techniques». D'abord prudente, Emanuelle parle d'un «manque de communication et de coordination au sein de l'équipe». Au fil du dialogue les griefs se précisent.

– **En fin de compte le tournage de Bigoudi fut une expérience assez catastrophique. Pourquoi?**

– La Télévision suisse romande n'a plus rien produit, depuis les anciennes dramatiques, qui ressemble de près ou de loin à une «sitcom». Or c'est un genre bien particulier, avec ses règles propres. On ne tourne pas une sitcom comme un film d'auteur. Si chacun reste isolé dans sa tour d'ivoire, pensant avant tout à servir son génie, sans accepter que quiconque s'immisce (ô scandale) dans son travail, on peut craindre pour le résultat. C'est pourtant une attitude, hé-

las, très fréquente de par chez nous. Pour répondre franchement à votre question, je dirais: le manque d'expérience et de professionnalisme.

– **Finalement, on vous a nommée directrice artistique pour la suite du projet. Quelle solution proposez-vous pour que cette fois le tournage s'achève?**

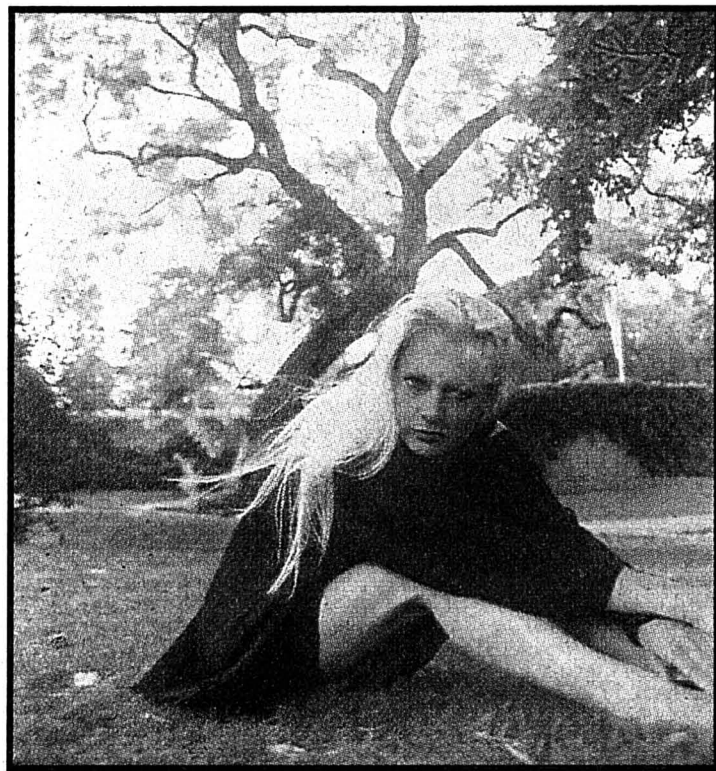
– Oui, j'ai eu la chance d'être entendue par le directeur des programmes, Raymond Vouillamoz. Eh bien! nous allons tout reprendre à zéro, repartir sur de nouvelles bases. Une sitcom doit se tourner en un minimum de temps, parfois une ou deux prises. Cette prouesse n'est possible que s'il existe entre les acteurs, les techniciens et la réalisation une étroite complicité, des liens assez fort d'amitié même. Si déjà au tournage, tout le monde s'embête, ce sera encore pire au visionnement! Les Américains, eux, ont compris ça depuis des lustres.

– **Vous évoquez le manque cruel de vrais professionnels dans notre pays. Néanmoins il faut impérativement «faire romand». Comment allez-vous procéder?**

– A la TSR on avait voulu engager un réalisateur français, celui de *Marc et Sophie*. On a très vite compris que c'était une erreur. Ce genre de personne ne vient jamais seul. Il débarque avec toute son équipe: scénaristes, techniciens, etc. Il vous refait tout de A à Z. Bonjour la spécificité romande...

– **Je répète donc ma question, comment allez-vous vous y prendre?**

– J'ai la chance d'avoir du temps devant moi, c'est absolument essentiel. Plus le tournage doit se faire vite, plus la préparation doit être parfaite et prend du temps. L'année que j'ai devant moi permettra, je l'espère, de créer les compétences dont nous avons besoin. Par exemple, en envoyant le ou les futurs réalisateurs participer à des stages à l'étranger, et si possible aux Etats-Unis. Un gros investissement, mais qui sera payant. Mais l'essentiel est de créer une équipe soudée. Comme je l'ai déjà dit, le tournage d'une sitcom est quelque chose de spécial. On pourrait le comparer à un match de football: quand l'arbitre siffle le début de la rencontre tout doit être en place. Il n'est plus question de discuter pour savoir qui joue au centre ou à l'arrière, de la couleur des maillots ou de je ne sais quoi en-



Emanuelle delle Piane, cinéaste prometteuse. Avec Bigoudi, elle relèvera peut-être le genre des sitcoms (photo sp)

**Emanuelle en bref**

Emanuelle delle Piane est née le 24 décembre 1963 à La Chaux-de-Fonds. Sa carrière débute sagement par une maturité fédérale économique. Elle entre à l'Université de Neuchâtel en Faculté de sciences économiques et poursuit en lettres. Dès 1987, Emanuelle s'envole. Pour la Belgique d'abord, où elle participe à un séminaire d'écriture; puis elle enchaînera les destinations et les semestres universitaires: l'Angleterre (elle y participe à des ateliers sur la sitcom à Londres), les Pays-Bas, l'Allemagne et enfin la France.

En 1991, le scénario des *Aventures de Samuel Farine*, un boulanger-détective qu'on ne roule pas facilement, est primé par l'Académie Carat Espace, une fondation parisienne qui œuvre en faveur des jeunes talents. Aujourd'hui, Emanuelle delle Piane est l'invitée de la Sorbonne qui lui a confié la création d'un atelier de scénario pour la rentrée. Entre-temps, elle a effectué de nombreux séjours professionnels, notamment aux Etats-Unis, pays téléphone où l'on produit, dit-on, les meilleures sitcoms de la planète!

**FILMOGRAPHIE:**

*Petit Blanc*, 1987, court métrage, 16 mm, noir/blanc. *Cerise*, 1988, court métrage, 16 mm, couleur. *Ménopause*, 1989, court métrage. *La fée verte*, 1989, 40 minutes, 16 mm, couleur. *Carnaval*, 1989, court métrage. *Dossier 137*, 1990, court métrage. *Def-Def*, 1990, court métrage. *Trait d'Union*, 1992, moyen métrage, 35 mm, noir-blanc. *Le manteau de James D.*, 1993, court métrage. Tous ces films ont été réalisés en collaboration avec Alain Margot, Mellina Films Productions.

core... Il faut quasiment des automatismes entre les acteurs. Je crois que cela sera possible avec François Silvant, Catherine Sumi, Murielle Magny et Natacha Sapey. Ils sont prêts à s'engager totalement, à commencer une deuxième vie, et cela

va jusque-là. Si l'on veut que ça marche vraiment.

– **Je vous le souhaite. Dernière question: y aura-t-il des rires pré-enregistrés?**

– Non... Quoique, si le public le demande, pourquoi pas? (ak)

**MÉTÉO**

**Le temps qu'il fait**

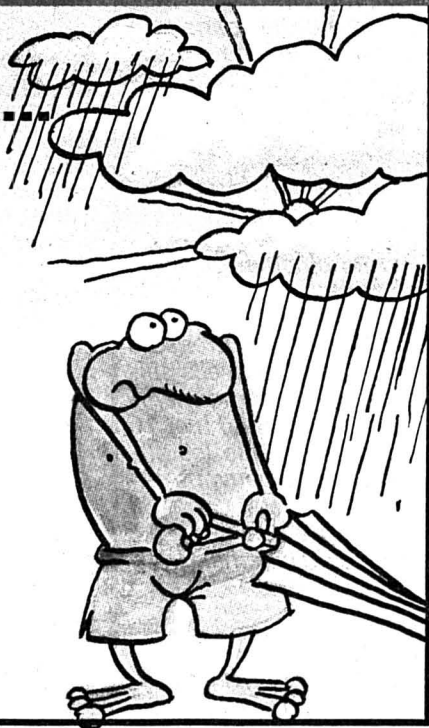
Prévisions jusqu'à ce soir: Suisse romande, Valais, sud des Alpes et Engadine, temps souvent très nuageux et doux. Périodes de brèves éclaircies en alternance avec de faibles averses. Précipitations localisées sur le Jura, les Préalpes et la crête sud des Alpes valaisannes. Température en plaine: tôt le matin 12 degrés et 19 l'après-midi, isothermie du zéro degré vers 3200 mètres.

**Le temps qu'il faisait hier à...**

	min.	max.		min.	max.
Amsterdam Nuageux	12°	20°	Madrid Clair	14°	29°
Athènes Nuageux	14°	23°	Moscou Nuageux	1°	13°
Barcelone Nuageux	17°	26°	New York Clair	16°	29°
Beyrouth Nuageux	21°	26°	Oslo Pluvieux	6°	10°
Bruxelles Nuageux	2°	19°	Paris Nuageux	14°	22°
Copenhague Nuageux	7°	16°	Rome Clair	15°	24°
Francfort Nuageux	3°	19°	San Francisco Clair	17°	32°
Helsinki Nuageux	2°	9°	Stockholm Nuageux	7°	11°
Jérusalem Nuageux	15°	23°	Tokyo Clair	21°	27°
Lisbonne Nuageux	15°	21°	Varsovie Nuageux	4°	12°
Londres Nuageux	14°	18°	Vienne Nuageux	13°	17°

**Le temps qu'il va faire...**

Un fort courant du sud-est règne entre la Méditerranée et les Alpes. Il maintient un afflux d'air humide et doux en direction de la Suisse. Evolution probable de jeudi à dimanche: jeudi, très nuageux et souvent pluvieux, surtout à l'ouest et au sud. Vendredi à l'ouest et au sud, amélioration et belles éclaircies. A l'est, nébulosité changeante avec quelques pluies le long des Alpes. Samedi et dimanche, stratus ou brouillards matinaux sur le Plateau, sinon assez ensoleillé; plus doux surtout en montagne.



## Yann von Känel, Chaux-de-Fonnier aux Etats-Unis

## Là où l'échec est interdit

Il a 28 ans, l'air candide d'un jeune homme et derrière lui un parcours sans faute aux Etats-Unis, et surtout un CD, qu'il vient d'enregistrer à Hollywood: «United world», quatorze petits tubes en puissance, soutenus par une musique «alternative rock». Au soir d'un samedi de Braderie, nous avons rencontré Yann von Känel, humant l'air de sa ville natale, avant de s'en retourner aux Etats-Unis.

Fort d'un «back ground» acquis dans les écoles de musique chaux-de-fonnières, où il avait abordé la batterie et la guitare avant d'entrer à la Swiss jazz School de Berne, poussé par sa passion de la musique rock, en 1987, Yann von Känel franchit l'Atlantique pour étudier au

«Berklee College of music» de Boston. La culture rock, il la voyait auréolée d'un prestige de droit divin.

Durant son séjour à Boston, il travailla la composition, les arrangements. Il créa son propre groupe, «Yann and Ericaine», avec lequel il tourna pendant six mois en Europe afin d'assurer la promotion d'un premier 45 tours. Enregistrement après enregistrement, les choses s'enchaînèrent tout naturellement, mais il serait faux de croire que talent et persévérance conduisent fatalement au succès.

Il en faudra de la volonté, du courage, et de la curiosité, pour faire son chemin. Soutenu par ses parents «qui ne m'ont jamais freiné, juste prévenu...», raconte le jeune homme, et afin d'élargir ses connaissances, en 1990, il est à Hollywood, au «Musicians Institute», dont il sortira diplômé.

Motivé par une puissante envie d'écrire lui-même ses textes,

il s'inscrit à la «Grove School of music». Lui faut-il, en anglais, le niveau du «First certificate of Cambridge» qu'il ne possède pas? Qu'à cela ne tienne, en trois mois, il va corriger le tir. Le voilà en vue et recherché. Il a l'occasion de jouer avec des vedettes, de travailler beaucoup en studio, de développer son propre style.

Détenteur de la célèbre «carte verte», Yann, qui est actuellement professeur de batterie au «Los Angeles College», poursuit ses études avec Bob Corff, «coach» des stars de la comédie musicale. Le monde de la musique est sans pitié. Si vous ne vous recyclez pas régulièrement, vous serez rangés très rapidement dans les «viennent ensuite».

## UN CD «UNITED WORLD»

Rien de rose bonbon dans les textes de Yann, dont les idées revolvent là où habitent des êtres de tous les jours. «Daily grind» fait référence à l'excessive publi-



Yann von Känel

Fasciné par la «culture rock» (Impar-Galley)

cité de la TV américaine et à l'exploitation du jugement de O.J. Simpson. «No drugs, no alcohol», Yann analyse, ne juge pas, ne condamne pas, il en-

quête et raconte. C'est tout et c'est beaucoup.

Loin des facilités et des musiques appuie-tête, Yann a aussi mis plein d'humour dans ses chansons, solidement rythmées, plaisamment mélodiques. Et les musiciens qui les traitent, rassemblés sous le label «Yann and Xtra Fuel», ont de hautes références: les guitares sont de Janet Robbins, ex-figue de proue de «Heavy Metal», et de Paul Hanson, connu pour son interprétation de «Johnny» dans le film «Retour vers le futur». Au sax, en «guest», Stephen Grove tourne avec Richard Marx. Et les voix, une vraie section, n'hésitent pas à se jeter à l'eau. Une prise de son excellente pour quatorze petites tranches de rock alternatif. D. de C.

● «United world», exécuté par le groupe «Yann and Xtra Fuel» distribué par Muller Musique et Satori Records, P.O. Box 2624, Hollywood, Californie.

## Rédaction

## LOCALE

Tél: 039/210 210

Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT  
Ivan RADJA  
Pierre-F. BESSON  
Christiane MERONI

## BRÈVE

## Collecte de textile

## A vos armoires!

Du 4 au 7 octobre prochains, la Fondation Terre de hommes organise, avec le concours de la société Contex, une collecte de textiles, de vêtements usagés et de chaussures, dans tout le canton. Pour participer à cette récolte, il suffit d'utiliser les sacs spéciaux distribués ces jours derniers dans les boîtes aux lettres. Puis de déposer les sacs avant neuf heures du matin aux abords d'une grande rue, ou aux endroits prévus à cet effet. Les bénéfices de cette récolte permettront de financer diverses actions en faveur d'enfants défavorisés. (comm)

## AGENDA

Monique Saint-Hélière  
Visite commentée  
au MBA

Dans le cadre des manifestations du centenaire de l'écrivaine et peintre Monique Saint-Hélière, la première visite commentée de l'exposition de son œuvre peint, au Musée des beaux-arts (MBA), a lieu ce mercredi 4 octobre, à 20 heures. A cette occasion, le public est invité à découvrir des toiles inédites et à entrer dans une partie inconnue de la création de Monique Saint-Hélière. (sg)

## Lanterne magique

## Au cinéma Plaza

C'est au cinéma Plaza (et non au Scala, comme cela était initialement prévu) qu'aura lieu la première séance de la nouvelle saison de la Lanterne magique, mercredi à 14 h et 16 h. Rappelons que les enfants inscrits peuvent encore retirer leur carte 30 minutes avant la séance à la caisse du cinéma. (Imp)

## Club des loisirs

## Beautés de l'hiver

Le Club des loisirs présentera à la Maison du Peuple, jeudi à 14 h 30, un montage audio-visuel de Jean-François Robert intitulé «Le Doubs insolite et cristaux de givre». (Imp)

## Cuche et Barbezat dans l'antre du TPR

## Chienne de vie à Beau-Site

Cuche et Barbezat, les duettistes loclois bien connus, joueront leur nouveau spectacle «Chienne de vie» à Beau-Site, quatre soirs durant à partir de mercredi. Ainsi, les tenants d'un humour qui sent de sous les aisselles pénètrent dans la citadelle des intellos de gauche? Pas si simple que ça.

D'abord, si Cuche et Barbezat ne font pas dans la dentelle, et s'ils ne craignent pas d'évoquer certains mécanismes qui ont permis à tout un chacun de venir au monde, il n'y a de loin pas que cela dans leur nouveau spectacle. Lequel bénéficie de l'avis enthousiaste d'un Lova Golovt-

chiner, qui n'a pas grand-chose à voir avec Patrick Sébastien. Pas de risque, donc, que la salle du TPR ne se transforme en «Beauf Site».

D'autre part, ce n'est de loin pas la première fois que Beau-Site reçoit la visite d'autres artistes que ceux affiliés au TPR. La notoriété des deux Loclois d'adoption est peut-être l'arbre qui cache la forêt. L'administrateur, Eric Lavanchy, reconnaît que certaines demandes de location n'ont pas été satisfaites ces dernières années mais affirme qu'il y a toujours eu de l'accueil. En l'occurrence, le fait que le TPR soit actuellement en tournée dans le Jura avec un matériel très léger a permis de mettre Beau-Site à disposition de Cuche et Barbezat.

«Chienne de vie» risque de décontenancer ceux qui ne connaissent de Cuche et Barbezat que leurs apparitions à la TV. Le rire se fait parfois grinçant au long de cette suite de sketches qui retracent une vie - comme son nom l'indique - de la conception au home médicalisé. Et entre les deux, il y en a pour tous les goûts et toutes les bourses. (am)



Cuche et Barbezat

«Qu'il est doux de porter un enfant», comme disait le héros de Michel Tournier. (sp)

## Concert au P'tit Paris

## Die Musik des Balkan

Bienvenue sur les Balkan's Jazzline, tel aurait pu être l'accueil réservé à l'auditoire du P'tit Paris, vendredi et samedi dernier. Dans une frénésie folklorique teintée de senteurs orientales corsées à souhait où les Balkans n'étaient de loin pas à rebours, les deux saxophonistes Althaus et Schönhaus sont parvenus à enlever d'un coup d'anche le noyau délectable d'une olive musicale qui n'aura laissé aucun palais insensible.

L'anticyclone centré sur les Balkans aura permis, par l'entremise du quintet des saxophonistes Althaus et Schönhaus, de chasser le temps de deux soirées, les nuages de la monotonie musicale. Certainement tombés dans cette potion miraculeuse qui fait les grands groupes, les distillateurs de cette musique d'essence presque exclusivement folklorique ont fait dans le télescope des cultures.

Propulsés par une rythmique sans faille, ludique et dense jusqu'à l'extrême (Benz Oester, contrebasse, Hans Feigenwinter, piano, Norbert Pfamatter, batterie), les forts en thème ont

libéré de leur saxe à malices des formes de mélodies tonitruantes et douces dans des structures où le 4/4 a rarement trouvé sa place. Dans une manipulation maîtrisée avec art, Benz et les autres légitimisent l'introduction de musiques étrangères sans visa. Une musique aux ambitions justifiées, dispensatrice d'une émotion qui est parfaitement parvenue à lier des styles, thèmes issus des traditions turques, roumaines ou yiddish, à un jazz qu'un John Coltrane n'aurait pas renié.

Si le public clairsemé mais attentif aura apprécié, les comparses totalement libérés auront montré un talent tout balkanique dans le don du plaisir démonstratif. Il est bon parfois de rappeler que le jazz est essentiellement un art de l'instant et l'on placera en tête le truc de parvenir à tremper l'oreille dans un bain d'acide folklorique concentré sans créer de dommage notable. Ecouter une musique épique et piquante, teintée et suave, mélancolique et profonde, rappelle ce bruit farouche qui résonne encore. (vkh)

● «Chienne de vie», par Cuche et Barbezat, à Beau-Site, mercredi à 19 h, vendredi, samedi et dimanche à 20 h 30. Location à l'OTMN, tél. 24.20.20.

## Reprise de Calida

Les craintes  
de Sopromix

Reprenant potentiel de l'unité de production chaux-de-fonnière de Calida, Kurt Marzetta, de Bienne, fait part dans un communiqué de sa crainte de voir le conflit entre Calida et le syndicat SIB compromettre ses projets.

M. Marzetta, avec sa société Sopromix, envisage de reprendre les locaux et de faire travailler une cinquantaine de personnes dans des activités diverses, touchant aussi bien le textile que l'horlogerie, l'électromécanique ou les instruments médicaux.

Selon le promoteur biennois, la production pourrait démarrer immédiatement et la commercialisation d'un premier projet interviendrait début 1996. (Imp)

## Evènement à Bikini Test

## The High Llamas en concert

En 1993, un micro-label anglais publie, dans l'indifférence générale, un disque curieusement décalé: «Gideon Gaye» par The High Llamas. Deux ans plus tard, ce flop ressort assez inexplicablement en distribution Sony Music... et fait pleurer de bonheur la critique unanime. Penchons-nous un peu sur ce revenant miraculeux.

The High Llamas est le groupe à géométrie variable entourant Sean O'Hagan, ancien coleader de Microdisney et, plus récemment, collaborateur régulier au sein de Stereolab. Si «Gideon Gaye» pouvait paraître totalement «à côté de la plaque» voici deux ans sur le champ de bataille musical où s'affrontaient péle-mêle «brit-pop», fusion et dance tous azimuts, l'intérêt qu'il suscite actuellement reste de l'ordre du paranormal (disque du mois dans «Rock & Folk», etc).

Voici en effet un album qui ressuscite une certaine idée de la pop qui avait pratiquement disparu depuis le sabotage des

Beatles et la liquéfaction du cerveau de Brian Wilson, le très dérangé leader des Beach Boys. En effet, ce disque rappelle irrésistiblement les garçons de la plage période «Pet Sounds». «Smile» et lorgne parfois du côté de Sergeant Pepper's: orchestrations d'un goût exquis, compositions fil de feristes, vibraphones éthérés et harmonies vocales. Nous sommes résolument en 1966 ou 1967. Sans doute cette perle pop surgie du néant a-t-elle bénéficié de tout un processus de réévaluation de l'héritage des Beach Boys, passés en quelques années du statut de groupe sympa à celui de référence absolue.

Quoi qu'il en soit, The High Llamas seront jeudi soir à Bikini Test pour un unique concert en Suisse enregistré par Couleur 3 en vue d'une diffusion ultérieure. Ultrarecommandé. (mam)

● The High Llamas en concert à Bikini Test, jeudi 5 octobre. Attention: exceptionnellement, ouverture des portes à 20 h et concert à 21 h 30.

## Pour les enfants de la région

## «Aidez-nous à les aider!»

«Aidez-nous à les aider!» Qui ça? Les enfants d'ici en difficulté, à qui l'Association d'aide à l'enfance, fondée en 1917, tente d'apporter un soutien aussi efficace que discret. Car la misère, cela n'existe pas qu'aux Antipodes. En Suisse, à La Chaux-de-Fonds, si elle ne fait mourir personne de faim, elle n'en empêche pas moins des familles et des enfants de vivre. Sa discrétion ne doit pas la faire oublier.

L'Association d'aide à l'enfance apporte son aide à ceux qui passent entre les mailles du filet des services publics. Elle aide des familles en situation précaire à offrir à leurs enfants des vêtements décents, à payer frais de lunettes ou de dentiste, à partir en camp de vacances. Bref, à vivre comme les autres enfants. Cela entraîne des dépenses de quelque 15.000 fr par année qui nécessitent bien sûr une aide du public. Tous les dons, même modestes, seront accueillis avec gratitude par le comité de l'association. Les demandes d'aide et de renseignements sont à adresser à la permanence, aux numéros 23.83.63 ou 23.82.79. (am)

● Pour vos dons: compte de chèques postaux No. 23-918-7, La Chaux-de-Fonds.

## PUBLICITÉ

LEUROPEEN  
RESTAURANT  
LA CHASSE  
F. Fontebasso vous invite  
à découvrir  
LE CHAMOIS  
Serre 64, 2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 11 44  
132-776112

## AVIS URGENT

MEUBLES TAPIS RIDEAUX  
Leitenberg  
Grenier 14 La Chaux-de-Fonds  
Mercredi 4 octobre  
le magasin sera  
exceptionnellement  
fermé  
132-776850

## Ecole de football du Locle

## La saison est ouverte

Une nouvelle saison vient de démarrer à l'Ecole de football du Locle, avec une bonne quinzaine de petits footballeurs en herbe âgés de sept ans, dont quelques filles. Avec leurs aînés de huit ans, ils constituent un groupe d'une quarantaine de participants qui, chaque mercredi après-midi, consacrent une heure de leur temps à pratiquer leur sport favori. Contrairement aux années précédentes, il reste encore quelques places disponibles. Alors, avis aux amateurs!



Petits footballeurs loclois

L'école est ouverte aux enfants de sept et huit ans.

(Favre)

Comment débarque-t-on à l'Ecole de football du Locle? Soit par le biais du bouche à oreille, soit grâce au soutien précieux de l'école primaire, qui distribue à ses élèves des formulaires d'inscription. Cette fois-ci, étonnamment, les intéressés sont moins nombreux que d'habitude. « Cette diminution est peut-être due à l'éventail d'activités, tant sportives que culturelles, qui sont proposées aujourd'hui aux jeunes. Notre effectif est de toute manière toujours très fluctuant. En cours de saison, certains nous quittent, d'autres reviennent, d'autres encore amènent leurs copains avec eux. Nous avons voulu que la formule soit très souple. C'est ce qu'explique Venerio Redin, un des responsables.

Cette école est entièrement autonome, tant sur le plan de l'organisation des entraînements que de son financement. Elle ne dépend d'aucun club de la cité, mais contribue très largement à alimenter et à renforcer leurs sections juniors; principalement celles du FC Le Locle et du FC Ticino. Depuis sa création, ces sections alignent deux, voire trois équipes par catégorie d'âge; alors qu'auparavant, il n'y en avait qu'une seule, ou parfois carrément pas du tout. Les entraînements ont lieu sur le terrain des Jeanneret ou dans la halle toute proche en cas de

mauvais temps, les mercredis après-midi jusqu'à mi-novembre et du mois d'avril aux vacances d'été.

## UN MINI-TOURNOI

Pour les sept ans, l'horaire va de 14 h 15 à 15 h 15, pour les huit ans, de 15 h 30 à 16 h 30. Quatre moniteurs bénévoles s'occupent de la troupe: Vito Badalamenti, Patrick Huguenin, Andres Martinez et Venerio Redin. Un cinquième est pressenti pour le deuxième tour. Par le jeu, de petits matches et l'utilisation de cordes à sauter, cerceaux et autres ballons, ils travaillent surtout la co-

ordination des mouvements. Depuis l'an passé, un sympathique mini-tournoi avec l'Ecole de football de La Chaux-de-Fonds a été mis sur pied. Au vu du succès rencontré, il sera reconduit cette saison et se déroulera en principe au Locle. Un bon exemple de collaboration entre les deux villes du Haut!

PAF

● **Contacts et inscriptions:**  
Venerio Redin, Numa-Droz  
35, 2300 La Chaux-de-Fonds,  
tél. (039) 23.44.20.

## SOCIÉTÉS LOCALES

## SEMAINE DU 4 AU 10 OCTOBRE

- **PRO SENECTUTE.**  
Gymnastique les mardis de 8 h 45 à 11 h et de 14 h à 16 h à Paroiscentre.
- **VOLLEYBALL-CLUB.**  
Entraînements, lundi 18 h, Beau-Site, minivolley. Lundi 18 h, Communal, Juniors féminines B. Lundi 20 h, Communal, équipe féminine seniors F3. Mardi 18 h, Beau-Site, Juniors féminines A. Mardi 20 h, Beau-Site, équipe masculine seniors M3. Jeudi 18 h, Beau-Site, Juniors masculins A. Jeudi 18 h, Communal, Juniors féminines A. Jeudi 20 h, Communal, équipe féminine seniors F3 (match en général).
- **STÉNOGRAPHIE AIMÉ PARIS.**  
Entraînements tous les mardis, 19 h 15, salle 25 du collège Daniel-JeanRichard (No 11).
- **CADL (CLUB ATHLÉTIQUE).**  
Entraînements à l'ancienne halle de Beau-Site le lundi et le jeudi de 18 h à 19 h pour les écoliers et écolières; le lundi et le jeudi de 19 h à 20 h pour les cadets, cadettes et juniors; vendredi de 17 h 45 à 19 h pour les débutants. Renseignements: R. Wicht, tél. 31 57 50, et R. Barfuss, tél. 31 21 72.
- **CLUB D'ÉCHECS.**  
Entraînements et (ou) tournois, chaque mercredi à 19 h 30, local restaurant de la Croisette. Renseignements: M.-A. Duvoisin, tél. (039) 31 64 55.
- **CLUB DES LUTTEURS.**  
Entraînements: ancienne halle de Beau-Site, mercredi, 19 h 30, seniors; jeudi, 18 h, jeunes dès 10 ans.
- **FANFARE «LA SOCIALE».**  
Répétition tous les lundis à 19 h 45 à Paroiscentre.
- **SAMOURAI JUDO-CLUB.**  
Lundi, de 19 h à 20 h, écoliers dès 12 ans; 19 h à 21 h, adultes. Mercredi de 18 h à 19 h, écoliers jusqu'à 12 ans; de 19 h à 20 h, écoliers dès 12 ans. Jeudi, de 18 h 45 à 19 h 45, débutants écoliers; de 20 h à 21 h 30, adultes. Renseignements: Pierre Beuret, tél. 317 736, ou Pascal Paroz, tél. 311 744.
- **GROUPE FOLKLORIQUE LES FRANCS-HABERGEANTS.**  
M.-A.-Calame 5, 2e étage (ancienne poste). Répétitions: lundi, 20 h 15, chanson locloise; mardi, 17 h, groupe enfants. Mercredi, 20 h, danseurs.
- **CROIX-ROUGE SUISSE, SECTION LE LOCLE.**  
Tél. 31 72 64. Consultations pour nourrissons: Ecole neuchâtoise de nurses (ancien home Zenith), Hôtel-de-Ville 3, tous les mardis après-midis de 14 h à 17 h. Baby-sitting, tél. 31 72 64 ou 31 69 18. Taxis bénévoles: tél. 31 40 53. Vestiaire: rue des Envers 1, tous les jeudis de 14 h à 18 h 30.
- **FÉDÉRATION SUISSE DE GYMNASTIQUE.**  
Actifs, actives (dès 16 ans).- Mardi, halle polyvalente de 20 à 22 h. Dames (dès 25 ans).- Mercredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 20 à 22 h. Jeunes gymnastes (de 7 à 10 ans).- Mercredi de 18 h 30 à 20 h, nouvelle halle de Beau-Site. Jeunes filles (de 7 à 10 ans).- Lundi de 18 à 19 h, halle des Jeanneret. Jeunes filles (de 10 à 16 ans).- Mardi de 18 h à 20 h, ancienne halle de Beau-Site. Agrès mixte (dès 7 ans).- Lundi de 18 h à 20 h, halle polyvalente. Artistique garçons (dès 7 ans).- Mardi et jeudi de 18 h à 20 h, halle polyvalente. Athlétisme mixte (dès 7 ans).- Mercredi et vendredi de 18 h à 20 h, halle polyvalente. Infantile mixte (de 5 à 7 ans).- Mercredi de 17 h à 18 h, nouvelle halle de Beau-Site. Mères et enfants (de 3 à 5 ans).- Mardi de 16 h à 17 h, ancienne halle de Beau-Site. Gymnastique douce (dès 50 ans).- Vendredi de 18 h à 19 h, nouvelle halle de Beau-Site.
- **PRO TOUTES RENSEIGNEMENTS:** Gerald JeanRichard, La Claire 16, Le Locle, tél. 31.81.34.
- **SOCIÉTÉ PHILATÉLIQUE.**  
Cercle de l'Union, M.-A.-Calame 16, 2e lundi de chaque mois: 20 h 15, assemblée des sociétaires; dès 21 h., réunion pour échanges, vente et achat de timbres, cartes et enveloppes.
- **TENNIS DE TABLE.**  
Entraînements tous les mardis et jeudis, au sous-sol du collège Girardet. Cadets et seniors de 20 à 22 h.
- **GYM HOMMES.**  
Mercredi de 20 à 22 h, halle polyvalente, bloc 1.
- **CONTEMPORAINS 1918.**  
Rendez-vous tous les deuxièmes mercredis du mois vers 13 h 30 sur la place du Marché (sauf en juillet et août).
- **CONTEMPORAINS 1924.**  
Chaque premier jeudi du mois, rendez-vous à 13 h 30, place du Marché, pour sortie surprise.
- **GROUPE SCOUT «LES TROIS SAPINS».**  
Pour garçons et filles. Tous les mercredis de 18 à 20 h pour enfants de 7 à 11 ans, et de 17 à 21 h pour enfants dès 11 ans, au Chalet des Trois Sapins à la Combe-Girard.
- **CLUB D'ACCORDÉON.**  
Répétitions tous les mardis soir de 19 h 30 à 21 h au Cercle de l'Union. Pour tous renseignements, tél. à la présidente, Eglantine Matthey, 31.43.18.

## Derniers délais pour les inscriptions: LUNDI À 17 HEURES.

Les programmes permanents des sociétés locales ne paraissent qu'une fois par mois, en fonction de la surface rédactionnelle à disposition. De même, il n'est pas fait de rappel de convocation. (Imp)



Washboard au Cellier

## L'ombre de Sidney Bechet

Ambiance feutrée, cave enfumée, éclairage tamisé (les spots étaient réservés aux studios TV), la sympathique petite cave du Crêt-Vaillant a repris pour un soir l'allure de la vraie cave à jazz, celle dans laquelle on vient en connaisseur. Ce soir-là, lors du concert de Gilbert Leroux Washboard Band, l'ombre de Sidney Bechet planait dans la salle.

En effet, en remplacement d'Alain Marquet, touché dans sa santé, c'est le saxophoniste soprano Olivier Franc qui était présent, et bien présent. Il s'exprime dans le style du grand maître. Chaque solo est un régal pour les oreilles. Il vit véritablement sa musique.

Face à lui, la trompette (de Michel Bonnet) - un son très Chicago des années de la prohibition - a du répondant subtil et puissant. Le musicien joue également avec le big band de Claude Bolling. On apprécie sa virtuosité lors des solos.

Pianiste au style Stride très pur, Olivier Lancelot complète la formation avec doigté et finesse, très à l'aise comme soliste.

Quant au leader, Gilbert Leroux, «l'homme aux doigts de fer», il est là et bien là, se gratte, se chatouille, se tape et se rape sur cette bonne vieille planche à laver. Il excelle sur cet instrument, qu'il maîtrise et perpétue. Cependant, le musicien ouvre une masse de belles parenthèses, mais quelle peine il a à les refermer!

Malgré cela, ce fut une bien belle prestation dans le style New Orleans qui colle à ces quatre amis parisiens. (sp)

## Car de l'Amitié

## Soleil sur la France

En voiture, m'sieurs-dames! De la place du Marché, le car de l'Amitié - ces courses offertes par le vestiaire de la Croix-Rouge locloise aux personnes isolées ou handicapées - est récemment parti, sur le coup des neuf heures, emmenant à son bord trente participants. Cette fois, le chauffeur était suisse allemand, et ne connaissait pas trop le français, ce qui ne l'empêchait pas d'être fort sympathique! Il ne connaissait pas du tout la région non plus: Nicole Vermot, la présidente de la section locale de la Croix-Rouge a joué le copilote.

En avant pour Biaufond, puis pause à Charquemont pour le petit déj'. S'ensuit un aimable voyage par le plateau de Maîche et le Haut-Doubs, avec arrêt gourmand à La Vrigne pour dîner.

Le menu comprenait notamment un potage au potiron. Quelle idée gouteuse! Et puis retour par Pontarlier, Montbenoit, Morveau... Le car est parti sous la pluie, mais, dès Charquemont, plus besoin d'ouvrir les parapluies de toute la journée. Il y avait du soleil sur la France, et le reste n'avait pas d'importance...

L'ambiance était au beau fixe, notamment grâce à une dame qui fait partie de la chorale de la Résidence. Elle avait pris ses partitions dans son sac, et les voyageurs ont participé de bon cœur à cette répétition inédite! (cid)

Rédaction du LOCLE  
Tél: 039/31 33 31  
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN  
Claire-Lise DROZ

## BRÈVES

## Deux hockeyeurs loclois

## En pleine forme

Parmi la sélection victorieuse qui représentait la région Neuchâtel-Fribourg-Jura lors du tour préliminaire de la Coupe Bibi Torriani organisé ce week end à Tramelan figuraient deux Loclois. Christophe et Christian Zwahlen, tous deux âgés de 14 ans et tous deux jouant en attaque. Ces jeunes espoirs du hockey, membres du HC Le Locle, seront vraisemblablement à nouveau dans le coup lors de la prochaine échéance de cette compétition, les 4 et 5 novembre, sur la patinoire du Centre de loisirs de Saignelégier. (Imp)

## Patinoire

## Ouverture samedi

Le début de la nouvelle saison de la patinoire du Communal du Locle a été fixé à ce prochain samedi 7 octobre, à 10 heures. De l'avis du responsable des installations, Laurent Matile, «les choses se présentent bien et la glace sera praticable ce jour-là». Sa qualité dépendra évidemment des conditions climatiques extérieures. Notons qu'en fonction de l'introduction de la TVA, comme pour la piscine au printemps dernier, le prix d'entrée pour les adultes a été majoré alors que les tarifs pour les enfants ont été maintenus. (Imp)

## BRAVO À

## Corinne Meuterlos...

... du Locle, qui vient d'obtenir son diplôme de pédicure décerné par l'Ecole cantonale vaudoise de pédicure. Ce diplôme couronne deux ans d'études théoriques et pratiques que cette Locloise a terminées avec une moyenne générale d'examens de 5,48. (Imp)

## Mme Renée Griessen...

... domiciliée en droit au Locle, mais en fait au Home «Le Foyer» de La Sagne, qui vient de célébrer son nonantième anniversaire. A cette occasion, elle a reçu la visite de Josiane Nicolet, conseillère communale. Celle-ci lui a exprimé les vœux et félicitations des autorités et de la population locloises. Elle lui a aussi remis le traditionnel cadeau. (Imp)

«Source Glane» à la recherche de nos racines

# Nos ancêtres les Celtes

Une association de gens aussi passionnés que passionnants travaille à une meilleure connaissance de l'empire celte dont «l'épicentre était la Franche-Comté».

C'est de Landresse, le pays de l'écrivain Pergaud, que Bernard Lyonnet, animateur de l'institut «Source Glane» prêche la bonne parole celte. Louis Pergaud ne le considérerait certainement pas comme un hérétique ou comme un imposteur lui, qui dans son best-seller «La guerre des boutons» proclamait «je suis un Celte».

B. Lyonnet, précisons-le d'emblée, n'est pas un mage, un gourou ni un faux prophète et encore moins un druide. Cet ancien étudiant en lettres et en philosophie n'est pas un illuminé, même si à quelques encablures de Landresse, au hameau de Pavre, un marchand de bestiaux a prétendu longtemps assister à des apparitions de la Vierge.

«Source Glane» est une association sérieuse composée de gens tout aussi sains d'esprit tels

que notamment Daniel Leroux, maire de Mont-de-Laval ou Pierre-Marie Gaiffe, aubergiste à Grand-Combe Châteleu. La centaine de membres réunis autour de Bernard Lyonnet ne poursuit d'autre ambition que d'approfondir ses connaissances sur le domaine celte: «Une véritable civilisation toujours considérée comme une annexe de l'histoire romaine», souligne B. Lyonnet. Les travaux de «Source Glane», loin d'être confisqués par une élite, seront progressivement restitués au grand public dans le cadre de «La Maison du Druides» devant ouvrir au printemps prochain à Pierrefontaine-Les-Varans.

## «LE GÉANT DESSOUBRE»

En dehors de toute récupération idéologique, Bernard Lyonnet et ses amis réunissent, entre autres, les preuves matérielles et indices multiples témoignant de l'empreinte celte en Franche-Comté et dans le Haut-Doubs en particulier. Ils font œuvre d'une juste réhabilitation car, pour des raisons occultes, l'héritage celte est quasiment passé sous silence – bien que Le Larousse en trois volumes fasse état de «nombreux celtes dans le massif du Jura vers 700-600 ans avant Jésus-Christ».

Qu'en est-il? La tradition celte, on la retrouve déjà dans des légendes telle que, par exemple, celle du «géant Dessoubre». B. Lyonnet nous la résume: «Ce géant nommé Dessoubre qui vivait dans une grotte au fond du cirque de Consolation mangeait les voyageurs de passage dans la vallée. Un jour, un prêtre exorciseur a fait tomber un énorme rocher à l'entrée de la caverne et depuis le géant fournit d'immenses efforts pour en sortir et on dit que la sueur sortant de son front forme la Réverotte, le principal affluent du Dessoubre».

## TÊTE COUPEE

«Aussi les sorciers, esprits de la vallée, auraient vengé le géant Dessoubre en précipitant un prêtre, le 23 juillet 1723, du haut du belvédère qui porte son nom depuis», raconte B. Lyonnet. «Il y a la mythologie mais aussi des indices palpables de la présence celte dans le Haut-Doubs.

Ainsi à Loray, à proximité de l'église, une croix du XIV<sup>e</sup> siècle porte des motifs celtiques et, sur son socle en pierre, un personnage tenant sa tête coupée dans sa main droite confirme l'origine de ce monument», observe M. Lyonnet. Sur le territoire de

Guyans-Vennes comme à Doubs, près de Pontarlier, la découverte de nombreux tumuli datant de la période du bronze démontrent que les Celtes ont «occupé» notre territoire.

Nos ancêtres les Celtes, donc, auraient eu également un temple juché au sommet du Mont-Châteleu, près de Morteau tel qu'il en existait un également sur le Chasseron (vallée de Joux).

(Voir l'encadré). Pour Bernard Lyonnet il ne fait aucun doute en tout cas que «la Franche-Comté était à l'épicentre de l'empire celte». Qu'en reste-t-il aujourd'hui? Bernard Lyonnet discerne dans «le côté frondu du Comtois, tête de bois, ainsi que dans son attachement à une certaine indépendance» la permanence de l'esprit celte.

(pr.a.)

Rédaction  
du HAUT-DOUBS  
Tél: 81 64 03 80  
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE  
Pascal SCHNAEBELE  
Roland VERY  
Denis ROY  
Dominique INGLADA

## BRÈVE

### Grève des douaniers

Bien suivie  
en Franche-Comté

Près d'un douanier sur deux a suivi hier le mot d'ordre de grève lancé à l'initiative de l'intersyndicale. Sur les 340 fonctionnaires, qui devaient logiquement travailler, 156 d'entre eux se sont déclarés grévistes selon l'administration. Il est vrai que la totalité de leurs syndicats représentatifs (CFDT, CGT, SNCD et SPNDF) avait déposé un préavis pour cette journée nationale d'action. Le taux de participation en Franche-Comté s'élevait mardi soir au score, sans doute honorable pour les organisateurs, de plus de 45%. En revanche, ils étaient bien moins nombreux à manifester devant la préfecture de la région dans la matinée. Une trentaine d'entre eux ont participé au rassemblement. Une délégation a ensuite été reçue par les autorités. Les douaniers protestataires condamnent la politique de réduction des effectifs actuellement menée en l'absence de négociations et réclament des moyens supplémentaires. Cela peut sembler paradoxal mais les douaniers affirment avoir constaté, depuis début 93, date de l'ouverture européenne, «une véritable explosion de la fraude et une accumulation des missions nouvelles». Dans la région, la dernière ayant une frontière terrestre avec un pays hors CEE, ils rappellent que «sur soixante routes carrossables trois seulement sont gardées 24 heures sur 24», et réclament la création des quarante emplois budgétés mais non pourvus. (p.sch)

## Galerie Art et Lithographies à Villers-le-Lac

### Jean-Marie Vuillier expose

Pendant près de trois semaines, Jean-Marie Vuillier, le peintre originaire de Villers-le-Lac, expose ses toiles à la galerie Art et Lithographies de Pontarlier (du 30 septembre au 22 octobre).

L'artiste reste fidèle à sa solide réputation de peintre du Haut-Doubs, ses dernières toiles,



Jean-Marie Vuillier

Dans son atelier de Villers-le-Lac, il travaille ses dernières créations. (Inglada)

même si leur texture ont changé, ont toujours pour inspiration les paysages de sa région natale.

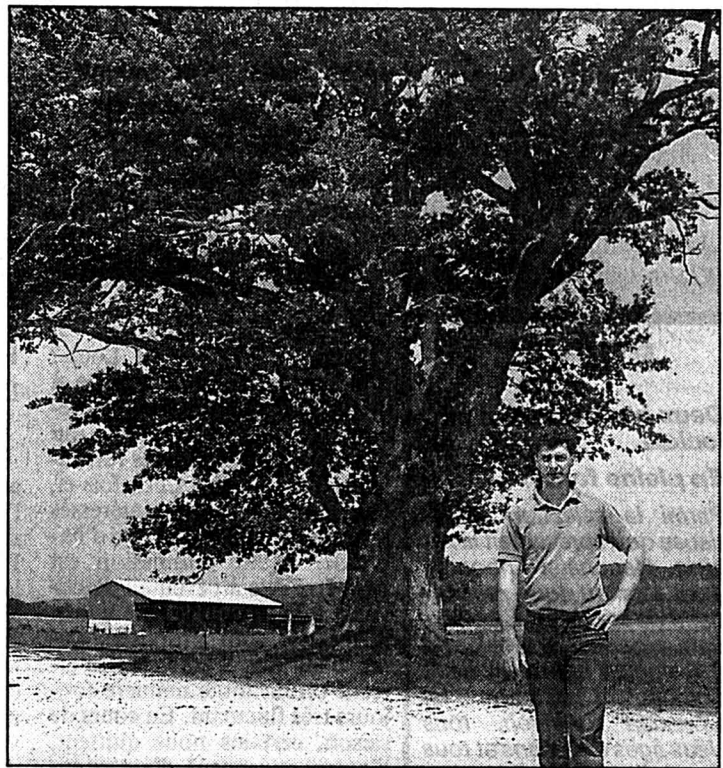
La première impression est surprenante, le visiteur est interpellé par la force des couleurs et des contrastes. Les ciels bas, en noir et rouge, d'angoisse et d'orage face aux neiges immaculées ou aux premières fleurs du

printemps éclatent de puissance. Les gros coups de pinceau du peintre, généreux en pâte, donnent de la force à l'interprétation picturale de la nature. Le travail a évolué, les paysages sont bien présents, reconnaissables, mais la peinture est plus vivante.

«Coup de vent», grande toile exposée, montre ces magnifiques fermes du Haut-Doubs, prises dans la rigueur du climat, la force du vent, face à la solidité du travail des hommes.

Tout n'est pas que force et angoisse, le Saut-du-Doubs, dans toute la chaleur des couleurs d'automne, est un exemple d'éclatement de gaieté par la couleur. La nature morte aux cerises dévoile une autre facette de l'artiste, avec le travail des rouges et une vision fidèle.

Pendant la durée de l'exposition, les visiteurs, amateurs ou curieux, pourront apprécier cet ensemble de toiles, se plaire à retrouver la région vue à travers le pinceau du peintre. Jean-Marie Vuillier est présent à la galerie le dimanche. (di)



Bernard Lyonnet

Ni mage, ni gourou, ni druide mais Celte! (Impar-Prêtre)

## Site druidique au Châteleu

Pierre-Marie Gaiffe, exploitant de l'auberge du Vieux-Châteleu, assure que la montagne voisine du Châteleu culminant à 1300 mètres d'altitude est un ancien site druidique.

«Le Jura était un passage obligé pour les migrations de ces gens-là (NDLR: les Celtes) qui allaient livrer des viandes fumées en Grèce et en Italie en échange d'ambre et d'épices», souligne P.-M. Gaiffe. Les voies secondaires, telles que celle du val de Morteau, avaient leur préférence sur les cluses de Pontarlier et de Genève beaucoup moins sûres. M. Gaiffe signale qu'en approchant du Mont-Châteleu, les Celtes se reposaient dans la grotte du Roset, pouvant contenir 800 personnes. Ils poursuivaient ensuite leur chemin en direction de La Brévine et de Neuchâtel après avoir franchi le Châteleu gardé par des druides. Ce sommet présente tous les éléments naturels chers aux druides: l'arbre, le rocher et l'eau. Cette dernière provient de La Brévine propulsée par un curieux phénomène physico-chimique.

«Cette eau est expulsée de La Brévine par le gaz issu de la décomposition de la tourbe et, sous la pression, elle remonte jusqu'au Châteleu», explique P.-M. Gaiffe. Une eau chargée en fer et en aluminium. P.-M. Gaiffe soupçonne la présence d'un lac souterrain sous la montagne. Cette abondance d'eau est à l'origine d'un magnétisme très fort. «Les gens de la région sont irrésistiblement attirés par le Châteleu», relève M. Gaiffe. Les druides aussi, eux qui y auraient donc vécu jusqu'à l'arrivée des moines défricheurs dans les années 1000-1100. Pierre-Marie Gaiffe a découvert de nombreux vestiges et indices accablant ce passé druidique du Mont-Châteleu. «Nous avons des tombes, sur l'arête il y a des fortifications et des pierres dressées en rond», observe encore P.-M. Gaiffe. (pr.a.)

Achete au plus haut prix  
**VOITURES BUS CAMIONNETTES**  
Kilométrage, état sans importance.  
 Paiement comptant.  
 ☎ 077/47 61 89  
28-8408

132-776000  
**tout pour la vue...**  
**novoptic**  
2300 La Chaix-de-Fonds  
Av. Léopold-Robert 51  
Immeuble Richemont  
☎ 039/23 39 55

157718120  
**A Vos petits Soins**  
Café-Restaurant  
**La Loyauté**  
Les Ponts-de-Martel  
**039/37 14 64**

Découvertes, jeux, etc.  
**CD-Rom**  
Sega Nintendo  
Demandez nos catalogues gratuits au (038) 31.70.32!  
**PlayVision**  
Publicité intensive, Publicité par annonces

**Génial!**  
Un lave-linge automatique pour 5 kg et un tumbler pour 2,5 kg dans la même machine  
Novomatic WT 1000.1 S  
Laver automatiquement et sécher «prêt-à-ranger» dans un petit espace (H 85, L 59,5, P 52 cm). Tous les programmes, peut être raccordé partout. Livraison/raccordement/montage effectués par les professionnels de chez Fust.  
Un prix sensationnel de fr. 1490.-  
Loc./m. 79.- AS inclus  
Nous avons toutes les grandes marques au stock  
**BOSCH** **Electrolux** **AEG**  
NOVOMATIC **Bauknecht** **Miele**  
AS = abonnement service  
Dans toutes les succursales  
**FUST**  
Fust chez Jelmoli • INNOVATION • GRAND PASSAGE  
05-240731/4x4

Centre professionnel du Littoral neuchâtelois  
**Atelier de formation continue**  
Formation pour adultes  
**Portes ouvertes**  
Vendredi 6 octobre 1995  
de 13 h à 16 h 30  
Rue Jaquet-Droz 6  
2300 La Chaix-de-Fonds  
Invitation à tout adulte intéressé à former et/ou à se former en bureautique, français, mathématiques de base.  
Démonstration de logiciels d'enseignement.  
Renseignements: tél. 039/23 46 03.

**FINANCE**  
Veuillez me verser Fr. \_\_\_\_\_  
Je rembourserai par mois env. Fr. \_\_\_\_\_  
Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_ No \_\_\_\_\_  
NPA/Domicile \_\_\_\_\_  
Date de naissance \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_  
Adresser à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaix-de-Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 16.00 heures) ou téléphoner au **039-23 16 12**  
**BANQUE Xprocrédit**  
Pour un crédit de fr. 5000 - p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15,0% total des frais de fr. 300.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCD). «Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur.» (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

Adaptation à la loi fédérale sur l'assurance-chômage

# Contre mauvaise fortune...

Le Grand Conseil a donné hier à l'exécutif cantonal les moyens de mettre en œuvre l'application des points névralgiques de la nouvelle loi fédérale sur l'assurance-chômage par 98 voix sans opposition. La modification de la loi sur les mesures de crise, qui vise à rendre obligatoire pour les chômeurs l'assurance indemnités journalières, s'est en revanche heurtée à une solide résistance libérale, avant de passer par 71 voix contre 7.

Cette liberté d'action sollicitée par le Conseil d'Etat lui permettra de jeter les bases des structures à élaborer et des mesures à prendre d'ici au 1er janvier 1996, date de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur l'assurance-chômage et l'indemnité en cas d'insolvabilité (LACI).

C'est ainsi qu'il s'emploiera à mettre en place les Offices régionaux de placement (ORP), véritables «plaques tournantes du marché du travail», dont la création implique une réorganisation des offices déjà existants

(du travail, du chômage, des caisses de chômage, de l'emploi, JOB Service...) et l'assurance d'une liaison constante entre tous. Le Conseil d'Etat entend «assurer la coordination de toutes les instances par une politique unique, élaborée au niveau cantonal». En adéquation avec le mot d'ordre fédéral (réinsertion plutôt qu'indemnisation pure et simple), il entend aussi se donner les moyens d'assurer une formation continue capable de «prévenir et réduire le chômage plutôt que d'en combattre les effets».

Autant de mesures auxquelles le Grand Conseil a souscrit sans trop rechigner, tant il est vrai qu'elles découlent toutes d'une loi fédérale et sont par conséquent imposées, ainsi que l'a résumé le socialiste Serge Mammie.

Le débat s'est toutefois déporté un instant sur le terrain idéologique, par la bouche d'Alain Bringolf (POP), alarmé de voir «l'économisme prendre le dessus dans toutes les décisions», sans que soit pris en compte le fait que «nous ne traversons pas une crise, mais une mutation». Au chapitre des mesures actives, le Grand Conseil affiche l'ambition de faire davantage que le

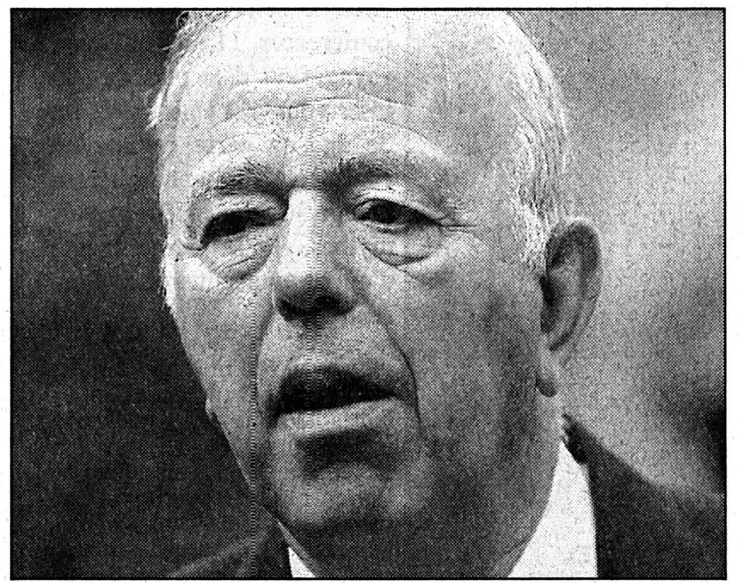
plancher minimum exigé par la Confédération, notamment en ce qui concerne les programmes d'occupation exigés en contrepartie des indemnités reçues. C'est ainsi que le développement des «emplois de proximité» sera davantage encouragé. La nature de ces emplois n'a cependant pas été clairement définie et quelques voix, libérales entre autres, ont exprimé leur crainte de voir se multiplier les laveurs de pare-brise...

Seconde proposition soumise à la Confédération, un plan de partage du travail dans les administrations publiques. En clair: la mise à la retraite anticipée des fonctionnaires – pour autant qu'ils le désirent – en améliorant les conditions de départ entre 60 et 62 ans; d'un coût inférieur à celui des programmes d'occupation, ce biais permettrait en outre de proposer des emplois durables.

Un tour de passe-passe sur lequel les radicaux se sont montrés plus que réservés, étonnés de voir une telle retraite prise en charge par l'assurance-chômage, et les libéraux franchement opposés, cette mesure allant «à l'encontre du nouveau statut des fonctionnaires».

## APG: LE BRAS DE FER

Le vrai bras de fer s'est engagé autour du projet d'un nouveau système d'assurance perte de gain (APG). Proposé par le Conseil d'Etat (la Confédération ayant renoncé à légiférer en la matière), il prévoit de rendre obligatoire l'assurance indemnités journalières, le système actuel étant trop cher et donc peu attractif. En fixant le taux de prime à 3% à 4% de l'allocation chômage, prélevés directement à la source par la Caisse de chô-



Pierre Dubois

Le conseiller d'Etat a défendu «son» projet bec et ongles. (Impar-a)

mage, ce nouveau système devrait être en mesure d'offrir une indemnité journalière égale au 100% de l'indemnité de chômage (au lieu des 80% actuels), tout en coûtant moins cher. Le paiement partiel de la prime pour les chômeurs dont la situation est la plus précaire reviendrait à quelque 750.000 frs par année, soit 5 fois plus que les 144.000 frs annuels versés en moyenne pour la prise en charge des 50 premiers francs de la prime, pour tous les chômeurs. Mais ceci sera compensé par «la réduction prévisible du coût des mesures actives», assurée par la Confédération dès 1997.

Bien qu'acceptant ce rapport, les radicaux se sont déclarés surpris par une telle assurance dans un calcul si nébuleux. Mais les plus virulents furent les libéraux-PPN, Isabelle Opan Du

Pasquier jugeant même «paradoxal» l'offre de prestations plus élevées à un moindre coût. Et d'ajouter: «rendre cette assurance obligatoire revient à contraindre 80% des personnes intéressées».

Piqué au vif, le conseiller d'Etat Pierre Dubois a répliqué que «le principe de la solidarité est également celui de la contrainte». Et de prêcher par l'exemple: «Une personne sans emploi, et qui n'est donc plus affiliée à la CNA, peut bien entendu s'adresser à une assurance privée et payer 400 francs de prime... avec 1886,15 francs d'allocation chômage!». Un argument qui a sans doute porté, la loi passant finalement la rampe haut la main, les libéraux eux-mêmes s'étant révélés à l'instant du vote partagés sur la question. IR

## BRÈVES

### La «colère» du président

#### Séance de relevée

Au goût du président Maurice Sauser, les députés ont trop tendance à traîner quand il s'agit de reprendre le chemin des travées législatives après la pause matinale. Un brin de colère dans la voix, au retour du café, le premier citoyen radical du canton a d'ores et déjà averti l'assemblée que cela lui vaudrait une séance de relevée. (cp)

### Directeur «remercié»

#### Avenir de l'OVN?

Le radical Walter Willener constate que le Conseil d'Etat a décidé de mettre fin aux rapports de travail avec la direction de l'Office des vins de Neuchâtel (OVN). Si sur le fond, cette décision est défendable, relève le député, elle surprend par la forme et pose la question de l'avenir de l'institution. Et de demander au Conseil d'Etat si la commission et le bureau de l'OVN ont été consultés lors de cette décision et si le poste va être repourvu. Le cas échéant, dans quels délais et pour quel profil de directeur? (cp)

### Gauche parlementaire

#### Deux motions

Deux motions émanant du Parti socialiste et du Groupement des petits partis ont été déposées hier. La première, de Didier Berberat et Jean-Jacques Delémont, demande au Conseil d'Etat d'étudier la mise sur pied d'une information régulière du Grand Conseil et de la population sur les travaux de l'Espace économique du Plateau central (EEPC) ainsi que la création d'une commission parlementaire, chargée d'examiner ce dossier, et d'un Conseil de l'EEPC représentant les différents milieux sociaux et économiques. La seconde motion, de la socialiste Laurence Boegli, demande à l'exécutif d'étudier la création d'une loi d'encouragement aux activités de jeunesse extrascolaires. (cp)

## Petits boulots «à la française»

Reprenant une idée française en vigueur depuis une année, le libéral Bernard Matthey a mis sur le tapis l'idée d'un «chèque service emploi». Ou comment engager un aide temporaire pour de petits travaux en le payant au moyen d'un petit carnet de chèques à souches. Une astuce présentant le double avantage de lutter contre le chômage et le travail au noir tout en simplifiant la relation employeur-employé et en garantissant le paiement des charges sociales et les assurances nécessaires à la protection des deux parties.

La proposition de rendre ces travaux déductibles du revenu imposable des employeurs s'est heurtée au socialiste Jean-Jacques Delémont, lequel a soumis un amendement demandant la suppression de ce point, amendement refusé par 53 voix contre 40, suivant un très net clivage gauche-droite. Au final, le postulat a été accepté par 45 voix contre 39. (ir)

## Débat sur la formation professionnelle

### Au chevet de l'apprentissage

Abordée lundi soir en premier débat, la révision de la loi sur la formation professionnelle a passé hier la rampe législative par 93 voix, sans opposition. Les députés ont en outre consenti à la proposition de l'exécutif de ne pas supprimer la prise en charge par l'Etat des cours d'introduction pour apprentis.

Suite à l'adoption en février dernier du crédit de 30,3 millions destiné à la réorganisation de la formation professionnelle, un toilettage de la loi afférente était présenté lundi aux députés. En même temps que deux postulats liés à cet objet. Le premier, socialiste, demandant la création d'une filière à plein temps au Centre cantonal de formation professionnelle du Val-de-Travers (CPVT). Le second, de la commission formation professionnelle, demandant, par souci d'économie, la suppression de la prise en charge des cours d'introduction et de complément destinés aux apprentis, ce à quoi l'exécutif proposait finalement de renoncer.

Après un premier débat tenu lundi, hier matin, le conseiller d'Etat Jean Guinand a donné réponse aux interrogations exprimées la veille. En indiquant que la révision de la loi proposée avait un but premier de clarification et ne signifiait nullement une «cantonalisation douce» des établissements concernés puisqu'ils l'étaient déjà. Concernant la filière à plein temps au CPVT, le conseiller d'Etat a relevé les difficultés qu'il y avait à donner

suite à cette proposition. L'exécutif étudie toutefois la possibilité d'y répondre par la création d'une classe bilingue.

Pour ce qui est de l'abandon de la prise en charge des cours d'introduction pour apprentis, face aux difficultés rencontrées par la formation duale, J. Guinand a montré pourquoi il convenait de renoncer à cette économie d'un million de francs qui n'avait d'ailleurs pas été portée au budget 1996. Le dialogue avec les associations professionnelles se poursuivra cependant, l'Etat ne désespérant pas de pouvoir créer avec elles un fonds paritaire de soutien. Au vote final, les recommandations de l'exécutif ont unanimement été suivies.

### MOTIONS ACCEPTÉES

Au terme du débat, le Grand Conseil a en outre accepté deux motions transformées en postulats. Le premier, du libéral Jean-Claude Guyot, demande d'étudier la mise sur pied d'une structure de soutien pour les apprentis des petites entreprises ainsi que la manière de favoriser les entreprises faisant l'effort d'engager des apprentis, éventuellement par le biais d'une déduction fiscale.

Le second, proposé par la socialiste Jeanne Philippin, demande d'étudier une répartition plus juste des efforts de formation pour les personnes peu qualifiées, un encouragement du perfectionnement personnel et une intensification des échanges entre écoles et entreprises. (cp)

## Le sens de l'accueil au Château

### Vous dites, en 2001?

Midi dix, la salle des Chevaliers est vide, les députés ont repris leur travail. Trois têtes se profilent dans l'embrasure de la porte du fond, trois visiteurs, papa, maman et leur fille, des concitoyens alémaniques en visite à Neuchâtel. Ils admirent les belles poutres du plafond sans passer le seuil.

Le concierge les voit. Prestement il traverse la salle en diagonale. Il se précipite sur la porte avec un geste de dénégation. La

famille recule. La porte est fermée sèchement et le verrou poussé d'un coup sec.

A la remarque que nous lui faisons de son manque élémentaire de politesse, à défaut de convivialité, le concierge répond: «J'ai des ordres, si je laisse entrer quelqu'un, je m'en fais engueuler...»

Qui est si sèchement stupide au Château, glacial à geler la politesse d'un concierge peut-être bien intentionné?

Combien de fois, à l'étranger, en visitant un monastère, un musée, un monument, une cour, en dehors des parcours fléchés ou des heures d'ouverture, avons-nous été aimablement reçus ou éconduits avec tellement de gentillesse que cela ne faisait pas regretter la visite.

Au Château, on ne badine pas. D'ici à l'an 2001, on aura peut-être le temps d'y réviser le sens de l'accueil!

G.Bd

## Loi d'introduction de la nouvelle LAmal

### Débat tronqué mais favorable

Pressés par le temps et par leur président, les députés n'ont pas pu ratifier hier le projet de loi d'introduction de la Loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAmal). Au vu cependant des avis positifs exprimés au cours de ce débat stoppé à une heure tapante par le glas présidentiel, son adoption aujourd'hui ne devrait pas faire l'ombre d'un pli.

D'entrée de cause, tous partis confondus, on a tenu hier à relever le rôle précurseur du canton de Neuchâtel en matière d'assurance-maladie. La nouvelle LAmal, destinée à entrer en vigueur au 1er janvier prochain et pour laquelle le Grand Conseil se voyait soumettre une loi d'introduction, consacre en effet nombre de mesures déjà en vigueur dans le canton, dont l'obligation de s'assurer.

Francine John, pour le Groupement des petits partis, a salué l'extension du catalogue de prestations couvertes par l'assu-

rance. Qu'en est-il cependant de l'aide familiale comme des nouveaux critères de revenu qui vont être appliqués par l'Etat en matière d'aide au paiement des primes? Du côté radical, par la voix de Muriel Bovay, l'abandon du subventionnement à 100% des primes a été jugé comme susceptible de mieux responsabiliser l'assuré. Ce d'autant plus que les bénéficiaires de prestations complémentaires et de l'aide sociale seront épargnés par cette limitation. La députée de s'inquiéter toutefois sur le bilan financier de l'opération pour les communes.

Pour les socialistes, Martine Blum a salué l'accroissement du nombre d'ayants droit à un subventionnement de prime que les nouvelles catégories proposées vont permettre à travers cette loi dont la vocation sociale est maintenue.

Enfin, au nom du groupe libéral, Jean-Marie Haefliger s'est inquiété des divergences subsis-

tant encore avec certaines caisses peinant à accepter le système de contrôle de l'affiliation et de réduction de primes proposé par l'Etat.

Dans sa réponse, le conseiller d'Etat Francis Matthey s'est voulu rassurant: les divergences ne concernent que des caisses «marginales» regroupant au maximum 1% des assurés. Leur ralliement est encore attendu. Pour l'aide familiale, l'ordonnance publiée vendredi dernier par la Confédération sur le sujet prévoit sa prise en charge si elle s'avère nécessaire aux soins. Le conseiller d'Etat a assuré qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter quant à l'effet de la nouvelle loi sur les finances communales. De plus, l'échelle de revenus qui servira de base à l'attribution de l'aide au paiement des primes, si elle n'est pas encore fixée, continuera à tenir compte de l'aspect familial. Le vote final est attendu pour ce matin. (cp)

# Neuchâtel: l'Université du 3e âge ouvre une antenne à Porrentruy

## Les grands mythes de «l'U3A»

Avec à son programme 87 conférences, 11 ateliers, deux voyages, et déjà plus de 600 inscriptions, l'Université du 3e âge se porte comme un charme. Cette année, en se plongeant dans les grands mythes, elle se permet même d'ouvrir une antenne à Porrentruy.

«Il y avait 664 membres inscrits l'an passé. Cette année, pour l'instant, nous avons déjà 613 inscriptions, dont 111 nouveaux membres et une quarantaine de Porrentruy». Depuis que deux femmes, Ariane Brunko-Méautis, directrice, et Jocelyne Breisacher, secrétaire, sont à la tête de l'Université du 3e âge (U3A), l'institution bouillonne de dynamisme. Cette année, elle propose pas moins de 87 conférences, dont 40 à Neuchâtel, 22 à La Chaux-de-Fonds, 15 dans le Val-de-Travers (Fleurier) et - nouveauté au programme - 10 à Porrentruy. Si Mme Brunko-Méautis avoue que cette nouvelle antenne «était compliquée à mettre sur pied», en raison des distances qu'elle implique pour les conférenciers, les chefs des départements de l'instruction publique de Neuchâtel et Jura y ont d'emblée donné leur appui. Visiblement, l'antenne répondait à un besoin vu les inscriptions déjà enregistrées.

### LA SOUPE BRÛLANTE

Cette année, les grands mythes planent sur l'ensemble du programme de l'U3A. Ce thème général a su inspirer les professeurs conférenciers. Couvrant la



Université du 3e âge

Le programme 95-96 vient de sortir: il propose une série de conférences et des ateliers sur le thème général des grands mythes, ainsi qu'une nouvelle antenne à Porrentruy. (Impar-Galley-a)

plupart des domaines enseignés à l'Université, avec un brin d'humour parfois, les exposés mèneront leur public aux origines mystérieuses des civilisations, au cœur nébuleux de la terre ou aux confins des temps mythiques. «La Vie est-elle apparue dans une soupe brûlante?», se demandera le microbiologiste Michel Aragno. La question est fondamentale tout comme celle du philosophe français Armand Abecassis: «Le mythe a-t-il un sens?»

Sans doute, répondra l'archéologue Michel Egloff qui s'appliquera à décortiquer le

mythe des cités lacustres tandis que l'historien Louis-Edouard Roulet revisitera celui de Guillaume Tell.

### «ILS ÉTAIENT NUS»

Et ce ne sont là que quelques exemples. De retour à l'U3A, la philosophe Jeanne Hersch parlera sur le thème: «Mystère du temps et liberté humaine», le conseiller aux Etats Jean Cavadin évoquera les langues en Suisse et le pasteur à la retraite Gaston Deluz présentera un film, «Ils virent qu'ils étaient nus», film tourné dans une tribu du Nord-Cameroun.

Alléchant programme de conférences. Mais les conférences ne sont qu'un volet du programme de l'U3A. L'autre se présente sous la forme d'ateliers. Durant quelques après-midi, ils permettent, en petits groupes, d'approfondir un sujet.

C'est surtout dans ce contexte privilégié que se créent les liens d'amitié, «l'expérience l'a montré», souligne volontiers Mme Breisacher. Créée dans le prolongement de ces rencontres, l'Amicale de l'U3A, présidée par Simone Droz, en est la preuve.

Cette année, onze ateliers, dont deux à La Chaux-de-Fonds, offrent une palette de sujets, de l'histoire neuchâteloise à l'entraînement de la mémoire en passant par l'opéra, les langues ou la psychologie. A noter que les ateliers organisés à Neuchâtel sont ouverts aux membres de toutes les antennes.

Enfin, soucieuse de stimuler la tête et les méninges, l'U3A ne saurait pour autant négliger le sport: les séances de musculation ont eu tant de succès l'an passé qu'on les retrouve au programme 95-96.

Le tout s'accompagne des traditionnelles journées culturelles: cette année, l'une mènera sur les chemins de l'Abbaye de Baumes-Messieurs dans le Jura français, et l'autre, à Saint-Ursanne et à Porrentruy. En plus, deux voyages sont prévus dans le Périgord et en Alsace.

En dernier lieu, on rappellera qu'une inscription à l'Université du 3e âge ne suppose aucune formation préalable. Elle ne nécessite que l'envie - le plaisir - d'élargir sa culture générale en s'intéressant à mille et une choses tout en luttant contre la solitude.

S. E.

● **Journée portes-ouvertes de l'U3A mardi 10 octobre, lors de la première conférence donnée à Neuchâtel, aula de la Faculté des Lettres, dès 13 h 30. Cette journée est l'occasion de prendre connaissance des activités de l'Université du 3e âge. Elle se conjugue avec une conférence de Michel Egloff. Inscriptions et renseignements: tél. (038) 25 61 16.**

### Rédaction

NEUCHÂTEL

Tél: 038/24 34 76

Fax: 038/24 34 67

### BRÈVES

#### Entreprise Piersa S.A. à Marin Grévistes menacés de licenciement

La direction de l'entreprise Piersa SA à Marin a menacé ses ouvriers grévistes de licenciement. Elle leur a adressé hier une lettre les sommant de reprendre le travail avant aujourd'hui 13 heures. Le Syndicat de l'industrie et du bâtiment (SIB) a décidé de poursuivre la grève ce matin. La direction de Piersa, entreprise spécialisée dans la production d'éléments préfabriqués, s'était déjà adressée aux grévistes dans une lettre envoyée lundi. Elle les mettait «en demeure de reprendre le travail». Dans le cas contraire, leur contrat devait être résilié «avec effet immédiat».

● Lire également l'«Opinion» en première page.

#### Junod de Lignères Rendons à Etienne

Une erreur s'est glissée dans notre article d'hier sur la réunion des Junod originaires de Lignères. Ce n'est pas Blaise mais Etienne Junod, son frère, qui fut le premier président romand du Vorort. Blaise Junod fut, lui, directeur de l'entreprise Zschokke. Quant au nom de jeune fille de leur mère, c'est Martin et non Petitpierre. Toutes nos excuses pour cette confusion. (Imp)

### AGENDA

#### Rochefort

##### Grand concert folklorique

Douze groupes folkloriques se produiront à Rochefort, samedi prochain, dès 20 h, à la halle polyvalente (derrière le collège). Ce sera notamment l'occasion d'entendre l'Echo du Creux-du-Van Cors des Alpes, l'Echo de Solmon Sonneurs de toupins de Noiraigue, l'ensemble Tiko sextet de la Forêt Noire (venu d'Allemagne), la fanfare Ste Cécile des Ponts-de-Martel, les Francos Suisses famille Bainier de France, ou encore l'Echo du Pillichody schwitzois des Brenets. Un morceau d'ensemble terminera cette soirée. (comm)

#### Neuchâtel

##### Concours d'architecture

La direction de l'urbanisme convie les personnes intéressées par le concours d'architecture «European», dans le cadre duquel la ville propose l'aménagement du site des anciens abattoirs à Serrières, à visiter le site. Rendez-vous cet après-midi, à 15h15, au restaurant «Le Beni's», quai Jeanrenaud 4, Neuchâtel-Serrières. (at)

### Tribunal de police de Boudry

## «Poids plume» agressif

Un petit matin, P. O., «un poids plume de 66 kilos», rentre ivre au guidon d'un vélo. Pourquoi s'en est-il pris à un automobiliste en le menaçant avec son gros cadenas et en lui lançant: «je te tue»? Fatigue, soucis de travail... «dans un état normal, je n'aurais pas réagi comme ça», a avoué le prévenu hier devant le Tribunal de Boudry.

L'agent du village passe par là et s'interpose. Ni une, ni deux, le policier, judoka confirmé - «un solide», dira la défense - maîtrise le cycliste: «je l'ai plaqué au sol pendant une demi-heure jusqu'à ce que la gendarmerie arrive». Venu témoigner, le gendarme dépêché sur place parlera d'un comportement «normal» du prévenu au moment de lui passer les menottes. Mais l'agent du village porte plainte pénale pour menace d'autant que, dans la bagarre, son pantalon et sa chemise ont été endom-

magés. Au poste, la prise de sang révèle un taux d'alcool moyen de 1,98 pour mille.

Le procureur requiert 10 jours d'emprisonnement contre P.O., une amende de 1500 francs et la révocation d'un sur-sis. Le tribunal s'est accordé un délai jusqu'au 19 octobre pour rendre son jugement.

Hier à l'audience, la défense s'est insurgée: «c'est David contre Goliath: vouloir humilier les gens pendant une demi-heure sur la route, c'est excessif». Puis, un peu à la manière des marchands de tapis, l'avocat a réussi à négocier le retrait de plainte: voilà 200 francs, payés séance tenante, et mon client vous présente ses excuses. Poignée de main glaciale.

L'affaire aurait pu s'en tenir là si les autres infractions reprochées au cycliste - ivresse au guidon, ivresse publique - n'étaient poursuivies d'office. (se)

### Conseil général de Neuchâtel

## Loyers de la ville: «excellent» rendement

Lundi soir, le Conseil général de Neuchâtel a pris acte d'un rapport concernant l'inventaire des immeubles locatifs de la ville. Ce patrimoine de 92 bâtiments (360 logements) affiche un rendement moyen de 5,5%, rendement qualifié de «tout à fait moyen» par les radicaux. Au contraire: «il est excellent, nous a confirmé une gérance privée», a sitôt répondu Blaise Dupont. «Le prix moyen de nos loyers correspond à ceux de la ville de La Chaux-de-Fonds», a-t-il d'ailleurs précisé. Et d'ajouter: «qu'on ne vienne pas nous dire que tous les privés de la Chaux-de-Fonds perdent de l'argent! La différence est spéculative».

Si cet inventaire donne un éclairage intéressant sur la valeur du patrimoine immobilier de la ville, il a surtout permis de

«remettre un peu d'ordre dans les critères de gestion de ce patrimoine», devait souligner hier Blaise Dupont. Depuis trois ans, contrairement à ce qui a été fait par le passé, les entretiens lourds ne sont plus intégrés au compte d'exploitation de la ville. Il en résulte une meilleure transparence dans la répercussion des coûts. Auparavant, «on a trop navigué à vue en fonction des finances de la ville».

Lundi encore, le Conseil général a décidé d'améliorer les structures d'accueil de la police des habitants. A terme, il y aura polyvalence des guichets Suisses et étrangers, seule manière aussi de supprimer les files d'attente. Le projet prévoit encore d'agrandir la place réservée au public et de la doter d'un coin fauteuils. Voilà qui devrait ré-

pondre aux exigences des administrés. Des administrés qui, soi dit en passant, lundi soir, dans le débat très «branché» du Conseil général, ont acquis l'honorable statut de «citoyens-clients» ou, mieux encore, de «citoyens-acteurs».

Drôle de langage: peut-être parlera-t-on un jour de politiciens-comédiens, qui sait?...

Enfin, dans un registre tout aussi branché, signalons encore que nos élus-citoyens ont accepté un crédit de 700.000 francs pour l'extension et le développement du réseau téléphonique de l'administration communale. Par l'achat de lignes et le jeu des communications internes, moins chères, l'investissement permettra une économie estimée à plus de 63.000 francs par année. (se)

### Institutions privées pour personnes âgées

## Imposition à la TVA contestée

Arbitraire, discriminatoire, aberrant: l'Association neuchâteloise des institutions privées pour personnes âgées (ANIPPA) ne mâche pas ses mots pour qualifier son assujettissement à la TVA. Mais que font les autorités?

Le système médico-social neuchâtelois distingue le secteur public (56% des lits) du secteur privé. Le premier relève du champ d'application de la Loi sur les établissements spécialisés pour personnes âgées (LESPA). L'Etat prend à sa charge l'im-

obilier et les infrastructures; les pensionnaires à faible revenu bénéficient des prestations complémentaires AVS (PC), puis de la caisse LESPA, à charge du canton et des communes. Dans le secteur privé (sans que le canton souffrirait d'une insuffisance d'accueil manifeste), les pensionnaires aux revenus insuffisants bénéficient eux aussi des PC. Le Service de l'assistance accorde sa garantie pour le solde éventuel et la personne qui doit y avoir recours contracte ainsi une dette d'assis-

tance. Les établissements privés, à l'exception de quelques fondations, sont considérés comme étant «à but lucratif».

### ARBITRAIRE

Ce «but lucratif» a conduit l'administration fédérale des contributions à soumettre les seuls établissements privés pour personnes âgées à la TVA. «Arbitraire!», relève le président de l'ANIPPA Philippe Maire à propos du critère qui, de surcroît, est «contraire à la philosophie de la TVA, en cherchant à

imposer la marge bénéficiaire d'une entreprise». «Discriminatoire!», ajoute-t-il, car ce critère «opère une distinction entre consommateurs bénéficiant de prestations similaires». «Aber-rant!», conclut-il, car, par le biais de l'assistance accordée à environ un quart des résidents, la TVA aboutirait à faire supporter aux pouvoirs publics les inévitables hausses de prix de pension... Une charge qui, pour les Neuchâtelois, a été estimée à un million de francs par an! Les pouvoirs publics auraient dû

réagir, ne serait-ce qu'au coût supplémentaire, mais le problème ne peut être «en aucun cas débattu sur le seul plan cantonal», a écrit le conseiller d'Etat Maurice Jacot le 6 juillet dernier, et le service de la santé publique considère que ces établissements «qui ne relèvent pas de la LESPA, doivent se débrouiller seuls». Or, fait remarquer Philippe Maire, la TVA se reportera sur les résidents et ce sont eux «qui se retrouvent ainsi privés de tout soutien politique et administratif!» AT

**AVIS OFFICIEL**



**OFFICE DES POURSUITES DE NEUCHÂTEL**

**Vente d'une villa**

Date et lieu des enchères: **le mardi 24 octobre 1995, à 14 heures**, à Neuchâtel, Service des ponts et chaussées, rue Pourtalès 13, 2e étage (salle 203).

**Débiteur:** Tahergorabi Ahmad, Tertres 13, 2074 Marin.

**Tiers propriétaire:** Tahergorabi Mehrangiz, Tertres 13, 2074 Marin.

**CADASTRE DE NEUCHÂTEL**

**Parcelle 6313:** LES FAHYS, plan folio 91, habitation de 94 m<sup>2</sup>. Places-jardins de 556 m<sup>2</sup>.

**Estimations:** cadastrale: Fr. 341 000.-  
de l'expert (1995): Fr. 590 000.-

Vente requise par le créancier gagiste en premier et deuxième rang.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 29 septembre 1995.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

**Renseignements:** J.-M. Quinche, ☎ 038/39 41 67.

**Visite:** 12 octobre 1995 à 10 heures sur place.

Office des poursuites de Neuchâtel  
Le préposé: M. Vallélian

28-29864



Office des poursuites de Neuchâtel

**Vente d'un château à Neuchâtel (Serrières)**

Date et lieu des enchères: **le mardi 17 octobre 1995 à 14 heures** à Neuchâtel, Service des ponts et chaussées, rue Pourtalès 13, salle 203.

**Débiteur:** Von Büren Francis, rue de l'Hôpital 4, 2000 Neuchâtel.

**CADASTRE DE NEUCHÂTEL**

**Parcelle 7866.** Plan-folio 51. **Château de Beauregard**, Beauregard 33-35. Bâtiments, places, jardins, verger de 5014 m<sup>2</sup>. Subdivisions: **château de Beauregard:** château de 326 m<sup>2</sup>; pavillon de 30 m<sup>2</sup>; habitation de 72 m<sup>2</sup>; remise, cave de 69 m<sup>2</sup>; grange, remise de 137 m<sup>2</sup>; couvert et avenue de 634 m<sup>2</sup>; place de 68 m<sup>2</sup>; jardin de 252 m<sup>2</sup>; jardin de 81 m<sup>2</sup>; jardin de 473 m<sup>2</sup>; verger de 1935 m<sup>2</sup>; jardin de 680 m<sup>2</sup>; terrain vague de 257 m<sup>2</sup>. Provient des articles 4860, 6090 divisés.

**Parcelle 10875.** Plan-folio 51. **Château de Beauregard**, Beauregard 33-35. Place-jardin, vignes, bois de 4248 m<sup>2</sup>. Subdivisions: **château de Beauregard:** place-jardin de 451 m<sup>2</sup>; vigne de 682 m<sup>2</sup>; vigne de 2373 m<sup>2</sup> et buissons de 472 m<sup>2</sup>. Provient de l'article 8757 divisé.

**Estimations:**  
cadastrale (1995) Fr. 2 371 000.- (article 7866)  
cadastrale (1995) Fr. 6 340 000.- (article 10875)  
de l'expert (1995) Fr. 4 200 000.- (articles 7866 et 10875)

Vente requise par le créancier gagiste en premier rang.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: **2 octobre 1995.**

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

**Visite:** 10 octobre 1995 à 14 heures, sur rendez-vous.

Office des poursuites de Neuchâtel:  
M. Vallélian, préposé

28-29045

Publicité intensive, Publicité par annonces

**DIVERS**

**ENTREPRISE NEUCHÂTELOISE dotée d'une infrastructure industrielle et commerciale, disposant de capitaux**

**RECHERCHE**

- Projets industriels
- Participations
- Collaboration avec petite ou moyenne entreprise

Ecrire sous chiffre L 28-30108 à Publicitas, case postale 1471 2001 Neuchâtel

28-30108

**OFFRES D'EMPLOI**

Entreprise de la place cherche:

- **UN SERRURIER avec CFC** (étranger avec permis)
- **UN MANŒUVRE-SERRURIER** avec de bonnes connaissances (étranger avec permis)
- **UN(E) COMPTABLE avec CFC** à temps partiel

Offre avec curriculum vitae sous chiffre Z 132-776811 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

132-776811



5065

Blazers à optique tweed, en drap de laine, en fibres bouclette de qualité...sport à la mode ou élégants avec détails velours et broderie... comme on les aime.

• En vente dans les magasins de mode Vögele



Mandatés par des entreprises horlogères des Montagnes neuchâtelaises, nous recherchons des

**Régleuses/régleurs**

possédant une expérience en réglage de spiraux, montage et centrage de balanciers/coq, mise en marche, etc.

**Monteuses boîtes**

possédant une parfaite connaissance du montage de boîtes HG et du visitage. Suissesses ou permis C/B, travail à 100%.

**Contrôleuses**

aptes à effectuer des contrôles techniques et esthétiques en habillage horloger, possédant une expérience d'emboîteuse, monteuse de boîtes, etc.

**Contrôleuses**

aptes à contrôler des pièces microtechniques sur binoculaires, avec connaissances des outils de mesure.

Places stables

Av. Léopold-Robert 47/49  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039 / 23 22 88

132-776815

Temporaire et stable

**Blazers élégants à l'exigence moderne**

40 ANS  
**Vögele**  
MODE



Tiger MOUNTAIN

**Les bijoux de l'Inde**

**Voyages-découvertes exceptionnels**

accompagnés par PHILIPPE GRAEF, guide-conférencier

**CENTRE DE L'INDE**

du 25 novembre au 9 décembre 1995 **Fr. 4089.-**

du 23 décembre 1995 au 6 janvier 1996 **Fr. 4350.-**

De Delhi à Bombay en passant par Agra, Kajuraho, Ajanta, etc.: 14 sites prestigieux de l'architecture et de la sculpture indienne du 1er siècle au XVIIIe siècle.

**INDE DU SUD**

du 8 au 23 décembre 1995 **Fr. 4350.-**

Un parcours peu couru des circuits traditionnels, 13 sites à découvrir dont la deuxième plus grande coupole du monde à Bijapur.

Voyages par groupes de 12 personnes au maximum, dans bus privé, pension complète, chambres doubles (individuelle + Fr. 370.-).

**AGENCE CATHERINE BOREL**

Poudrières 45, case postale 92, Neuchâtel  
☎ 038/25 08 31, fax 038/24 78 44

**PHILIPPE GRAEF**

☎ 038/24 65 32

132-776547



Réservé à votre annonce  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039.21 04 10  
Le Locle  
Tél. 039.31 14 42

PUBLICITAS

## Val-de-Travers: la régionalisation de l'église réformée

# Une paroisse de la Haute-Areuse

L'église réformée vit-elle en marge de l'évolution de la société laïque? Que nenni! Au Val-de-Travers, le week-end dernier constituait – avec le vote sur le centre sportif – une date importante pour l'avenir de la région. La régionalisation concerne aussi les paroisses. Celles de Môtiers-Boveresse, de Saint-Sulpice et de Fleurier s'apprêtent à fusionner pour donner naissance à la «Paroisse de la Haute-Areuse».

«La régionalisation est une voie difficile. Dans le Val-de-Travers, elle se met gentiment en place au niveau social, culturel et politique. Cette réalité est aussi valable pour l'église», avance Jacqueline Berthoud.

Depuis déjà deux ans, les conseils des paroisses des villages précités envisagent la création d'une paroisse unique. Une réflexion qui fait suite à un premier essai de collaboration – entre ministres mais en conservant plusieurs organes de décision – lequel s'est soldé par un échec. Cela concernait Buttes, St.-Sulpice et Fleurier. La paroisse de Môtiers-Boveresse, elle, a collaboré avec celles de Couvet, Travers et Noiraigue. Mais c'est avec ses voisines de l'ouest qu'elle envisage de fusionner.

«Nous avons tiré la leçon de l'échec, argumente Pierre-Alain Devenoges. Pour une bonne collaboration, il est nécessaire de changer de structure, d'avoir un seul organe de décision regroupant des personnes des différentes paroisses.» En fusionnant, il est possible de mettre en commun les forces vives, d'allé-



### Réunion de catéchumènes

Certaines activités, à l'instar des cours pour les jeunes, sont déjà organisées à un niveau régional.

ger les délégations, l'administration.

### PARTICULARITÉS CONSERVÉES

Les paroisses n'ont toutefois pas attendu le projet de fusion pour collaborer, pour la formation des jeunes notamment. On continuera sur cette voie. Le regroupement ne portera pas préjudice à la vie des communautés ecclésiales dans chaque village, avec leurs particularités. «Nous conserverons de la souplesse, précise Claire-Lise Vouga, car il est important que la vie jaillisse de divers lieux.» Le regroupement peut aboutir à une diversifi-

cation des activités sur une base plus large et favoriser ainsi la participation des paroissiens.

Par leur projet de fusion, les paroisses du centre du Vallon prennent part à l'évolution souhaitée par l'Église réformée cantonale, laquelle recommande de réduire le nombre de paroisses de 53 actuellement à une vingtaine. Compression des postes de travail à la clé.

### INFORMATION ET VOTATION

«Quand je suis arrivé au Val-de-Travers, il y a onze ans, presque chaque commune avait son pasteur. A l'avenir, le district aura

droit à 5,5 postes, contre 7,5 actuellement», explique le pasteur Ion Karakash. La nouvelle paroisse de la Haute-Areuse espère pouvoir conserver deux postes et offrir ainsi un choix aux paroissiens. Mais l'Eren prévoit seulement 1 poste 2/3. Pour l'heure, on négocie.

Une séance d'information concernant ce projet de fusion est agendée demain soir à 20 heures, au Cora à Fleurier. Les paroissiens voteront les 20, 21 et 22 octobre. Ensuite, ce sera au Synode d'entériner la décision. Si la fusion est acceptée, elle sera effective dès le 1er janvier prochain. MDC

Fleurier

## Fronde socialiste

La virulence de la campagne qui a précédé le vote de Fleurier sur le Centre sportif régional laisse des traces. Hier soir, en guise de protestation, les élus socialistes ont quitté la salle du conseil général. Et ainsi renoncé à présenter, pour le moment, un candidat au Conseil communal.

La séance venait de débiter. Porte-parole du groupe socialiste, Philippe Sudan a alors lu une déclaration à l'assemblée, selon laquelle le PS prenait acte de la décision du peuple. Le PS qui ne «s'opposera pas (...) à la régionalisation (sic)», mais veillera aux intérêts de son électorat fleurisien.

Le porte-parole est ensuite revenu sur la démission, début juillet, du représentant socialiste au Conseil communal, Raoul Jeanneret. Une démission provoquée, selon le PS, par «des attaques touchant son intégrité professionnelle, personnelle et politique». Dans un tout-ménagé diffusé peu après, les socialistes exigeaient des excuses publiques de quatre membres de Forum. Ces excuses n'ayant pas été faites, en signe de protestation, les socialistes ont choisi de ne pas siéger hier soir et suspendu leur décision de présenter un candidat au Conseil communal.

Pierre-Alain Devenoges (Forum) a répondu aux socialistes, malgré leur absence. Il a récusé les accusations d'outrage et de diffamation. Et d'ajouter que ce sont les membres de Forum qui ont été diffamés. Il n'y aura donc pas d'excuses publiques. Pour Forum, «le siège de M. Jeanneret revient aux socialistes, qui ont leurs responsabilités à prendre». Un avis partagé par les libéraux et les radicaux. Une séance extraordinaire sera convoquée, pour autant que le PS propose un candidat. (mcd)

### Rédaction

VAL-DE-RUZ

Tél: 038/53 16 46

Fax: 038/53 43 31

VAL-DE-TRAVERS

Tél: 038/61 38 77

Fax: 038/61 36 82

## BRÈVES

### Geneveys-sur-Coffrane Sauvetage

Les pompiers des Geneveys-sur-Coffrane et les samaritains de Val-de-Ruz Ouest ont participé récemment à un intéressant exercice de sauvetage à l'école Steiner La Coudraie. Ils ont pu ainsi s'exercer à évacuer une vingtaine d'enfants de cet établissement et développer une collaboration indispensable dans ce genre d'intervention. Il aura fallu 28 minutes pour effectuer ces 20 sauvetages d'enfants, qui simulaient des brûlures, des fractures ou des foulures. Pour les samaritains de l'ouest du Val-de-Ruz, cet exercice s'est déroulé sous forme d'alarme. Sur une trentaine de membres appelés, treize sont venus effectuer jouer l'exercice avec leur matériel. «C'est un bon résultat», a précisé le moniteur Georges-Henri Jeanmairet. Dans la maison de commune avait été organisé un nid de blessés. (mh)

### Les Hauts-Geneveys

La dernière de «Mirou» A fin septembre, Jean-Michel Aaby, dit «Mirou», a fait sa dernière tournée comme facteur aux Hauts-Geneveys. Son parcours à la poste a débuté en 1955 par un cours préparatoire organisé à La Chaux-de-Fonds pour les candidats fonctionnaires en uniforme. Aide postal, il a été ensuite nommé buraliste facteur à Clémesin en 1956. Puis il a été facteur au Locle et à La Chaux-de-Fonds pendant une vingtaine d'années, avant d'exercer cette activité aux Hauts-Geneveys depuis 1981. Son départ à la retraite ne manquera pas de susciter des regrets parmi les «Mésanges» qui l'appréciaient pour son dévouement et sa disponibilité exemplaires. (mh)

## AGENDA

### Môtiers

#### Vieux papiers

Le prochain ramassage de vieux papiers à Môtiers, assuré par les écoliers du village, aura lieu jeudi dès 8 heures. La population est invitée à déposer ses paquets de journaux, triés et bien ficelés, bien visibles au bord de la route. Chaque paquet mélangé sera refusé. Le gain réalisé servira à alimenter la caisse de classe, pour l'organisation de journées sportives notamment. (lr)

## Crédit pour une décharge à Fontainemelon

### Exercice d'économie

Le Conseil général de Fontainemelon, réuni lundi soir, s'est livré à un exercice d'économie substantielle en décidant de ramener un crédit pour combler la décharge de la combe du Châtelard de 150.000 à 62.000 francs. Il a même accéléré les choses en votant la clause d'urgence pour ces travaux. La terre végétale utilisée pourra venir très vite.

La décharge publique de la combe du Châtelard avait été louée à l'agriculteur Albert Challandes. Ce dernier a résilié le bail en 1991, sans que la commune remette les lieux en état de façon à pouvoir être mis en culture. C'est dans cet esprit que le Conseil communal s'est décidé lundi à proposer un crédit de 150.000 francs. Cela pour recouvrer le site avec de la terre végétale. La discussion n'a pas été de tout repos. Eric Debrot (PS), opposé au crédit, ne comprenait

pas pourquoi la commune doit remettre en état une décharge qu'elle n'a pratiquement plus utilisée depuis 1991. René Schmid s'est étonné des prix qui lui semblent surfaits. Il a transmis à l'exécutif une offre bien meilleur marché.

Un premier vote a renvoyé le dossier au Conseil communal. Ce dernier, par la voix de Walter Fagherazzi, ne souhaitant pas attendre, le crédit a été remis en discussion un peu plus tard, et son montant a été ramené à 62.000fr tout en étant muni de la clause d'urgence.

Les habitants du village pourront entendre les cloches du temple sonner après révision de l'installation. Le Conseil général a octroyé un crédit de 21.000 fr à cet effet. La commune acquerra également une nouvelle sableuse pour son service de voirie, pour un montant de 32.000 francs. Les élus ont également modifié

le but de l'Association pour l'épuration des eaux usées du Haut Val-de-Ruz (SEVARU).

Le conseiller communal Patrick Lardon a ensuite donné quelques informations sur la lutte contre l'incendie de l'usine d'ETA, le 5 septembre dernier. Si trois millions de litres d'eau ont été utilisés pour éteindre ce sinistre, jamais le précieux liquide n'a manqué sur place. Tout au plus les habitants de certains quartiers ont-ils subi les désagréments de coupes momentanées. La commission de modération du trafic, par la voix de Patricia Prétôt, a présenté un projet de réaménagement du centre du village. Enfin, les élus ont soulevé le problème de l'emplacement de l'écriteau d'entrée de la localité, sur la route menant à Fontaines. Le nouveau quartier des Coedriers doit faire face à un trafic beaucoup trop rapide, en conséquence cet écriteau sera déplacé. (mh-phc)

## Fontainemelon: l'école d'Hélène Cazes

### La danse pour rêver



Pour une première, c'est une réussite! L'école d'Hélène Cazes, de Fontainemelon, a prouvé que la danse classique avait aussi sa place au Val-de-Ruz. Pour son premier spectacle (notre photo E), elle a récolté tous les suffrages d'un public conquis.

meuse couchée dans un coin de l'arrière-scène donnait le fil conducteur du programme concocté par Hélène Cazes et ses aides. Les poussins, les oiseaux, les jalouses, les Espagnoles et les marins – ces derniers sur la marche militaire de Schubert! – ont dansé pour la plus grande joie de chacun.

Les 90 danseurs, âgés de cinq à trente ans, qui ont défilé vendredi, samedi et dimanche derniers sur la scène de Fontainemelon, ont prouvé que la danse classique pouvait aussi intéresser le public du Val-de-Ruz. L'école d'Hélène Cazes, trois ans après sa création, a ainsi trouvé dans des applaudissements nourris la récompense d'une somme énorme de travail. Et sa responsable a d'autant plus de mérite que l'équipe qui l'a aidée était assez réduite.

Le spectacle a présenté en première partie de la danse classique, sur le thème du rêve. De quoi faire s'évader le public, au travers de onze numéros présentés en solo et en groupes d'importances diverses. La dor-

Après l'entracte, changement de style, avec des chorégraphies plus modernes. Les spectateurs se sont éveillés à d'autres danses, un peu moins gracieuses, mais tout aussi charmantes. Pendant tout le spectacle, chacun a pu admirer les costumes confectionnés par quelques mamans motivées. Disco Vibration a aussi apporté son concours en assurant avec bonheur la régie son et lumière. Au bout du compte, c'est un public enthousiaste qui a quitté la salle de spectacle de Fontainemelon. D'ici à quelques jours, l'école d'Hélène Cazes retrouvera la tranquillité du quotidien. Avec des images lumineuses plein la tête. (phc)

## Bois sous surveillance aux Hauts-Geneveys

### Au chevet de la meule à charbon

Depuis vendredi soir, une meule à charbon carbonise une quarantaine de stères de bois aux Gollières, au-dessus des Hauts-Geneveys.

Cette attraction du sentier «énergie» de l'exposition «Raconte-moi la forêt», est l'objet de toutes les attentions des entreprises forestières du 5e arrondissement cantonal, de piquet de surveillance vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Ce soir, le bois aura fini de carboniser sous sa gangue hermétique de terre, et la meule pourra ainsi être refroidie avant d'être ouverte, samedi après-midi.

Les responsables espèrent ainsi vendre trois tonnes de charbon de bois, par sacs de dix kilos, aux particuliers, dès dimanche prochain.

Le travail de surveillance de cette meule à charbon n'est pas de tout repos, puisqu'il faut veiller

à ce que l'ensemble reste hermétiquement fermé. Une cheminée évacue la fumée, et un dispositif permet de recueillir les substances indésirables.

Aux alentours, chacun peut admirer l'exposition des techniques énergétiques utilisées pendant ces trois derniers siècles.

Enfin, l'exposition «Raconte-moi la forêt» est toujours visible aux Gollières, jusqu'à dimanche prochain. (phc)



Villeret: la désalpe bénie par la météo

# Succès d'une tradition

Heureux les organisateurs de la désalpe de Villeret. Le contrat passé avec les préposés célestes à la météo tient toujours. Cet indéniable atout a contribué au succès de la 19e édition d'une manifestation unique dans la région.

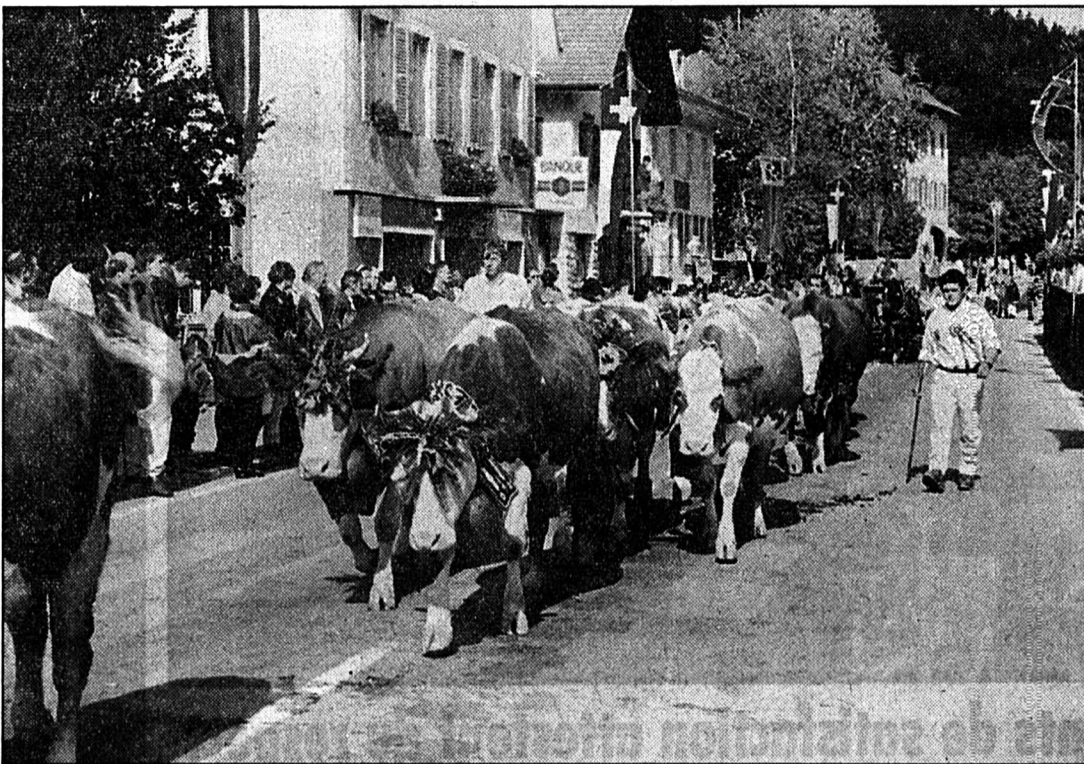
Samedi, le soleil a fait oublier la grisaille des derniers jours. Comme pour mieux souligner son retour, il n'a pas commis la moindre infidélité lors de cette journée, visiblement conquis par cette ambiance particulière.

Une désalpe, c'est vrai, c'est avant tout des vaches. Mais pas n'importe quelles vaches. Des bêtes superbement décorées, parées de magnifiques cloches et accompagnées de bergers en tenue. Une désalpe, c'est aussi des chevaux, des chars, à chaque fois inédits, de la musique, du folklore. Autant d'images et de sons fondus dans une parfaite harmonie, pour le plus grand plaisir des très nombreux spectateurs venus parfois de très loin, à en juger par les plaques minéralogiques des voitures stationnées.

## LA FÊTE AU VILLAGE

Cette année, à nouveau, plus de 2000 personnes se sont massées le long de la route cantonale, sur l'esplanade du collège ou aux fenêtres des immeubles riverains. Aucun des fidèles de la désalpe ne manquait au rendez-vous.

Outre le cortège qui constitue le clou de la manifestation, il faut rappeler que la fête commence le matin déjà. En effet, dès 8 heures, Villeret accueille ses premiers visiteurs. Histoire de se mettre dans l'ambiance pour les uns, de déguster les pâtisseries mises en vente par les enfants des écoles dans le cadre de l'action «Hôpital» pour les autres. Histoire aussi d'acheter quelques produits de la ferme, de jeter un œil sur les stands



## Magnifique défilé

A Villeret, une fois par année, les vaches sont reines sur la chaussée. (mw)

d'objets artisanaux alignés pour la première fois à l'occasion de cette fête, ou de prendre un repas en commun sur la place du village.

Comme à l'accoutumée, la Fanfare brass-band de Villeret avait mis tout en œuvre pour répondre aux vœux de chacun, sur le plan culinaire également. Pour sa part, le Tennis club s'était joint à la fête et organisait divers jeux, tels que le lancer de la pierre d'Unsprunnen - en modèle réduit! - ou encore le jeu du meilleur planteur de clous.

## LES ATTRAITS DU CORTÈGE

Chaque année, le cortège apporte son lot de variétés et de nouveautés. La 19e édition de la désalpe a permis de vérifier cela. Ouvert par le Corps de musique

de Saint-Imier, sous l'expertise direction de son chef Sylvano Fafolis, ce cortège 1995 fut en effet agrémenté de nombreux chars originaux et inédits. Parmi ces derniers, relevons, entre autres, la présence remarquée de Blanche Neige et des sept nains, de machines agricoles aujourd'hui obsolètes ou, encore, de quelques épouvantails confectionnés dans le cadre du récent concours des ateliers de créativité de Villeret.

Signalons également la présence du Jodler club mixte de la Ferrière, et deux lanceurs de drapeaux et d'un trio de joueurs de cors des Alpes. Relevons enfin la présence des quatre troupeaux de bétail superbement décorés par les familles Kaempf, Maurer, Oppliger et Wenger. A mentionner, en marge, l'exposi-

tion de vieux tracteurs agricoles amoureusement restaurés par MM. Wyssmüller, dont le travail a suscité intérêt et admiration.

Le cortège a été ponctué d'un concert en plein air du Corps de musique de Saint-Imier. Président de la Fanfare de Villeret, Claude Bourquin a pour sa part remis le cadeau offert par sa société à l'un des quatre agriculteurs participant au cortège. Le sort a désigné Pierre Oppliger qui a ainsi reçu une magnifique chaise sculptée.

Souvent remise en cause, l'organisation de la désalpe suit pourtant son bonhomme de chemin. Le succès enregistré samedi laisse espérer pour l'an prochain une édition anniversaire de toute beauté. (mw)

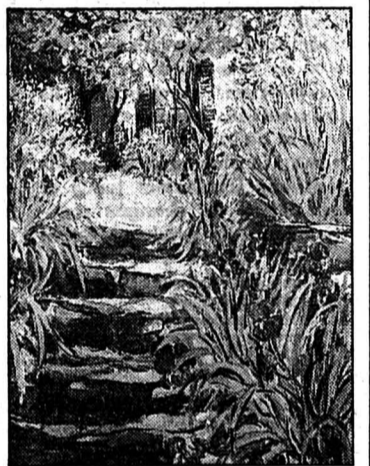
Sornetan

## Aquarelles de Theres Colongo

Dès le 7 octobre, et pour près de deux mois, le centre de Sornetan présentera les aquarelles de Theres Colongo, une artiste née en 1942 et qui expose régulièrement depuis 1987.

Domiciliée à Roggwil, près de Langenthal, mais passant la majeure partie de son temps dans le Midi de la France, Theres Colongo capte la lumière pour en faire rayonner ses œuvres. Elle a fait son premier apprentissage avec le peintre Fred Baumann, avant de suivre le cours de la «Schule für Gestaltung» de Berne et celui du Studio international de céramique de Keckskemet, en Hongrie. Elle maîtrise donc des techniques diverses, ce qu'atteste encore un prix suisse de décoration de vitrine, remporté l'an dernier.

Ses aquarelles sont denses et richement colorées, avec beaucoup de corps et de présence. Paysages d'ici et d'ailleurs, fleurs, champs, troupeaux: Theres Colongo recrée les motifs de la nature et les investit de son tempérament vigoureux, de ses sentiments bouillonnants, à travers un dessin fortement structuré, aux traits souvent obstinés. (sp)



● Vernissage public le samedi 7 octobre de 17 à 19 heures. Exposition ouverte ensuite quotidiennement, de 13 h 30 à 17 h, jusqu'au 26 novembre.

Rédaction  
du JURA BERNOIS  
Dominique EGGLEER  
Tél: 039/44 18 00  
Fax: 039/44 17 07  
Nicolas CHIESA  
Tél/fax: 039/41 22 22

## BRÈVES

### Nouveaux lieutenants Galons décrochés

L'école d'officiers d'infanterie 3/95 vient de s'achever. Arseli Merino de Studen et Dominik Bühler, d'Evilard, en garderont le meilleur des souvenirs. A l'instar de leurs six camarades de promotion, ils l'ont achevée en décrochant le grade de lieutenant. (comm)

### A Macolin

#### Wolfgang Weiss expose

Jusqu'au 30 novembre prochain, Wolfgang Weiss expose ses œuvres à l'Ecole fédérale de sports de Macolin (EFSM), sous le thème «Rendez-vous». Cet artiste a travaillé durant 38 ans à l'EFSM, comme maître de sport d'abord, puis comme chef de la formation des maîtres de sport et enfin en tant que vice-directeur. Par ailleurs, il a participé largement à la mise sur pied du mouvement national Jeunesse + Sport. Possédant également une formation de maître de dessin, Wolfgang Weiss a toujours consacré une part de ses loisirs au dessin et à la peinture. Plusieurs expositions ont déjà jalonné sa création et depuis sa retraite, voici un an, il se livre plus intensivement à son art. Cette exposition réunit des œuvres passées et récentes. (sp)

## AGENDA

### Cours UP

#### Apprendre à écouter

Durant 3 jeudis, à partir du 19 octobre, Hannelore Etchebarne, conduira à l'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier un cours consacré à la méthode Tomatis. Le Dr Tomatis a démontré qu'en modifiant les facultés auditives d'un sujet, on obtenait une transformation de son comportement, de son langage, de sa voix. Il a mis au point une pédagogie de l'écoute. Elle sera expliquée à l'occasion de ces soirées. Renseignements auprès de Martine Bassin à Courtelary au 039/44.17.43 et inscriptions par répondant ou fax au 039/44.20.50. (comm)

### Tramelan

#### A la patinoire

L'horaire d'ouverture au public de la patinoire des Lovières, à la fin de cette semaine est le suivant: pour le patinage, jeudi 5 octobre de 13 h 30 à 15 h 30 et vendredi 6 de 13 h 30 à 15 h 15; pour le hockey, jeudi 5 de 8 h 15 à 9 h 45. (comm)

## Tramelan: 29e exposition de commerçants Innovations et inventions

Pour avoir des chances de perdre, une tradition doit pouvoir s'appuyer sur une animation renouvelée. Le comité de l'exposition des commerçants de Tramelan (EX-TRA) l'a parfaitement compris. La 29e édition de ce comptoir commercial fait la place belle à l'innovation et à l'invention. Confirmation du 26 au 29 octobre prochains.

L'organisation du premier concours des inventeurs de l'Arc jurassien est venu attester de cette volonté de concilier ingéniosité technique et commerciale. L'écho rencontré par cette invitation est encourageant puisque le jury s'est penché sur une dizaine de dossiers, abondamment étayés.

Anne-Marie Cuenot, de la section neuchâteloise de la Fédération romande des consommatrices, Nicolas Crevoisier, inventeur de la célèbre girofle et Jean-Jacques Schumacher, secrétaire de l'Assemblée interjurassienne, n'ont pas eu la tâche facile. La difficulté de leur mandat s'est trouvée accrue du fait de la diversité des propositions qu'une même qualité réunissait. Certaines étaient déjà au bénéfice de brevets fédéraux, à l'image d'un remonte-pente pour lugeurs et skieurs, d'une installation de commande de l'équipement électrique d'un bâtiment ou d'un aspirateur de ménage amélioré. D'autres relevaient du génie horloger avec, par exemple,

l'invention d'un mouvement d'horloge mécanique ou le développement d'un système de remontage automatique du poids-moteur des horloges.

Technique autant que pratique, la pompe destinée à l'injection de produit de contraste lors d'exams tels que phlébographie, est un appareil dont la fiabilité facilite le travail à l'hôpital de Saint-Imier. S'il avait été consulté, le professeur Tournesol aurait sans doute été séduit par le dispositif de mesure sur une tronçonneuse, l'invention d'un système de récupération des pions numérotés lors d'un loto, ou plus inattendus encore, un porte-éponge autocollant et un fanion, en toile de parapente, équipant les camions avec remorque.

### CÉRÉMONIE À SUSPENS

Quelles sont les inventions qui ont su retenir l'attention du jury? Le suspens demeurera entier jusqu'au jeudi 26 octobre, puisque c'est à l'occasion de la cérémonie officielle de l'EX-TRA que sera dévoilé le palmarès de ce premier concours des inventeurs de l'Arc jurassien. D'invention à innovation, la transition sera assurée par la municipalité qui profitera de cette soirée inaugurale pour attribuer les premiers mérites culturels et sportifs tramelots. Ces multiples distinctions garantiront à l'EX-TRA un départ de qualité, un label qu'une animation variée saura étendre à l'ensemble d'un rendez-vous commercial riche de 35 exposants. (sp)

## Politique régionale de la Confédération Soutien nuancé du canton

Désirant réactualiser sa politique régionale datant de vingt ans, la Confédération fait part de ses intentions dans deux textes mis en consultation. Le gouvernement bernois partage les vues générales de cette analyse, tout en critiquant certaines options.

Dans sa prise de position, le gouvernement bernois se félicite notamment que le texte de loi ait été formulé de manière suffisamment large pour que la politique régionale ne soit pas rapidement dépassée par de nouveaux développements et que le rôle des cantons dans la mise en application de cette loi ait été renforcé. Il juge également important d'avoir maintenu une politique déployant ses effets à tous les échelons et intégrant largement les régions.

S'agissant des instruments d'encouragement, il estime qu'il était opportun de renoncer aux contributions au service de l'intérêt et aux cautionnements. Toutefois, il s'agira aussi à l'avenir d'accorder des prêts sans intérêts. La politique régionale étant inscrite au nombre des tâches permanentes de la Confédération, l'exécutif cantonal, et c'est là une de ses réserves, ne peut souscrire à une réglementation qui se présente sous la forme d'un arrêté fédéral de durée limitée.

### ARRÊTÉS DISPARATES

Concernant l'arrêté fédéral insistant des mesures d'appoint aux changements structurels en

milieu rural et baptisé «Régio Plus», Berne juge l'orientation retenue comme un complément indispensable à la loi sur l'aide en matière d'investissements, axée avant tout sur l'aide aux infrastructures. Le soutien complémentaire à des programmes et à des activités novatrices peut apporter de nouvelles impulsions aux régions rurales.

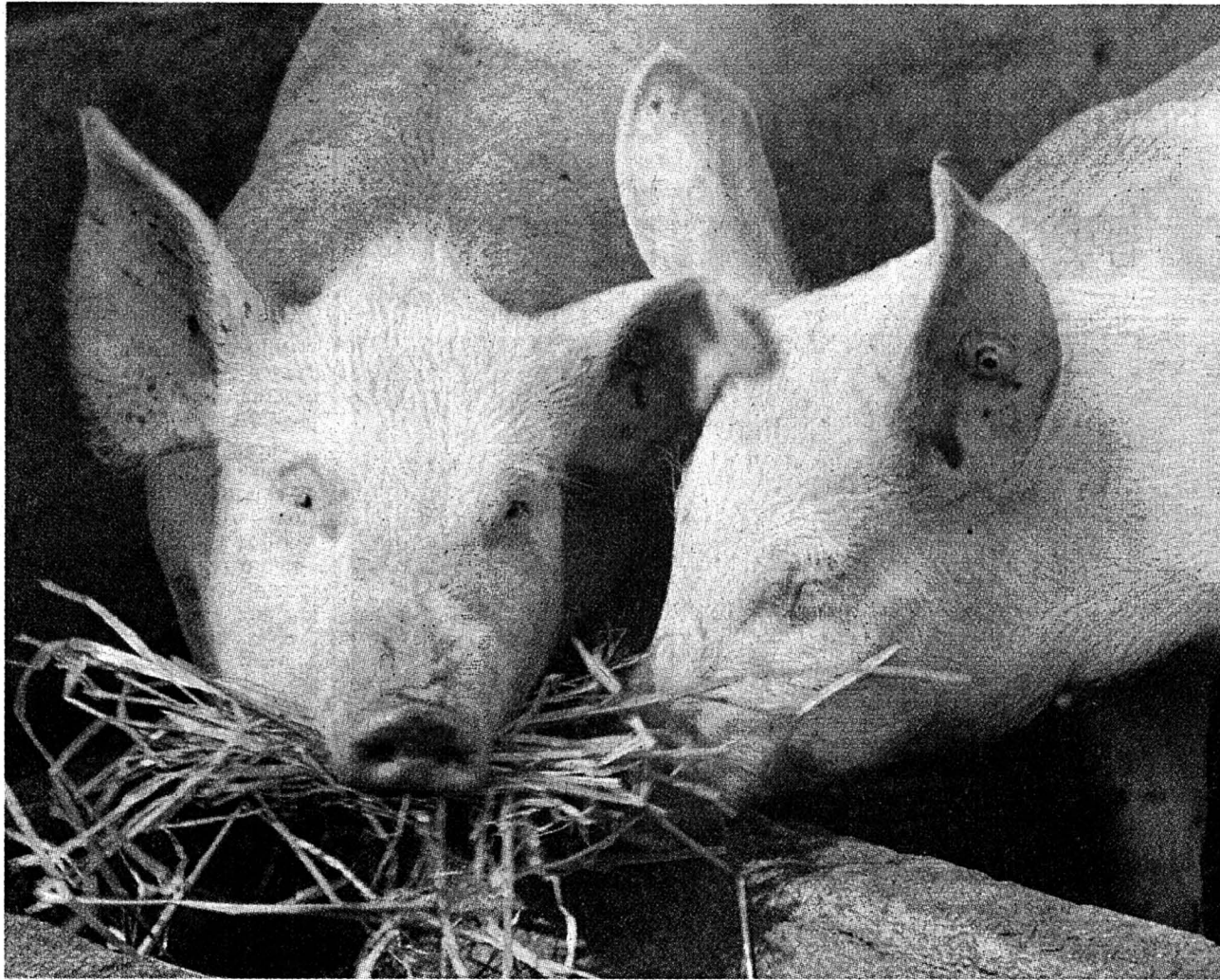
Plus regrettable par contre, aux yeux bernois, est l'absence d'une harmonisation, fondée sur une stratégie uniforme, des divers instruments de la politique régionale menée à l'échelon fédéral. Les divers arrêtés sont traités d'une manière différente suivant l'époque et, même en ce qui concerne leur champ d'application, la situation n'offre guère plus de transparence, étant donné que chaque arrêté prévoit une répartition géographique qui lui est propre. Il ne faut pas non plus oublier que des décisions importantes relevant de la politique régionale sont prises dans d'autres domaines. L'exécutif cantonal justifie sa remarque en citant les restructurations opérées par la Confédération au niveau de l'emploi et en anticipant les décisions concernant les nouvelles transversales alpines.

Principal handicap des textes soumis, qui selon l'analyse bernoise demandent quelques améliorations pour réellement aller dans le bon sens, ils ne garantissent pas que les futures décisions soient coordonnées avec les objectifs de la politique régionale. (oid-nic)



### Délibérations ardues

Composé de Nicolas Crevoisier, Anne-Marie Cuenot et Jean-Jacques Schumacher, le jury a dû sérieusement plancher pour départager les mérites des inventeurs. (Impar-Chiesa)



## Leurs grognements de satisfaction attestent du respect qu'on leur porte: porcs de «Migros-Sano-Production».

Pas étonnant que les porcs de «Migros-Sano-Production» grognent de satisfaction, leurs éleveurs sont aux petits soins avec eux en respectant strictement les directives Migros-Sano. Ils jouissent des bienfaits de l'air frais et de la liberté de mouvement. Les étables et les enclos sont impeccablement tenus et leur litière est changée régulièrement. Ils reçoivent quoti-

diennement des quantités de fourrage adaptées à leurs besoins, c'est pourquoi il est interdit de leur donner des compléments alimentaires chimiques. Les traitements vétérinaires ne sont entrepris que par le vétérinaire ou sous son contrôle. Quand on transporte les animaux, le chargement doit se faire dans le calme et le sol antidérapant doit être garni de

litière. Le nombre d'animaux et la durée du transport sont également réglementés. Les professionnels Migros-Sano sont tous les jours sur le terrain afin de contrôler l'application de ces directives dans l'esprit d'un élevage respectant les animaux. La prochaine fois que vous achèterez de la viande de porc, pourquoi ne pas contribuer vous aussi à notre projet?



Dans le respect des animaux

Les porcs sont des animaux intelligents qui aiment la compagnie. On les voit ici prendre le frais.



Les repas se prennent en commun, à la bonne franquette. On se donne des bourrades, on se bouscule...



Moelleusement installé dans la paille, un porc de «Migros-Sano-Production» fait une petite sieste.



Un choix de viande de porc de premier choix.



**MIGROS**

### OFFRES D'EMPLOI

#### MONTREMO SA

Cadrans soignés

Emancipation 55, 2305 La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir:

#### une visiteuse sur cadrans

Habitée aux petits travaux minutieux.

La préférence sera donnée à une personne ayant déjà de l'expérience dans le cadran. Nationalité suisse ou permis B, C.

Les personnes intéressées sont priées de téléphoner au 039/28 38 88 entre 8 et 10 heures pour prendre rendez-vous.

132-776761

#### RAOUL GUYOT SA

ÉTAMPAGE DE BOÎTES DE MONTRES

Rue Numa-Droz 10-12

2303 LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. 039 286451 - Fax 039 285855

cherche des

## mécaniciens faiseur d'étampes

- avec expérience;
- connaissances de la boîte acier souhaitées;
- faisant preuve d'initiative et d'indépendance.

Faire offre manuscrite avec documents usuels à l'attention de la direction.

Discrétion totale assurée.

132-776663/4x4

#### SERVICE SOCIAL DU JURA BERNOIS (SSJB)

Pour ses offices de COURTELARY, le SSJB met au concours les nouveaux postes suivants:

#### un (e) secrétaire-comptable (100%)

assurant l'administration générale du syndicat, la gestion financière et la comptabilité générale d'un Service social occupant 25 personnes. Il/elle tient les procès-verbaux des séances de Comité et de l'Assemblée des délégués. En collaboration avec le directeur, il/elle est responsable de l'administration du personnel;

#### un (e) secrétaire à 50%

avec CFC ou titre jugé équivalent, chargé (e) de travaux de secrétariat, prise des téléphones, organisation des transports de la Croix-Rouge, etc.

Pour l'Office régional de Courtelary (service intercommunal polyvalent), le SSJB cherche, par suite de démission du titulaire,

#### un (e) assistant (e) social (e) à 100%

en possession d'un diplôme d'une école sociale reconnue ou d'un titre jugé équivalent.

Pour les 3 postes mis au concours:

Traitement: selon échelle des traitements du personnel de l'Etat.

Entrée en fonction: janvier 1996 ou date à convenir.

Postulation: offres manuscrites accompagnées des documents usuels jusqu'au 16 octobre 1995, au Service social du Jura bernois, case postale 99, 2608 Courtelary, tél. 039 451700.

Renseignements: même adresse ou chez la présidente, M<sup>me</sup> Mariette Niederhauser à Malleray, au tél. 032 9219 36.

06-090467

#### Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

### OFFRES D'EMPLOI

MEDOS S.A. est une société appartenant au

groupe américain *Johnson & Johnson* domiciliée dans le canton de Neuchâtel, elle est spécialisée dans le développement et la fabrication de valves hydrocéphaliques hautement sophistiquées et d'autres produits médicaux implantables.

Au vu de sa rapide expansion et de l'introduction de nouveaux produits dans son centre de développement et de fabrication du Locle, nous avons une position de défi pour un (une)

## CHEF DE PRODUCTION

Le (la) candidat(e) pour ce poste devra avoir d'excellentes compétences de direction dans le cadre d'une équipe, ainsi qu'un potentiel évident pour une évolution de carrière et être capable d'assumer des responsabilités plus importantes.

Nous demandons un diplôme d'ingénieur ou équivalent et environ 10 à 15 ans d'expérience dans la gestion de production, de préférence dans le domaine médical ou pharmaceutique. De l'expérience dans les pratiques de travail des entreprises américaines serait un réel avantage. Nous demandons un anglais parlé couramment.

Si votre profil et votre expérience correspondent à ces prétentions, et que vous êtes intéressé par une nouvelle carrière avec des possibilités de promotion, veuillez nous envoyer votre curriculum vitae.

MEDOS S.A.

c/o Apinnova S.A.

Fritz-Courvoisier 40

CH-2300 La Chaux-de-Fonds

132-776611

#### GRAND PONT

M. et Mme G. Turale  
Avenue Léopold-Robert 118  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/26 46 88

cherche

#### SOMMELIÈRE ET EXTRA

Prière de se présenter  
ou de téléphoner

132-776809

## EXTRA

connaissant le service est cherchée par sympathique restaurant.

Horaire à convenir.

Congé le dimanche.

Téléphonez au ☎ 039/44 13 98

de 8 à 12 heures.

6-553238

## PARTNER

*Job*  
A la hauteur  
de vos ambitions

Mandatés par un important groupe horloger, nous cherchons pour La Chaux-de-Fonds un/des

#### Horlogers complets ou horlogers rhabilleurs

intéressés par l'assemblage de mouvements mécaniques HG. Des fonctions de chronométrie. CO-décottage-laboratoire-SAV vous seront offertes ainsi que des postes dans l'achevage et la retouche dynamique

#### Régleuses/régleurs

possédant une expérience en réglage de spiraux, montage et centrage de balanciers/coqs, mise en marche, etc.

#### Ouvrières

expérimentées dans le remontage de mécanismes et rouages, etc.

Places stables - Discrétion assurée.

Intéressé(e), curieux(se).

N'hésitez pas à contacter au plus vite M. Dougoud.



Av. Léopold-Robert 47/49  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039 / 23 22 88

Temporaire  
et stable

132-776817

## ADIA

039/23 63 83

31, AV. LÉOPOLD-ROBERT  
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Emploi fixe et stable

Notre client engage un

#### CHEF D'ATELIER

(montage-cadrans)

Personne venant de la micro-mécanique ayant de l'intérêt et désirant s'investir dans la fabrication de cadrans de montres, pourrait être formé.

Appelez P. Blaser au 23 63 83 pour en savoir plus.

## Quinche sa

Matriage industriel et horloger

recherche un

#### AIDE-MÉCANICIEN

expérimenté, capable de travailler de manière autonome et de prendre des responsabilités.

Eventuellement en équipe.

2300 La Chaux-de-Fonds Rue de la Serre 110  
Tél. 039 23 12 73 132-776805

#### Vous, OK, et personne d'autre

Pour compléter notre pool de candidats, nous recherchons pour:

#### MARTIGNY:

Infirmière-instrumentiste et infirmière-anesthésiste;

Infirmier-instrumentiste et infirmier-anesthésiste

#### LAUSANNE:

Infirmière en SG

Physiothérapeutes

- Infirmière-instrumentiste

- Infirmière en soins généraux pour diverses régions

- Ergothérapeute diplômé

Si l'un de ces postes vous intéresse, contactez rapidement Mlle Françoise MABILLARD qui se fera un plaisir de vous renseigner.

N'hésitez plus et à bientôt.

22-345849



Rue Saint-Martin 22  
1003 Lausanne  
Tél. 021/312 20 22

## Projet de centre commercial à Saignelégier

## Une pétition de 500 signatures

Nouveau rebondissement dans l'affaire du projet de Centre Coop à Saignelégier, sur l'emplacement de la Pinsonnière. Une pétition munie de plus de 500 signatures vient d'être adressée à Dominique Nusbaumer, le patron de l'aménagement du territoire. Ce service, épaulé par celui du patrimoine historique, est opposé à la démolition du complexe convoité. Motif: il fait partie du «vieux Saignelégier».

Dans leur pétition, les clients de ce centre commercial, du cheflieu et des environs, demandent à ce chef de service de revenir sur sa décision au nom «du bon sens et dans l'intérêt de la région».

Coop Jura ne joue pas de chance ces derniers temps sur le Haut-Plateau. Au Noirmont, un projet de modernisation et d'agrandissement du magasin (avec modification du sens de circulation) s'est heurté à l'opposition des voisins. Comme l'autorité communale appuyait ses citoyens, Coop a renoncé au



Le bâtiment de la Pinsonnière

Les clients de la Coop ne comprennent pas la position du canton à ce sujet. (Impar-a)

projet global, se contentant d'un réaménagement partiel.

A Saignelégier, Coop a acquis le bâtiment de la Pinsonnière. Il est vide. Les locataires ont reçu leur congé voici plus d'une an-

née. Il est promis à la démolition au profit d'une nouvelle surface de vente de 1000 m<sup>2</sup> avec parking souterrain. Le projet est devisé à plus de cinq millions. Le hic, c'est que le Service de l'aménagement et celui du patrimoine

historique voient d'un mauvais œil cette démolition. Le citoyen moyen n'y voit rien de rare (bien moins que la boulangerie Jeannotat située à l'époque au centre ancien). Seulement, la commune l'a inscrit à l'inventaire

des biens protégés. De plus, le canton estime qu'il est inopportun d'implanter une surface commerciale à l'écart du centre en raison des nuisances phoniques et de la difficulté d'accès. Si la commune de Saignelégier veut que ce projet aboutisse, elle doit élaborer un plan spécial qui passera devant le souverain.

## PÉTITION

En attendant, les clients rongent leur frein et ne comprennent pas ces retards administratifs. En deux mois, plus de 500 clients de Coop, tant de Saignelégier que des environs, ont signé une pétition. Elle indique que le magasin actuel ne répond plus à la demande croissante, qu'il est à l'étroit, que les places de parc, spécialement le week-end, sont insuffisantes, que le nouveau projet répondrait parfaitement à ces attentes, que l'immeuble à démolir n'est pas un témoin du passé (il a été construit au début du siècle) et qu'il est dans un état de délabrement avancé nécessitant un investissement que personne n'est prêt à faire. Bref, la pétition en appelle au bon sens de l'autorité. Aura-t-elle un effet? Dans tous les cas, Coop trouve aujourd'hui un allié de poids. Mgo

## Rédactions

## JURA

Tél: 039/51 20 51  
Fax: 039/51 24 85  
Michel GOGNIAT

## BRÈVES

Toxicomane condamné  
Patronage et soutien

Le Tribunal de district de Delémont a condamné hier un jeune toxicomane delémontain à 14 mois de prison avec sursis, conditionné à l'instauration d'un patronage et au suivi d'un traitement thérapeutique. Il avait acheté 300 grammes d'héroïne et en avait revendu 300 grammes. Son amie, convaincue de vols, a échappé d'une condamnation de huit mois. (vg)

## Jura

## Visite d'une délégation albanaise

Une délégation de cinq élus, fonctionnaires et industriels albanais du district de Puca, a effectué hier une visite dans le Jura. La délégation s'est informée des grands axes de la promotion économique du Jura et des répartitions des tâches entre Confédération, canton et communes. Le district de Puca, au nord de l'Albanie, compte 50.000 habitants. Cette région est productrice de bois, principalement du pin et du chêne, mais sa filière d'écoulement est désorganisée en raison du changement de régime dans le pays. La délégation albanaise s'est entretenue avec des spécialistes du canton du Jura et le maire de Delémont. (ats)

## AGENDA

## Lévrier russes

## Anniversaire à Saignelégier

Depuis plusieurs années, le Club suisse de barzoï (lévrier russe) donne rendez-vous à ses adeptes à Saignelégier au printemps. L'an prochain, le club suisse souffle ses 20 bougies. Une grande fête est prévue à cet effet dans le cheflieu franc-montagnard à la Pentecôte 96. Elle réunira des propriétaires de barzoï de toute l'Europe. Un concours de beauté et une course de peau de lapin seront notamment au programme. (mgo)

## JDC

## Rendez-vous électoral

Les JDC invitent les électeurs francs-montagnards, en particulier les jeunes, à leur meeting, jeudi 5 octobre au Lion d'Or à Montfalcon. Les participants pourront s'entretenir en posant toutes les questions qu'ils désirent avec Yves Gigon et Michel Rion, les candidats JDC au National. (mgo)

## Portes ouvertes aux Rochelles

## Le lait coule de source

Le Clos-du-Doubs, ce sont 1800 habitants disséminés sur huit communes. Plus de 300 d'entre eux sont agriculteurs et élèvent 4900 têtes de bétail. Ils produisent plus de cinq millions de kilos de lait l'an. Autant dire que l'or blanc marque de son empreinte cette région. Une excellente raison pour ouvrir une ferme aux écoliers et au public jurassien cette fin de semaine.

«Le Lait, ça me plaît»: c'est sous ce slogan que cette opération de charme est lancée. La ferme des époux Theurillat à Epauvillers sert de retrouvailles. L'occasion pour plus de 300 élèves jurassiens, emmenés sur place en char attelé, de suivre vendredi le parcours de la fabrication du lait, de croquer un déjeuner maison, de fabriquer sa motte de beurre...

## DOUBLE BUT

Le samedi, c'est le public qui est invité sur ce domaine à l'occasion d'une «porte ouverte». De quoi visiter, déguster des mets campagnards, procéder à la fabrication de yaourts ou de séré.

Cette opération mise sur pied par les femmes paysannes du Jura et les divers milieux agricoles a un double but. Primo, sensibiliser les enfants au monde paysan. A ce titre, il existe un classeur baptisé «l'école à la ferme» permettant à chaque enseignant de plonger ses élèves dans le monde rural. Secundo, sensibiliser le public aux réalités agricoles. Il est facile de faire ses emplettes au-delà du Doubs. Cette journée portes ouvertes permettra à chacun de mettre le doigt sur la réalité économique de nos paysans. En février prochain, une nouvelle baisse du prix du lait va le mettre à 87 centimes (20 centimes de moins en trois ans) soit le prix de 1982. Avec ce tarif, le producteur parvient à couvrir ses frais mais ne dégage plus de revenu... Tout un chacun pourra s'entretenir de cette réalité avec la famille Theurillat qui, comme leurs voisins du Clos-du-Doubs, pensent que le lait et le fromage sont les piliers de la région et qu'il faut continuer à faire confiance aux produits de qualité pour traverser ces turbulences. Mgo

## Baisse record sur le marché d'élimination

## La vache à un franc!

C'est une exception sur la masse des 174 bêtes éliminées hier sur la place de Saignelégier. Mais c'est un symbole. Une vache, pas très en jambes il est vrai, a été mise à un franc le kilo par les marchands de bétail. Du jamais vu depuis la guerre. C'est d'ailleurs dans une ambiance de morosité générale que s'est déroulé ce marché d'élimination. Du côté des paysans, la résignation prime sur la colère...

«Tu vois. Je dois vendre deux kilos de mon taureau pour me payer cette Suze. C'est normal?»: voilà la réflexion que me lance un agriculteur de la montagne. Il a raison. Jamais les prix du bétail n'ont été aussi faibles.

Ce n'est pas tant dans les prix des bêtes destinées à l'égal (boucherie) que les prix ont chuté.

Dans ce secteur, les variations ont toujours été sensibles. Ainsi le brouillard variait hier entre 3,70 francs et 5,30 francs le kilo tandis que le taureau allait de 4,40 à 4,90 francs. C'est du côté du bétail de transformation, ce-

lui qui va finir en cervelas, que les prix chutent.

«Des prix misérables» comme le confirme Dominique Georgy attaché à ces marchés. La vache est partie entre 1,95 et 3,20 francs le kilo avec notamment ce

fameux record à un franc. Une baisse de la consommation (report sur la volaille, la viande de cheval et la chasse) et une large importation expliquent en grande partie cela. Sans parler de la marge des intermédiaires... Mgo



Sur la place de Saignelégier

De quoi tirer le diable par la queue. (Impar-Gogniat)

## Elections fédérales: Michel Probst

## L'Europe n'est pas la solution à toutes nos difficultés

Imp. - Quels dossiers spécifiquement jurassiens entendez-vous défendre en priorité à Berne?

Michel Probst - Je militerai en faveur de la lutte contre le chômage et du développement économique, social et culturel dont dépend trop souvent l'exode des jeunes. Autres sujets, la N 16, la J 18, le maintien du réseau ferroviaire et des postes, les relations transfrontalières et intercantoniales, un soutien accru aux PME régionales, à l'agriculture et à l'environnement.

Vu notre situation périphérique, il faut défendre une pérennité financière plus juste entre les cantons et une répartition plus équitable des commandes de la Confédération.

Imp. - Quelle attitude la Suisse



Michel Probst

Un candidat qui croit en ses atouts.

doit-elle adopter en matière d'intégration européenne?

M. P. - L'Europe n'est pas la solution à toutes nos difficultés. Il est cependant essentiel de promouvoir l'ouverture et non l'isolement. Les délocalisations de productions industrielles hors de nos frontières nous interpellent. Après l'évaluation des négociations bilatérales sectorielles, il faudra engager des pourparlers d'adhésion avec l'UE. En veillant au maintien des droits populaires et des structures fédéralistes, il faudra tenir compte d'attentes légitimes, celles de l'agriculture notamment. Un dialogue franc et serein est indispensable pour obtenir l'approbation nécessaire lors de votes populaires.

Imp. - La collaboration entre le

Gouvernement cantonal et les élus fédéraux a laissé parfois à désirer (N16, J18). Comment pensez-vous améliorer ces relations?

M. P. - Une disponibilité constante et une écoute attentive amélioreront ces relations. Le Gouvernement et les élus fédéraux doivent collaborer étroitement, sans esprit partisan, en vue du bien-être de la collectivité. Ils doivent privilégier les actions concertées.

Imp. Vous briguez un mandat fédéral une année après avoir manqué celui de ministre. Avez-vous soif de pouvoir et d'honneurs, ou bien poursuivez-vous des objectifs politiques précis et, si oui, lesquels?

M. P. - Sollicité par mon parti,

j'ai accepté de figurer sur la liste qui m'a été proposée, celle du Conseil national. Je préfère retrousser mes manches et servir ma commune, mon canton et mon pays, plutôt que de rester passif et de formuler des «il n'y a qu'à».

Imp. - Quels sont vos atouts? M. P. - Mes mandats de maire et de député, comme ma profession qui me met en contact avec des jeunes et des parents, démontrent l'influence des décisions prises sous la Coupole fédérale. C'est pourquoi le fil conducteur de mes actions repose sur mes contacts quotidiens avec la population et mes constats faits dans le terrain, en prise directe sur la réalité.

Propos recueillis par Victor GIORDANO



# Buster Keaton aurait eu 100 ans aujourd'hui 4 octobre

## La mélancolie hilarante

Buster Keaton aurait eu cent ans aujourd'hui. Ce comique américain, au visage stoïque et mélancolique, a fait fuser les rires dans les salles de cinéma. Acteur, scénariste et réalisateur, il a débuté au music-hall à l'âge de trois ans dans son Kansas natal. Il est décédé en 1966, à l'âge de 71 ans.



**Impassible, il ne riait jamais.**  
Buster Keaton est né avec le cinéma, il y a un siècle.  
(Keystone)

Buster Keaton et Charlie Chaplin ont été les comiques de cinéma muet les plus populaires. Ils sont rapidement devenus millionnaires. Mais, des coups du sort ont mené le premier à la ruine financière. Au contraire des mimiques parfois exagérées de Chaplin, Keaton s'est créé un personnage au visage «qui ne rit ni ne sourit jamais».

**PRÉCOCE**

Joseph Francis Keaton est le fils d'un couple d'artistes de variété à succès. Il a très tôt montré des dispositions pour l'acrobatie. Ses premiers pas professionnels, il les fait dès l'âge de trois ans aux côtés de ses parents, sur une scène itinérante. Le garçon a tant de talent pour la comédie qu'on le considère parfois com-

me un nain portant des habits d'enfant.

Il quitte sa famille à 21 ans et s'installe à New York. Un an plus tard, en 1917, il opte pour le cinéma. Il joue dans quatorze courts métrages avec son partenaire à l'écran, le comique Roscoe Arbuckle. En 1920, ce dernier tombe en disgrâce après un scandale. Buster devient dès lors tête d'affiche.

A l'âge de 25 ans, il est son propre auteur et metteur en scène. Il réalise d'abord des courts métrages, de moins d'une demi-heure, dans lesquels il a affiné et perfectionné son style comique. Il sera ensuite sous contrat avec la Metro-Goldwyn-Mayer.

Ses premiers longs métrages, «Les Trois âges» (1923), «La croisière du Navigator» et

«Sherlock Junior» (1924), «Go West» (1925), attirent les foules. Le «Mécano de la General» (1926) est considéré comme l'une des grandes œuvres de l'histoire du cinéma.

Avec l'avènement du parlant, Keaton s'établit en 1928 sur la côte ouest, à Hollywood. Malheureusement, la rigidité du système des studios détruit la spontanéité du cinéaste. Il est incapable de s'en tenir aux scénarios et se brouille bientôt avec les producteurs. Des problèmes d'alcoolisme accélèrent la chute du virtuose.

Au milieu des années 50, Keaton bénéficie d'un regain d'intérêt. Ses films muets ont émerveillé le public, américain d'abord, puis européen, via la télévision notamment. Buster Keaton a notamment figuré au générique de «Sunset Boulevard» de Billy Wilder (1950) et de «Les feux de la rampe» de Charlie Chaplin, en 1952.

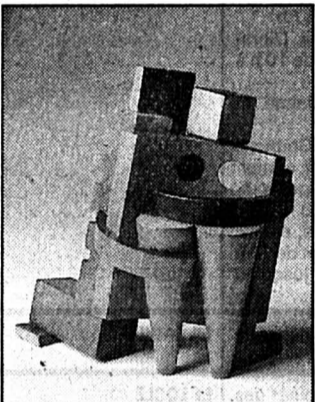
En 1965, au Festival du film de Venise, Keaton est en larmes. Il reçoit la plus longue ovation jamais offerte à ce jour à un acteur par les participants de la manifestation vénitienne. Le comique américain décède le 1er février 1966. En février dernier, le Festival international du film de Berlin lui a dédié une rétrospective, en présence de la veuve de l'artiste, âgée de 80 ans. (ats)

**Télévision**

**Arte: information européenne**

La chaîne de télévision franco-allemande Arte prévoit de diffuser, dès janvier prochain, un nouveau magazine d'information européen quotidien entre 19 h 30 et 20 h. Elle tente ainsi d'élargir son audience et de se débarrasser de son image de chaîne «de l'élite intellectuelle parisienne», selon son président Jérôme Clément. D'après l'institut Médiamétrie, la part d'audience de la chaîne culturelle Arte est passée de 2% à 3% depuis son lancement en 1993, soit un groupe de 1,5 million de téléspectateurs français. Au total, 18 millions de foyers en France peuvent recevoir ses programmes, 19 millions en Allemagne. En Suisse, 1,1 million de foyers sont desservis, soit un tiers des foyers allemands et trois quarts des foyers romands. Il n'existe pas de chiffre d'audience pour la Suisse. Arte peut théoriquement être vue par 42,5 millions de ménages européens. Elle compte étendre sa diffusion en Afrique du Nord et en Europe de l'Est grâce au satellite Eutelsat. En juillet dernier, la SSR et Arte ont signé un accord de coopération, valable jusqu'à fin 1996. (ats/apa)

**EXPOSITION**



**Wasa Marjanov.**  
Bois laqué, carton, 1994. (sp)

**Sculpture et peinture à la Galerie Numaga**

Wasa Marjanov, sculpteur pour qui la mécanique et la construction n'ont pas de secret, est un Slave dont l'art s'est épanoui sur la scène avant-gardiste germanique. Cône, carré, rectangle, cercle, droite et courbe en bois et carton découpés et collés, telles sont les composantes de ses sculptures dérivées du constructivisme, petites, mais de proportions monumentales. Peintes et laquées de rouges et de roses, de sang et de mystère, avec une patine qui en fait un matériau sans âge, mais appelant irrésistiblement la caresse, ces pièces aux titres évocateurs et un rien ironico-provocateurs, ont la couleur de la vieille tradition slave: celle de l'Ecole de Novgorod, mère des icônes.

Simultanément, la grande galerie Numaga accueille les peintures de l'allemand Erich Reiling. Pâtes généreuses dépositaires de mémoires successives, appliquées en couches nombreuses, les acryliques et techniques mixtes de cet artiste ressemblent à des chorégraphes à dominante anthracite, là où le noir contient toutes les couleurs, vert ou rose, façon Matisse quelquefois. Erich Reiling propose un double discours très intellectuel: celui de la matière picturale et celui du dessin des lignes, qui paraissent évoluer chacun de manière autonome et superposée, dans une tentative d'appropriation de l'espace. S. G.

● **Auvernier,**  
Galerie Numaga,  
jusqu'au 8 octobre.

### Cinéma: «La mutante», de Roger Donaldson

## Créature composite



*La mutante* (*Species*), de Roger Donaldson est un intéressant exemple dans la série des films qui font du neuf avec du vieux: comme dans de nombreuses autres productions hollywoodiennes, les composantes de son scénario, de son image ou de sa distribution semblent extraits de diverses autres productions cinématographiques. Mais, contrairement à d'autres productions du genre, les éléments disparates (emprunts, plagiat, récupérations) qui le composent semblent être assumés (pour ne pas dire volontaires).

Dès les premières secondes du film, on croit avoir raté le début: une fillette emprisonnée sous une bulle de verre et d'acier est gazée au cyanure par quelques scientifiques (qui écrasent une larme) et agents fédéraux (impassibles). Une séquence de chambre à gaz qui donne l'impression que le film est fini avant même d'avoir commencé.

Mais non, bien sûr, ce n'était qu'une impression: au moment de mourir dans un sursaut d'énergie incroyable, la fillette

brise les vitres de sa geôle et s'enfuit, au grand dam des agents fédéraux (qui paniquent). Résultat: le film recommence pour ne plus s'arrêter, dans une longue poursuite à la manière du *Fugitif*. Et c'est au cours de cette poursuite que l'on en connaîtra les raisons...

L'histoire, la voici: en guise de réponse aux messages que la terre lâche dans l'espace depuis des décennies, des extraterrestres ont envoyé aux savants terriens une nouvelle formule d'ADN. Cette formule est alors utilisée par des savants américains dirigés par le professeur Fitch (Ben Kingsley) pour féconder «in vitro» un ovule humain.

Le résultat, c'est Sil. Une fillette qui grandit trop vite, échappe à ses géniteurs, et devient une femme splendide en quête d'un mâle pour se reproduire et faire alors beaucoup de petits monstres. Car sous ses apparences humaines, Sil cache une figure monstrueuse (du genre *Alien*) propre à détruire toute l'humanité... Fitch appelle alors à la rescousse un groupe de spé-

cialistes (un tueur professionnel, un anthropologue, un biologiste et un médium) pour l'aider à retrouver (et éliminer) la créature.

Si *La mutante* préserve dès lors un certain intérêt, c'est curieusement grâce au désintérêt du cinéaste pour son récit (entièrement résumé en une poursuite basique, un film d'action-type) qui dévoile au premier plan cette espèce de «reconstitution» d'un corps cinématographique «nouveau» à partir d'éléments choisis dans d'autres films (*Alien*, *L'invasion des profanateurs de sépultures*, *Splash*, etc.).

*La mutante* (le film) apparaît dès lors comme un double intelligent de Sil - créature partiellement extraterrestre, corps composite et absurde que le désir et l'ambition des hommes a créé, et que leur peur de l'autre cherche ensuite à détruire. Comme Sil, le film s'impose et tente de survivre tant bien que mal dans l'univers du cinéma fantastique - bien qu'il soit, lui aussi, un être hybride et sans avenir.

Frédéric MAIRE

**Langage**

## Pauvre Moritz!

Déjà qu'il n'avait pas l'air franchement ravi d'être élu, il a dû passer en plus un véritable examen de français le jour même de son élection. Sa maman, professeure, n'a-t-elle pas décelé pas moins de quatre fautes de subjonctif dans sa première intervention de conseiller fédéral! De quoi faire un gros titre dans un quotidien le lendemain...

Et le soir même de son élection, notre nouveau chef passe trois quarts d'heure en français sur les ondes de la Radio romande, sans recourir une seule fois à la traduction, en répondant sans s'énervier à des questions mordant parfois largement sur sa vie privée («Croyez-vous que votre fils aurait bénéficié de la distribution d'héroïne gratuite?»), où, même dans sa langue, il aurait dû s'accrocher pour répondre sans bredouiller.

Tout de même, Moritz Leuenberger finit par craquer. Quand on lui fait part du commentaire d'un enfant qui déclare ne pas comprendre ce qui se dit

à la radio depuis le début de l'émission, et que, tout de go, le conseiller fédéral nouveau est invité à dire quelques mots pour les enfants de Suisse romande. «Moritz», comme l'appellent certains en toute modestie intime, décline par deux fois l'invitation en s'excusant de ne pas suffisamment maîtriser le français - qu'il parle pourtant depuis une demi-heure sans rencontrer d'obstacles insurmontables - pour réaliser cette tâche! Paradoxalement, il semble bien que parler à des enfants soit plus difficile à faire que parler à des auditeurs «normaux», dans la mesure où il faut pouvoir se décentrer de son point de vue d'adulte et puiser largement dans ses ressources linguistiques pour accomplir cet ajustement.

On en a quand même la preuve, Moritz Leuenberger parle le français. On se réjouit déjà d'écouter Pascal Couchepin sur les ondes allemandes quand ce sera son tour!  
Marinette MATTHEY

**MOTS-CROISÉS No 670**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**Horizontalement:** 1. Un qui travaille vraiment dans le vent. 2. Spontané - Pronom. 3. Doctrine au sens caché. 4. Sou asiatique - Dépose - Aux portes de l'école. 5. Chêne pulvérisé - Epuiser. 6. Acclamations... hostiles! - L'instant du déclin. 7. Note - On la dit égale pour tous... 8. Une fille du nord. 9. Parent - Part à payer. 10. Enchevêtrée.

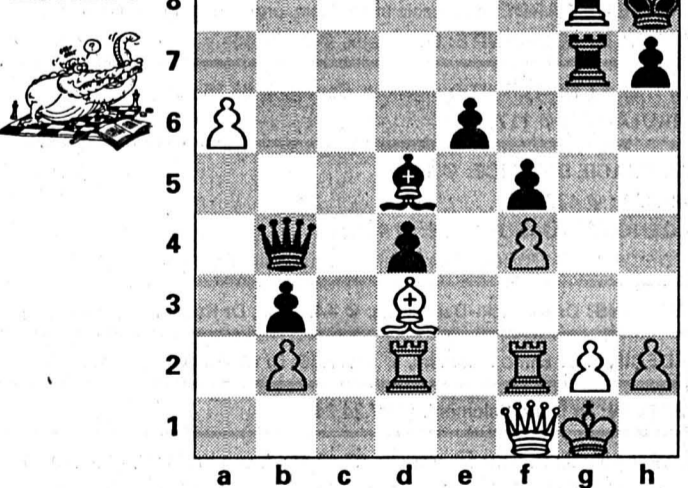
**Verticalement:** 1. Un temps de profond sommeil. 2. Nez animal. 3. Admiration parfois excessive. 4. Mit en activité - On lui vole toujours son duvet! 5. Prières - Ornement d'architecture. 6. La lignée passe forcément par elles - S'il se couvre, c'est pour l'orage. 7. Gratins - Transpira. 8. Acte notarié. 9. Consonance plus ou moins parfaite - Prêtresse grecque - Marque des points au jeu. 10. Avec une telle chaise, mieux vaut ne pas s'asseoir...

**Solution du numéro 669:**

**Horizontalement:** 1. Démolition. 2. Animal. 3. Organisé. 4. Mien - Obi. 5. Ars - Vain. 6. Dé - Ce - Ma. 7. Torse - Et. 8. Idéale - Ere. 9. Rasta - Itou. 10. Extincteur.

**Verticalement:** 1. Dromadaire. 2. Rire - Dax. 3. Mages - Test. 4. Onan - Coati. 5. Lin - Verlan. 6. Imita - Se. 7. Tas - Ile - It. 8. Iléon - Eté. 9. Mèrou. 10. Navigateur.

**ECHECS**



**Chronique No 398**

**Surcharge matérielle**

Les Noirs au trait font exploser la position blanche de façon très simple, mais astucieuse. Comment?  
(Hartman - Velkesadmi, Gausdal 1984)

**Solution de la chronique No 397**

1... Dxc2 +! 2. Rxc2 Tg8 + 3. Rh1 (3. Rf3 Fd5 + 4. Ce4 Fxe4 mat) 3... Fd5 4. Cf3 Fxf3 + 5. Txf3 Tg1 mat.

## CINÉMAS

<b>ADULTÈRE, MODE D'EMPLOI</b> (de C. Pascal, avec K. Viard), 16 ans, tous les jours à 20 h 30, dimanche aussi à 17 h 30.	<b>LA CHAUX-DE-FONDS ABC</b> ☎ (039) 23 72 22
<b>LA MUTANTE</b> (de R. Donaldson avec B. Kingsley), 16 ans, tous les jours à 17 h 45 et 20 h 15, mercredi aussi à 15 h 15.	<b>CORSO</b> ☎ (039) 22 13 77
<b>USS ALABAMA (Crimson Tide)</b> (de T. Scott avec G. Hackman et D. Washington), 12 ans, tous les jours à 18 h et 20 h 45.	<b>EDEN</b> ☎ (039) 23 13 79
<b>LE HUSSARD SUR LE TOIT</b> (de J.-P. Rappeneau avec J. Binoche, O. Martinez), 12 ans, mercredi à 20 h 30.	<b>PLAZA</b> ☎ (039) 22 13 55
<b>SAUVEZ WILLY 2</b> (de D. Little), pour tous, tous les jours à 18 h 15 et 20 h 30, mercredi aussi à 16 h.	<b>SCALA</b> ☎ (039) 22 13 66
<b>CRIMSON TIDE</b> (de T. Scott avec G. Hackman), 12 ans, mercredi et jeudi à 20 h 15. <b>SAUVEZ WILLY 2</b> (de D. Little), pour tous, mercredi et jeudi à 15 h et 17 h 15.	<b>NEUCHÂTEL APOLLO 1</b> ☎ (038) 28 10 33
<b>FORGET PARIS</b> (de B. Crystal avec D. Winged), 12 ans, mercredi et jeudi à 15 h, 18 h, 20 h 30.	<b>APOLLO 2</b> ☎ (038) 28 10 33
<b>FRENCH KISS</b> (de L. Kasdan), pour tous, mercredi et jeudi à 15 h. <b>SAUVEZ WILLY 2</b> (de D. Little), pour tous, mercredi et jeudi à 20 h 45. <b>LES YEUX NOIRS</b> (de N. Mikhalkov), tous les jours à 18 h en V.O.	<b>APOLLO 3</b> ☎ (038) 28 10 33
<b>LE HUSSARD SUR LE TOIT</b> (de J.-P. Rappeneau avec J. Binoche), 12 ans, mercredi à 20 h 30.	<b>ARCADES</b> ☎ (038) 28 10 44
<b>LA CÉRÉMONIE</b> (de C. Chabrol avec S. Bonnaire, I. Huppert), 12 ans, mercredi et jeudi à 15 h, 18 h et 20 h 30.	<b>BIO</b> ☎ (038) 28 10 55
<b>LA MUTANTE</b> (de R. Donaldson), 16 ans, mercredi et jeudi à 15 h, 17 h 45, 20 h 15.	<b>PALACE</b> ☎ (038) 28 10 66
<b>LANCELOT, LE PREMIER CHEVALIER</b> (de J. Zucker avec S. Connery), 12 ans, mercredi et jeudi à 14 h 45, 17 h 30, 20 h 15.	<b>REX</b> ☎ (038) 28 10 77
<b>SUR LA ROUTE DE MADISON</b> (de et avec C. Eastwood), 12 ans, tous les jours à 14 h 45, 17 h 30 en V.O., et 20 h 15.	<b>STUDIO</b> ☎ (038) 28 10 88
<b>RELÂCHE.</b>	<b>COUVET COLISÉE</b> ☎ (038) 63 16 66
<b>RELÂCHE.</b>	<b>SAINT-IMIER ESPACE NOIR</b> ☎ (039) 41 35 35
<b>WALLACE ET GROMIT</b> (de N. Park), 12 ans, mercredi à 20 h, vendredi à 20 h 30, samedi à 18 h, dimanche à 17 h. <b>CARRINGTON</b> (de C. Hampton), 16 ans, jeudi à 20 h, samedi à 21 h, dimanche à 20 h.	<b>TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE</b> ☎ (032) 97 45 61
<b>RELÂCHE.</b>	<b>BÉVILARD PALACE</b> ☎ (032) 92 14 44
<b>RELÂCHE.</b>	<b>LE NOIRMONT CINÉLUCARNE</b> ☎ (039) 53 11 84
<b>RELÂCHE.</b>	<b>LES BREULEUX LUX</b>
<b>AU PROGRAMME</b>	
<b>BOIS DU PETIT-CHÂTEAU</b> : tous les jours de 6 h 30 à 17 h. Vivarium: tous les jours 10 h-12 h, 14 h-18 h; fermé mercredi matin. <b>CÉSAR'S DISCOTHÈQUE</b> : vendredi et samedi, 22 h-4 h. <b>CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS</b> : Service de l'hygiène et de l'environnement, Serre 23, ☎ 27 63 91, lundi à jeudi de 11 h à 12 h et de 16 h 30 à 17 h 30; vendredi de 11 h à 12 h et de 16 h à 17 h. Kiosque place du Marché, samedi de 10 h 30 à 11 h 30; dimanche de 18 h 30 à 19 h 30. <b>SPECTACLE</b> : «Chienne de vie», par Cuhe et Barbezat, Beau-Site, à 19 h. <b>CONCERT</b> : Till Fellner, piano, salle de musique, à 20 h 15.	<b>LA CHAUX-DE-FONDS</b>
<b>DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE</b> : mercredi à dimanche, 22 h-4 h. <b>CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS</b> : local Société mycologique, A.-M. Piaget 12, samedi et dimanche de 20 h à 21 h; mardi de 20 h 30 à 21 h 30 ou sur appel téléphonique mercredi et vendredi de 18 h 30 à 19 h, Chs.-H. Pochon, ☎ 31 31 71 ou 077/37 63 08.	<b>LE LOCLE</b>
<b>CONCERT</b> : Mariko Irie, orgue, à 20 h 15.	<b>LA CÔTE-AUX-FÉES</b>
<b>URGENCES</b>	
<b>PHARMACIE D'OFFICE</b> : Sunstore, Métropole Centre, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17. <b>PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE</b> : ☎ 23.10.17. <b>HÔPITAL</b> : ☎ 272.111 <b>CLINIQUE LANIXA</b> : ☎ 200.400.	<b>LA CHAUX-DE-FONDS (039)</b>
<b>PHARMACIE D'OFFICE</b> : Poste, Bournot 17, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 <b>PERMANENCE MÉDICALE</b> : ☎ 31.10.17. <b>HÔPITAL</b> : ☎ 34.11.44	<b>LE LOCLE (039)</b>
<b>PHARMACIE D'OFFICE</b> : Winkler, rue de l'Hôpital, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 <b>HÔPITAUX</b> : Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	<b>NEUCHÂTEL (038)</b>
<b>SERVICE DE GARDE</b> : pharmacie et médecin, urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 <b>HÔPITAL ET MATERNITÉ</b> : Landeyeux, ☎ 53.34.44	<b>VAL-DE-RUZ (038)</b>
<b>HÔPITAL ET MATERNITÉ</b> : urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 <b>AMBULANCE</b> : ☎ 117	<b>VAL-DE-TRAVERS (038)</b>
<b>PHARMACIE D'OFFICE</b> : ☎ 111. <b>HÔPITAL</b> : ☎ 422.422 <b>URGENCE ET AMBULANCE</b> : ☎ 422.360 <b>MÉDECIN DE SERVICE</b> (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	<b>SAINT-IMIER (039)</b>
<b>MÉDECINS</b> : Dr Bernacki-Dzewiecka, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	<b>COURTELARY (039)</b>
<b>MÉDECINS</b> : Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	<b>CORGÉMONT (032)</b>
<b>MÉDECIN</b> : Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	<b>SONCEBOZ (032)</b>
<b>PHARMACIES</b> : H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 <b>MÉDECINS</b> : Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	<b>TRAMELAN (032)</b>
<b>PHARMACIES</b> : des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 <b>HÔPITAL</b> : ☎ 51.13.01. <b>AMBULANCE</b> : ☎ 51.22.44 <b>MÉDECINS</b> : Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	<b>SAIGNELÉGIÉ (039)</b>
<b>MÉDECIN</b> : Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	<b>LE NOIRMONT (039)</b>
<b>MÉDECIN</b> : Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	<b>LES BREULEUX (039)</b>
<b>INTOXICATION</b> : En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. <b>POLICE SECOURS</b> : ☎ 117. FEU: ☎ 118. <b>LA MAIN TENDUE</b> : ☎ 143.	

## BIBLIOTHÈQUES

<b>DE LA VILLE</b> : lundi, 14 h à 20 h; mardi à vendredi, 10 h à 20 h, samedi 10 h à 16 h. <b>DES JEUNES</b> : Président Wilson 32 et Ronde 9, lundi à vendredi, 13 h 45-18 h. Samedi 10 h-12 h. <b>LU DOTHÈQUE</b> . Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	<b>LA CHAUX-DE-FONDS</b>
<b>CHOUETTE-LUDOTHÈQUE</b> Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	<b>LA SAGNE</b>
<b>DE LA VILLE</b> : lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. <b>DES JEUNES</b> : M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. <b>LU DOTHÈQUE</b> : Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	<b>LE LOCLE</b>
<b>PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE</b> : Collège latin. Prêt du fond d'étude: lundi à vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi de 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. <b>DES PASTEURS</b> : Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	<b>NEUCHÂTEL</b>
<b>DES JEUNES</b> : tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	<b>LES GEN.s/COFFRANE</b>
<b>COMMUNALE</b> : Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. <b>LU DOTHÈQUE</b> : Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	<b>COUVET</b>
<b>COMMUNALE</b> : Collège primaire Longeouse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	<b>FLEURIER</b>
<b>MUNICIPALE</b> : Relais culturel d'Erguel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. <b>LU DOTHÈQUE + BJ</b> : mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	<b>SAINT-IMIER</b>
<b>COMMUNALE</b> : tous les mardis de 9 h 30 à 11 h; tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h.	<b>VILLERET</b>
<b>MÉDIATHÈQUE</b> : Lovières 13, lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 18 h; mercredi de 13 h 30 à 20 h; vendredi et veilles de jours fériés de 13 h 30 à 17 h. <b>LU DOTHÈQUE</b> : mardi et jeudi 15 h à 17 h.	<b>TRAMELAN</b>
<b>COMMUNALE</b> : collège, mardi de 16 h à 17 h et de 19 h à 20 h; jeudi, de 15 h à 17 h. <b>JEUNESSE</b> : collège, mardi de 16 h à 17 h; jeudi de 15 h à 17 h. (Pour classes ou étudiants: sur demande).	<b>COURTELARY</b>
<b>LU DOTHÈQUE</b> : halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, de 14 h 30 à 17 h 30.	<b>LES BOIS</b>
<b>LU DOTHÈQUE</b> : salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 14 h à 17 h.	<b>LE NOIRMONT</b>
<b>LU DOTHÈQUE</b> : ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	<b>LES BREULEUX</b>
<b>LU DOTHÈQUE</b> : rue Bel-Air, mardi de 15 h à 16 h 30 et jeudi de 16 h à 17 h 30.	<b>SAIGNELÉGIÉ</b>
<b>DE LA VILLE</b> : lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	<b>DELÉMONT</b>
<b>MUSÉES</b>	
<b>PAYSAN ET ARTISANAL</b> . Intérieur paysan typique, dentelles. «Promenons-nous dans le bois...» et «Sauvez les toits en tavillons et en bardeaux», jusqu'au 26.2.96. Samedi à jeudi 14 h-17 h. <b>D'HISTOIRE NATURELLE</b> . Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. «La chauve-souris et l'homme», jusqu'au 18.2.96. <b>INTERNATIONAL D'HORLOGERIE</b> . «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-17 h. <b>DES BEAUX-ARTS</b> . Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Monique Saint-Héliar, peinture, jusqu'au 26.11 et Charles de Montagu, sculpture, peinture, jusqu'au 19.11. Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. <b>D'HISTOIRE ET MÉDAILLER</b> . Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Les chemins de fer dans les Montagnes neuchâteloises hier et aujourd'hui», jusqu'au 10 mars 96.	<b>LA CHAUX-DE-FONDS</b>
<b>RÉGIONAL (Maison communale)</b> . En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	<b>LA SAGNE</b>
<b>DES BEAUX-ARTS</b> . Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. 2e Triennale de l'estampe originale, Prix de la Ville du Locle, jusqu'au 5 novembre. <b>D'HORLOGERIE (Château des Monts)</b> . Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 10 h-12 h et 14-17 h. <b>MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES</b> . Individuel: de mai à octobre, tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Groupe dès 15 personnes: sur rendez-vous.	<b>LE LOCLE</b>
<b>MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS</b> . Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ☎ 038/53 40 77.	<b>CERNIER</b>
<b>CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE</b> . Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. <b>D'ART ET D'HISTOIRE</b> . Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. Toto Meylan, sculptures 1960-1990, jusqu'au 12 novembre. <b>D'ETHNOGRAPHIE</b> . Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaire, Angola, etc.). «La différence», jusqu'au 7 janvier. Mardi-dimanche 10-17 h. <b>D'HISTOIRE NATURELLE</b> . Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. «Tombé du ciel...», météorites et catastrophes, jusqu'au 29 octobre. «Le monde des fourmis», et «Instants d'insectes», jusqu'au 29 octobre. <b>VILLA LARDY</b> . Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	<b>NEUCHÂTEL</b>
<b>CHÂTEAU</b> . Tous les jours de 10 à 12 h et de 14 à 17 h sauf vendredi après-midi et lundi. Animation par les dentellières, (☎ 038/572 383).	<b>VALANGIN</b>
<b>DE LA VIGNE ET DU VIN</b> . Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h. <b>DE L'AREUSE</b> . Objets lacustres, indiennes. «Fantômes et fantasmés». Dimanche 14 h-18 h, jusqu'à fin septembre.	<b>BOUDRY</b>
<b>MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA</b> . Dimanche et jours fériés, visite à 14 h. Groupes: visites toute l'année sur rendez-vous. Renseignements ☎ 038/63 30 10.	<b>TRAVERS</b>
<b>MUSÉE DE L'UNIFORME</b> . Auberge du Peu-Péquignot, tous les jours sauf mardi.	<b>LE NOIRMONT</b>
<b>D'HISTOIRE</b> . Art nouveau en cartes postales. Dimanche 14 h-17 h, jusqu'au 29 octobre.	<b>LA NEUVEVILLE</b>
<b>GALERIES</b>	
<b>J.-C. MEIER</b> . Philippe Wyser, jusqu'au 11.11. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. <b>DU MANOIR</b> . Jeanne-Odet, jusqu'au 7 octobre. Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h. <b>VILLA TURQUE</b> . Armand Avril, jusqu'au 30 novembre. Sur rendez-vous, ☎ 039/22 31 47. <b>SONIA WIRTH-GENZONI</b> . De L. Schwob à Chs. L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. <b>CLUB 44</b> . Marie-Claire Meier, jusqu'au 31.10. Lundi-samedi, 11 h-15 h et 18 h 30-24 h. <b>UBS</b> . Roger Jeanneret-Gris, aquarelles, jusqu'au 1.12. <b>ECOLE CLUB MIGROS</b> . Eric Bauer, «Musigraphies», jusqu'au 20.10. Lundi-jeudi 10-12 h et 14-20 h 30, vendredi 10-12 h et 14-17 h. <b>LES ARBRES</b> . Farhan, peinture, jusqu'au 25.10. Tous les jours 10 h-17 h.	<b>LA CHAUX-DE-FONDS</b>
<b>LE FOYER</b> . J.-D. Fankhauser, peinture, jusqu'au 31.10. 10-18 h.	<b>LA SAGNE</b>
<b>GRAND-CACHOT-DE-VENT</b> . Peinture, sept artistes, jusqu'au 22 octobre. Mercredi-dimanche 14 h 30-17 h 30.	<b>LA CHAUX-DU-MILIEU</b>
<b>DITESHEIM</b> . André Evard, «Fugues», jusqu'au 25.10. Mardi-vendredi 14 h-18 h 30, samedi 10 h-12 h et 14 h-17 h, dimanche 15 h-18 h. <b>DE L'ORANGERIE</b> . Danièle Koffel, jusqu'au 22.10. Mardi à dimanche 14 h-18 h 30. <b>DU POMMIER</b> . René Guerdat, peinture, jusqu'au 31.10. <b>DU PEYROU</b> . Robert Aellen, huiles-aquarelles, jusqu'au 26.10. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30.	<b>NEUCHÂTEL</b>
<b>RELAIS CULTUREL</b> . Comment, jusqu'au 29.10. Mardi-samedi 14 h-18 h, dimanche 14 h-17 h.	<b>SAINT-IMIER</b>

## AVIS MORTUAIRE

L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE ARTISANALE DE SAINT-IMIER

a le grand regret de faire part du décès de

**William GRASSO**

son jeune apprenti électricien en radio et télévision de quatrième année, survenu à la suite d'un tragique accident.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.



*Dieu m'a donné une longue vie, ma tâche est accomplie j'ai achevé le bon combat.*

Monsieur et Madame Bruno Clémence-Aubry;  
 Madame Paulette Daucourt-Clémence:  
 Patrick et Dominique Daucourt-Eichenberger et leurs enfants, Fanny, Amandine et Robin, à Savigny;  
 Martine et Roland Dormond-Daucourt, au Locle;  
 Monsieur et Madame Charles Clémence-Orlandi;  
 Les descendants de feu Charles Clémence-Willemin;  
 Les descendants de feu Louis Dubail-Girardin,  
 ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire-part du décès de leur cher papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami

**Monsieur Charles CLÉMENCE**

qui s'est endormi paisiblement mardi, dans sa 98e année.  
 LA CHAUX-DE-FONDS, le 3 octobre 1995.  
 La cérémonie aura lieu au Centre funéraire jeudi 5 octobre, à 11 heures.  
 Le défunt repose au pavillon du cimetière.  
 Domicile de la famille: M. et Mme Bruno Clémence-Aubry  
 Chapeau-Râblé 50.  
 Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

NEUCHÂTEL

*Toujours disponible tu as su nous aimer, nous comprendre et tu es parti pourtant si discrètement...*

Madame Simone Perrenoud;  
 Madame et Monsieur Francine et Michel Huguenin, Jérémie, Anthony et Romain, à Veyrier;  
 Le Docteur et Madame Alain et Susie Perrenoud, Mélanie, Camille, Yannick et Sophie, à Hauterive;  
 Madame et Monsieur Annette et Michel Doret, leurs enfants et petits-enfants, à Chêne-Bougeries;  
 Madame Lydia Kaufmann,  
 ainsi que les familles parentes et amies, ont le profond chagrin d'annoncer le décès du

**Docteur Jaques PERRENOUD**

enlevé brusquement à l'affection des siens, à l'aube de ses 73 ans.  
 2000 NEUCHÂTEL, le 3 octobre 1995.  
 Chemin de Maujobia 111.  
 Le culte sera célébré au temple des Valangines, vendredi 6 octobre, à 14 heures, suivi de l'incinération sans suite.  
 Le corps repose à l'hôpital des Cadolles.  
 En lieu et place de fleurs, un don peut être versé en faveur de la fondation école pour chiens guides d'aveugles, 1683 Brenles, ccp 20-8552-1.  
 Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE



*Je vais rejoindre ceux que j'ai aimés, et j'attends ceux que j'aime.*

Mademoiselle Liny Othenin-Girard,  
 ainsi que les familles Othenin-Girard, parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

**Madame Betty OTHENIN-GIRARD**

leur très chère maman, tante, cousine et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 90e année, après une longue maladie.  
 LE LOCLE, le 3 octobre 1995.  
 La cérémonie aura lieu le jeudi 5 octobre, à 10 heures, au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds, suivie de l'incinération.  
 La défunte repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.  
 Domicile de la famille: Jeanneret 47 - 2400 Le Locle.  
 Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent penser au Service d'aide familiale, ccp 23-3341-0.  
 IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

*Tu ne penseras plus à ta souffrance... La vie se lèvera, plus radieuse que midi, l'obscurité deviendra une aurore.*  
 Job 11, 16-17

*Ma grâce te suffit.* 2 Cor. 12,9

Monsieur et Madame Marcel-Bernard et Anna Rossel-Cecalupo:  
 Mademoiselle Sabrina Rossel et son ami Frédéric Dubois,  
 Monsieur Jean-Bernard Rossel;  
 Mademoiselle Marie-Madeleine Rossel, à Berne et son amie Marie Sieber,  
 ont le grand chagrin de faire part du décès de

**Madame Marguerite ROSSEL**  
 née LABHART  
 veuve de Jacques-Bernard

leur bien chère maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a accueillie dans Son repos, à quelques jours de son 86e anniversaire, après une longue épreuve vaillamment supportée.  
 LA CHAUX-DE-FONDS, le 3 octobre 1995.  
 La cérémonie d'adieu aura lieu au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds le jeudi 5 octobre 1995 à 8 heures 30, suivie de l'ensevelissement.  
 Notre maman repose à la chambre mortuaire du Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds.  
 Au lieu de fleurs, vous pouvez penser au Home La Résidence, Le Locle, ccp 23-1573-6.  
 Adresses de la famille: Rossel Marcel  
 Numa-Droz 96  
 2300 La Chaux-de-Fonds.  
 Rossel Marie-Madeleine  
 Bahnhofweg 38  
 3018 Berne.  
 Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

SAINT-IMIER

*Je crois le doute chemin de foi  
 Je crois l'amitié et le désaccord  
 Je crois la certitude de l'amour.*  
 P. E. Carrasco

Madame Arlette Desvoignes-Rottet, à Saint-Imier;  
 Gérard et Chantal Desvoignes-Rogers et leur fils Philippe, à Collonge s/s Salève, France;  
 Christiane et Jean-Pierre Boillat-Desvoignes, à La Chaux-de-Fonds,  
 ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur Rémy DESVOIGNES**

leur très cher et regretté époux, papa, grand-papa, beau-papa, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parrain et ami qui nous a quittés dans sa 70e année.  
 SAINT-IMIER, le 3 octobre 1995.  
 L'incinération aura lieu sans cérémonie.  
 Le culte sera célébré en la Collégiale de Saint-Imier, le jeudi 5 octobre à 14 heures.  
 Le corps repose à la chambre mortuaire rue Dr-Schwab 20, à Saint-Imier.  
 Domicile de la famille: passage d'Erguël 16, 2610 Saint-Imier.  
 IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

*Chaque coucher de soleil est suivi par une aurore*

Tous les amis et amies de

**Monsieur Alessio BEATO**

ont le pénible devoir de faire part de son décès.  
 Ils garderont de lui, le meilleur des souvenirs.

LA CHAUX-DE-FONDS

*Je crois le souffle de Dieu et le souffle des autres.*  
 P. E. Carrasco

**Le salon de coiffure Vivianne sera fermé le jeudi 5 octobre 1995 pour cause de deuil.**

C. BOILLAT-DESVOIGNES

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE LA PLACETTE LA CHAUX-DE-FONDS

ont le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur Alessio BEATO**

Ils garderont de ce collègue et ami le meilleur souvenir.

**Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures**

L'AMICALE DES CONTEMPORAINS 1926 DE SAINT-IMIER

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur Rémy DESVOIGNES**

leur fidèle ami.  
 Pour les obsèques, veuillez vous référer à l'avis de la famille.

C'est avec une profonde émotion que le

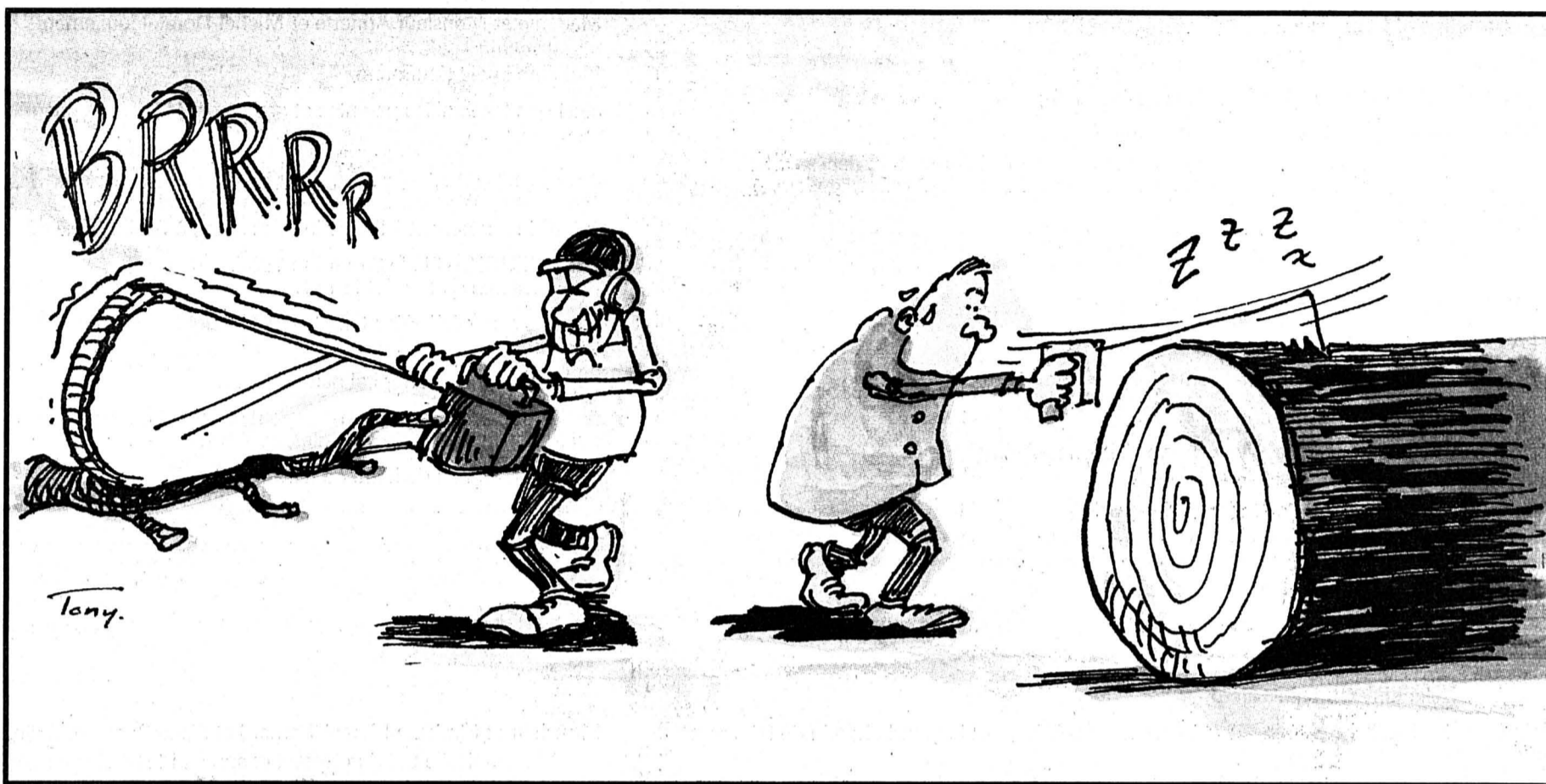
**FC SUPERGA**

a le regret de devoir annoncer à ses membres le décès de

**Alessio BEATO**

joueur de la première équipe.  
 Nous garderons un très bon souvenir de notre ami Alessio.

# Une évaluation raisonnée des médecines «parallèles» (IV) Placebo, guérison et art de vivre



## NOTES

<sup>1</sup> L'Impartial, des 30 août, 4 et 13 septembre.

<sup>2</sup> Dans la Peur des Anges, 1989, G. Bateson, évalue les pièges d'une rationalité calquée sur la physique, nous empêchant de rendre compte valablement des mille et un cycles naturels (écologie, pensée, communication, etc.).

<sup>3</sup> Entre dans cette catégorie également, entre autres, le prix de l'argent (il faut «oublier» que l'on s'échange de simples bouts de papier ou des chiffres).

<sup>4</sup> Molière et Montaigne l'ont inclus avec ce sens dans leurs œuvres.

<sup>5</sup> C'est bien entendu le cas des médecines populaires.

<sup>6</sup> On retrouve cette perspective dans la mythologie grecque, d'Apollon à Esculape.

<sup>7</sup> On doit véritablement parler de mise en scène liée à la pratique choisie. Ainsi, on opéra pour des tapisseries, des tableaux, des bijoux, une façon de saluer, une musique d'ambiance, etc., en accord avec l'image idéale de sa thérapeutique.

<sup>8</sup> Le problème de l'insomnie appartient à la même catégorie de pièges de la réflexion puisque, toutes choses égales par ailleurs, «laisser tomber» (ne plus y penser, dit-on communément) paraît être une condition initiale à l'apaisement.

<sup>9</sup> Les patients, sachant qu'ils sont susceptibles d'être trompés, peuvent réagir de façon inverse aux attentes du clinicien.

<sup>10</sup> Subsiste d'ailleurs toujours le danger du paradoxe ou de l'effet contraire – appelé «nocebo» –, c'est-à-dire l'apparition de symptômes désagréables (maux de ventre, urticaires, etc.) associés à un placebo pur.

<sup>11</sup> – et même en droit.

<sup>12</sup> Ou de la science.

<sup>13</sup> Précisons: il s'agira d'un cas intermédiaire, d'une injonction semblable à certaines formes d'auto-suggestion «à la Coué» ou à la Pascal (pour croire, il faut se forcer).

<sup>14</sup> Voir le troisième article de cette série.

<sup>15</sup> C'est-à-dire sans recours aux notions de rationalités transcendantes, de logiques universelles, de réalité ontologique. Excellent développement de ce type de démarche dans H. Matuana et F. Varela, 1994, L'arbre de la connaissance, Addison-Wesley.

<sup>16</sup> – Ce qui rend dans ce cadre inutile et non pertinent le recours à certaines formes de mystiques ou métaphysiques.

<sup>17</sup> J. Van Rillaer, 1993, La gestion de soi, Mardaga; R.D. Laing, 1975, Soi et les autres, Stock.

<sup>18</sup> Et de nombreux domaines de la recherche.

Dans l'Antiquité déjà, le médecin Hippocrate assura que l'art de guérir vise à «aider la nature et surtout ne pas nuire». A ce titre, le placebo est à l'honneur. Connus depuis toujours, pratiqués par la médecine moderne et seul susceptible de rendre compte dans un cadre rationnel du succès des thérapeutiques dites douces, l'effet placebo marque le lieu de rencontre de nombreuses disciplines, de la chimie à la psychologie en passant par la linguistique. Dernier volet de notre rendez-vous avec les mots qui soignent<sup>1</sup>.

Par  
Thomas SANDOZ

Les sciences de la santé ont leur trou noir: le placebo et son effet thérapeutique. Alors que certains invoquent une chimère, d'autres s'appliquent à comprendre ce phénomène curieux. Au risque de le faire «disparaître», au risque de s'aventurer là où les Anges ne vont pas – selon la formule de l'anthropologue G. Bateson<sup>2</sup>. Car le placebo est l'un de ces processus qui semblent nécessiter une certaine forme de méconnaissance pour s'épanouir<sup>3</sup>.

**Que nomme-t-on «placebo»?** Etymologiquement, le mot vient du latin («je plairai»). On le trouve par exemple dans les premiers versets des vêpres aux morts. Avec le temps, le terme a pris le sens de «celui qui cherche à plaire»<sup>4</sup>. Ce n'est pourtant qu'au XIX<sup>e</sup> siècle que l'expression se généralise dans le lexique médical. Son usage dans le monde de la santé évolue sans cesse et désigne actuellement une «substance» (et non plus l'homme, le médecin).

**Qu'est-ce que l'effet placebo?** On parle d'effet placebo pour indiquer un écart entre un effet thérapeutique constaté chez un patient et l'effet attendu en laboratoire ou en théorie. On dit également qu'il est l'impact de psycho-physiologie associé à toute médication.

**Et enfin, que signifie l'expression «relation placebo»?** Elle désigne l'effet irréductible (et nécessaire) du prescripteur des médicaments. On l'utilise pour souligner l'importance de la relation humaine dans l'exercice de l'art de guérir.

**Les placebos sont-ils équivalents?** Non; il faut notamment

distinguer entre placebo «pur» et placebo «impur», en fonction de l'application et du rôle potentiel des «drogues».

Le placebo «pur» est une substance véritablement inopérante – comme de l'eau colorée, de la mie de pain, du sucre de lait. Il est prescrit en toute connaissance de cause, soit dans le cadre d'une expérimentation (étude en simple ou double aveugle), soit lorsque le clinicien est persuadé d'être en présence d'un «faux malade». Dans deux autres cas, on parle de placebos «impurs»: soit lorsqu'on connaît à la substance une propriété secondaire à celle affichée, soit lorsque le placebo est donné dans une volonté de tromper (le médicament et les rituels qui l'accompagnent servent de leurres<sup>5</sup>).

Il faut savoir que, des sept cents substances médicamenteuses connues et utilisées dans l'Antiquité, une seule a encore aujourd'hui droit de cité (l'opium). Cette observation laisse entendre que le placebo fut longtemps la règle en médecine.

**A qui sont destinés les placebos?** A tous. En effet, personne

n'échappe à l'effet placebo! On doit donc admettre que la personnalité du malade ne joue pas le plus grand rôle. D'autres variables interviennent dans le succès ou non d'une prescription de placebo. Il faut par exemple tenir compte du contexte en général, un accident civil ayant bien évidemment une signification incomparable à une blessure de guerre.

Sensible aux facteurs secondaires, l'industrie pharmaceutique engage d'importantes recherches sur la forme (pastilles, paillettes), la taille (liée subjectivement à la puissance), la couleur des médicaments. On a ainsi vérifié l'importance de la carte des couleurs (le brun des laxatifs, le jaune des dynamisants, etc.), du prix, de la difficulté de prononciation de la marque, du goût (l'amertume étant parfois une condition d'efficacité subjective), de la posologie (quantité à ingérer), ou encore de la toxicité (le danger étant terriblement curatif).

**Quel est le rôle du praticien?** Il est bien sûr fondamental. Le profil de médecin idéal, mi-homme de science et mi-homme de l'art<sup>6</sup>, se passe de commen-

taires: du charisme, un ton rassurant, de la disponibilité, un cadre de travail pensé en profondeur<sup>7</sup>. On sait par exemple que la personne chargée de délivrer le médicament en milieu hospitalier change aussi l'effet de la substance, ce qui est l'équivalent du «rituel de l'ordonnance» connue. En définitive, l'effet placebo vient d'une subtile conjugaison des «talents» tant du médecin que du patient.

**La maladie joue-t-elle un rôle en soi?** Si toutes les maladies reliées plus ou moins, on sait que l'insomnie et la douleur sont des cas de sensibilité extrême. C'est pourquoi certains auteurs ont relié ces cas à des sécrétions hormonales de morphines et d'enképhalines endogènes.

Il reste que l'explication neurobiologique du placebo ne joue franchement que pour la douleur. D'autres embarras, par exemple les rhumes des foins, réagit inversement aux attentes, et disparaissent parfois lors d'exams scolaires ou de grands stress<sup>8</sup>.

La problématique se complexifie: dans certains cas, une indication thérapeutique (même sous forme de placebo) paraît

nécessaire pour conduire une guérison, alors que d'autres situations semblent s'améliorer hors de toute préoccupation.

**Que peut alors apporter la science à l'étude du placebo et des médecines douces?** Tout et rien. Rien de fondamental, car il n'est pas impossible que la preuve scientifique de l'efficacité du placebo modifie les cartes pronostiques. Il se pourrait que l'effet thérapeutique du placebo disparaisse, torpillé par le doute<sup>9</sup>. Nous serions dans un cas typique de «rationalisation» inutile<sup>10</sup>.

Tout, tant une vision renouvelée des conditions jusqu'ici magiques de guérison auraient à gagner d'une meilleure compréhension de l'effet placebo. On serait alors en droit<sup>11</sup> de mettre en question certains abus manifestes de confiance, de douter de la validité du «mensonge pour le bien du patient»<sup>12</sup>.

**Le placebo pourrait-il devenir un médicament officiel?** Ce n'est pas improbable. L'étude raisonnée du placebo fera sans doute de lui un médicament comme les autres, impliquant un dosage, une voie et une chronologie d'administration. Il sera alors possible de prescrire des placebos comme les psychologues, les pasteurs et les enseignants suggèrent des «façons de vivre»<sup>13</sup>.

**Peut-on généraliser l'effet placebo? Peut-on l'améliorer?** A première vue, la réponse est positive, pour autant que l'on tienne compte du contexte de son exécution. Sous son visage relationnel, l'effet placebo doit son efficacité au milieu culturel qui fait appel à lui. Ainsi, par exemple, l'efficacité du cachet placebo ne tient par ailleurs que dans la foi totale en l'efficacité de substances chimiques (contexte matérialiste<sup>14</sup>). Sur le même modèle, la pertinence de l'acupuncture est intimement liée à la croyance d'une circulation d'énergies corporelles. Quant à l'homéopathie, sa portée se confond avec le refus catégorique d'une médecine offensive.

Le paradoxe est alors le suivant: seule une certaine méconnaissance permet à un discours de se faire guérisseur; par un curieux retournement, l'attention du patient est détournée – condition apparemment nécessaire à la disparition de la souffrance!

Autant dire que n'importe quel discours accompagnant n'importe quelles manipulations (massages, méditations, contrainctions) qui se pose en vérité absolue est pourvu d'un pouvoir potentiel de guérison...

## Un seul objectif: faire oublier

### Suggestion et construction de la réalité

Placebo, construction de la réalité et guérisons insolites se rencontrent au travers de l'étude du langage. Telle pourrait être l'une des conclusions de ce parcours dans l'univers des médecines douces. Les recherches en psychologie appliquée rejoignent à ce titre les acquis des sciences expérimentales et dressent aujourd'hui une image contrastée de l'Homo erectus: un animal jouant sur plusieurs types de rationalités.

Rejetant radicalement toute forme d'idéalisme, les sciences contemporaines se penchent sur l'être humain à partir d'un ensemble d'hypothèses que l'on peut résumer ainsi: comment rendre compte des facultés de celles-ci uniquement<sup>15</sup>. Le paradoxe n'est qu'apparent. La neurobiologie a mis en évidence le fait que notre connaissance du monde dépend des instruments dont nous disposons – et exclusivement ceux-ci<sup>16</sup>. Quels sont-ils? Une poignée de fragments de chairs et d'os reliés par un réseau surabondant de cellules.

En bref, la grande particularité du cerveau humain est d'être constitué de couches hétérogènes de neurones en grande quantité. Ces cellules nerveuses spécifiques à l'appareil cérébral ont pour propriété de se réguler entre elles – et c'est pourquoi l'on aime à dire que la réalité ressemble plus à la projection de nos mondes intérieurs qu'à un quelconque univers donné qu'il s'agirait de connaître.

Mais l'être humain est aussi un individu socialisé, c'est-à-dire – toujours en bref – tributaire de langues dites naturelles. On tient, en philosophie anglo-saxonne de l'esprit, que la conscience réflexive est née conjointement à l'évolution du langage. Autrement dit, la pensée réflexive (qui n'est ni la conscience dans son ensemble, ni la pensée dans sa totalité) se révèle intimement liée à ce qu'on fait avec des mots, à savoir des histoires.

Des philosophies pré-socratiques aux psychologies comportementalistes en passant par les sagesses orientales, il a été souligné combien l'homme

était doté d'un pouvoir sur lui-même. Le bonheur de l'individu, estime-t-on, dépend d'une gestion de soi efficace au travers des «recits que l'on se raconte à soi-même» – qui sont d'ailleurs le plus souvent celles que les autres décrètent vraies<sup>17</sup>.

L'effet placebo appartient au cortège des conduites dépendant de nos pensées. Rendant superflue toute réflexion supposant une opposition entre rationnel et irrationnel, les perspectives ouvertes par la recherche fondamentale en donne un éclairage saisissant: celui d'un phénomène comparable au raisonnement quotidien.

Deux conclusions: d'abord, les propriétés d'auto-régulations (physiologiques comme «psychiques») sont largement sous-estimées par le sens commun<sup>18</sup>; ensuite, dans le cas du placebo, et à plus forte raison des médecines douces, on peut admettre que les appareillages de mots, de pastilles, de palpations, ne servent qu'à une seule chose: (faire) oublier.